

ALLIED

Rapport sur les questions
environnementales, sociales
et de gouvernance

20

22

Table des matières

1	Notre fondement
2	Un message de notre PDG
2	Notre rapport
3	À propos d'Allied
4	Points forts de 2022
5	L'ESG chez Allied
6	Stratégie concernant l'ESG
7	Environnemental
8	Plan de neutralité carbone
9	Gestion de l'énergie et réduction des émissions de GES
10	Adaptation au changement climatique
11	Gestion de l'eau
11	Gestion des déchets
13	Normes de conception durable
14	Social
15	Engagement des employés
16	Égalité, diversité et inclusion (EDI)
18	Santé, bien-être et sécurité
19	L'expérience de l'utilisateur
20	Développement communautaire
22	Gouvernance
23	Gestion des risques liés au climat
23	Divulgence et transparence relatives à l'ESG
24	Autres domaines d'intérêt ESG
25	Annexe
26	Méthodologie d'établissement de rapport et données sur le rendement environnemental
27	Évaluation de la pertinence 2021
28	Tableau SASB
31	Tableau GRI
47	Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)
49	Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD ONU)
50	Déclaration d'assurance



Notre fondement

- 2 Un message de notre PDG
- 2 Notre rapport
- 3 À propos d'Allied
- 4 Points forts de 2022
- 5 L'ESG chez Allied
- 6 Stratégie concernant l'ESG

Un message de notre PDG

Il y a plus de 30 ans, Allied a commencé à réutiliser l'espace de façon adaptative pour répondre au besoin des organisations du savoir qui cherchaient à attirer et retenir les meilleurs talents. Nous avons élargi le portefeuille dans les villes canadiennes en consolidant les terres sous-utilisées tout en mettant l'accent sur les structures centenaires en raison de leur attrait inhérent et de leur caractère unique. En choisissant de rénover plutôt que de construire, nous avons démontré un engagement intrinsèque envers l'environnement. En préservant les bâtiments historiques, en créant des espaces de travail distinctifs et en organisant des expériences de vente au détail uniques, nous avons contribué à créer des quartiers dynamiques et agréables.

À l'époque, le concept d'ESG n'avait pas encore pris forme, de sorte que nous pratiquions sans le savoir le « E » et le « S ». Le « G » est venu plus tard, lorsque Allied est entrée en bourse en 2003. À mesure que les enjeux ESG prenaient de la place dans la conscience collective, nous avons compris l'importance de se soumettre à un examen externe et d'investir dans des programmes pour accroître notre impact. Pour analyser ses progrès, Allied a déposé sa première demande officielle d'évaluation GRESB en 2019. Ce tournant nous a permis d'intégrer les facteurs ESG à notre plateforme opérationnelle et à notre culture d'entreprise, pour guider notre prise de décisions et nos stratégies à long terme.

Nous sommes déterminés à atteindre nos objectifs ESG, et nous sommes reconnaissants envers les membres de l'équipe, les usagers, les partenaires et les investisseurs pour leur soutien renouvelé tout au long de notre parcours. En 2022, nous avons dépassé les cibles environnementales, fait progresser notre plan de neutralité carbone, mis en œuvre des mesures dans notre feuille de route sur l'égalité, la diversité et l'inclusion et maintenu un solide cadre de gouvernance. Selon notre vision, l'immeuble le plus écologique est souvent celui qui existe déjà. Nous nous engageons donc à obtenir la certification BOMA et/ou LEED pour 70 % de notre portefeuille à long terme au cours des cinq prochaines années, afin de continuer à améliorer le rendement opérationnel de nos actifs. Nous savons qu'en agissant aujourd'hui pour façonner un avenir meilleur, nous pouvons tirer parti de nos activités commerciales pour générer un impact mondial positif.

Vous pouvez en apprendre davantage sur nos engagements et notre rendement dans ce rapport.



CECILIA C. WILLIAMS
Présidente et directrice générale

Notre rapport

Ce rapport présente la stratégie concernant l'ESG d'Allied, le rendement ESG pour l'année 2022 et quelques réalisations notables en 2023. Il fournit également des comparaisons avec les données de référence de 2019 et présente les progrès réalisés par rapport à nos cibles de réduction pour 2024 concernant les mesures environnementales clés.

Chaque année, nous essayons d'accroître la couverture de nos données et d'améliorer la divulgation de nos mesures de rendement ESG. En 2022, nous avons maintenu un rendement environnemental semblable à celui de 2021, tandis que l'occupation physique a augmenté dans l'ensemble du portefeuille.

CADRES DE RAPPORT

Nous avons préparé notre rapport ESG 2022 conformément aux normes universelles de 2021 de la Global Reporting Initiative (GRI), à la norme immobilière de la Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et aux objectifs de

développement durable des Nations Unies (ODD ONU). Nous avons également divulgué nos activités de gestion des risques liés au climat fondées sur les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD).

ASSURANCE EXTERNE

Dans le cadre de notre engagement à fournir des données cohérentes et précises, nous avons soumis toutes les données de 2022 sur l'énergie, les émissions de gaz à effet de serre (GES), l'eau et les déchets qui sont incluses dans ce rapport pour qu'elles soient vérifiées par un tiers.

ANNEXE

Veillez consulter les annexes pour obtenir plus de détails sur nos limites de l'établissement du rapport et notre méthodologie, les divulgations détaillées et l'harmonisation avec les cadres de déclaration et notre déclaration d'assurance de tiers.

À propos d'Allied

Allied est un important propriétaire exploitant d'espaces de travail urbains distinctifs dans les grandes villes du Canada.

VISION

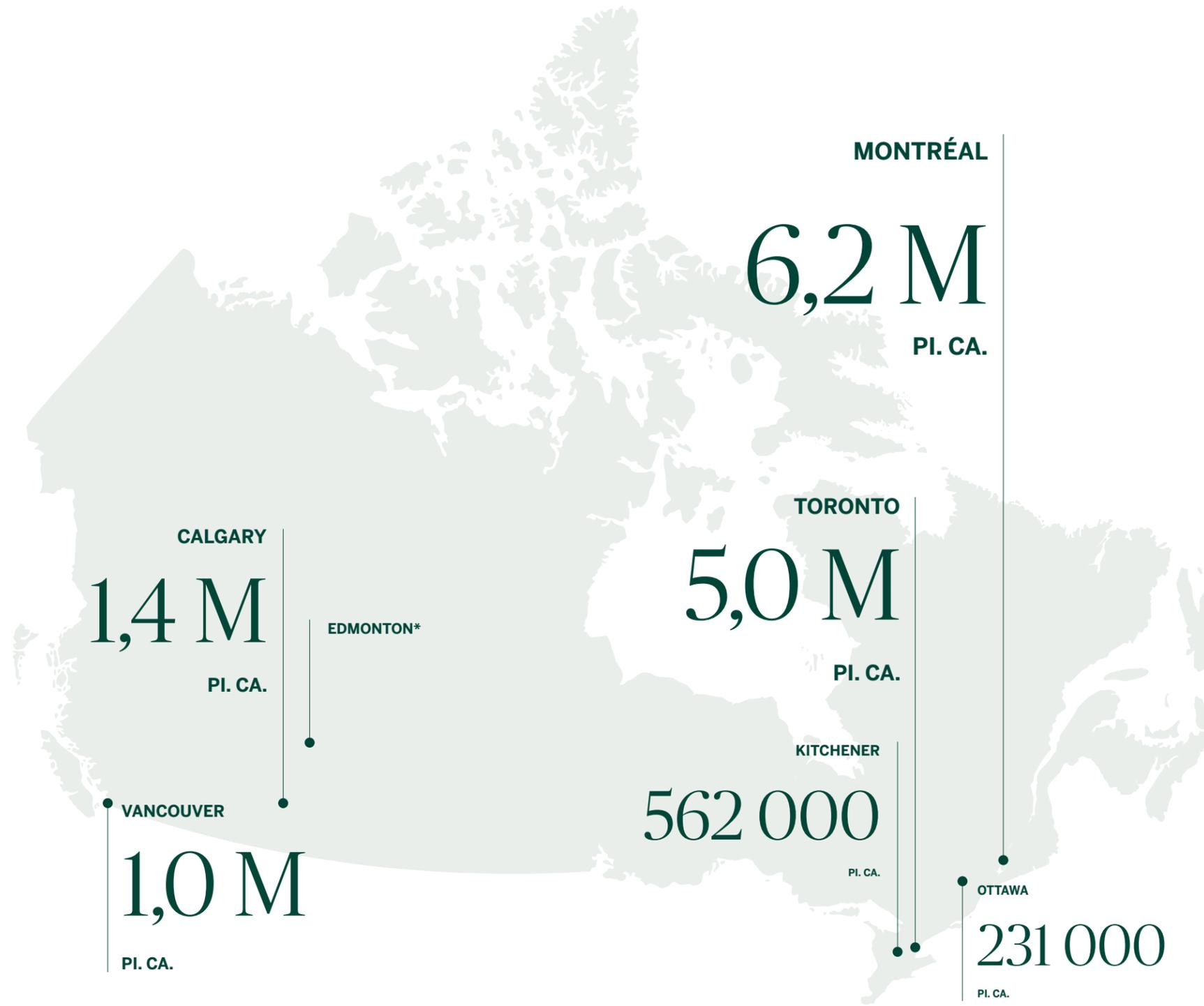
Apporter une contribution continue aux villes et aux cultures qui élèvent et inspirent l'humanité en chacun de nous.

MISSION

Fournir aux entreprises du savoir des espaces de travail urbains distinctifs d'une manière durable et propice au bien-être humain, à la créativité, à la connectivité et à la diversité.

VALEURS FONDAMENTALES

- Le respect
- Le travail d'équipe
- La créativité
- La cible
- L'enthousiasme
- La communauté



BUREAU
SUPERFICIE TOTALE EN PIEDS CARRÉS

13,1 M

COMMERCE DE DÉTAIL
SUPERFICIE TOTALE EN PIEDS CARRÉS

1,3 M

	PREMIER APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE (20 février 2003)	STATUT ACTUEL (31 mars 2023)
EMPLOYÉS	55	379
PROPRIÉTÉS	14 (à Toronto)	199** (dans sept villes)
SUPERFICIE LOCATIVE BRUTE (SLB) (pi. ca.)	820 000	14,4 M** (pi. ca.)
VALEUR BRUTE DES ACTIFS	120 M \$	8,3 G \$**
CAPITALISATION BOURSIÈRE	62 M \$	3,1 G \$

* Notre portefeuille d'Edmonton est en cours de développement et, par conséquent, il est exclu des chiffres susmentionnés. Les chiffres de cette page sont rapportés en superficie locative brute (SLB). La surface de plancher brute (SPB) est utilisée dans le reste du rapport.

** Ne comprend pas les actifs détenus en vue d'une vente d'une valeur de 1,4 G \$ et les biens en cours de développement d'une valeur de 1,5 G \$.

Points forts de 2022

Dépassement des cibles de réduction de 2024

Nous avons de nouveau dépassé nos cibles de réduction de 2024 en matière d'intensité énergétique (IE), d'intensité des gaz à effet de serre (IGES) et d'intensité de l'utilisation de l'eau (IUE). En 2022, nous avons maintenu un rendement environnemental semblable à celui de 2021, tandis que l'occupation physique a augmenté dans l'ensemble du portefeuille.



Élaboration d'un prix interne du carbone

Nous avons déterminé le prix fictif du carbone d'Allied pour appuyer l'analyse financière et la prise de décisions pour tous les nouveaux investissements, aménagements et possibilités de réaménagement. Le prix fictif nous permet de quantifier l'impact du carbone sur notre entreprise en attribuant un prix théorique à chaque tonne de carbone émise.

89 %

des employés estiment que les individus sont traités de façon égale, peu importe la race, l'origine ethnique et le sexe.

Amélioration de la cote du Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB) de 6 points

pour nos investissements permanents et de 7 points pour les aménagements par rapport à 2021, avec des scores de 86 et 82 respectivement.

Cote supérieure à celle des pairs dans les évaluations

de l'expérience usager. Les résultats montrent des progrès d'une année à l'autre, avec une amélioration des cotes dans des domaines clés et une augmentation générale de la satisfaction des utilisateurs.

Série d'ateliers coorganisés sur les relations avec les Autochtones

En juin 2022 et mars 2023, Allied a établi un partenariat avec l'Institut de développement urbain de Toronto, Shared Path et Westbank pour offrir une série d'ateliers à l'intention des chefs de file de l'industrie afin de les aider à mieux comprendre la colonisation et ses répercussions sur les peuples autochtones, et pour commencer à explorer les possibilités de collaboration en matière de développement immobilier.

75 %

des employés ont participé à un perfectionnement professionnel.

2023

Notre entreprise reconnue comme l'un des « meilleurs employeurs » au Canada

en 2020, 2021 et 2023. Le taux d'engagement chez Allied en 2023 était de 75 %.

L'ESG chez Allied

RESSOURCES ET OUTILS

POLITIQUE ESG

MESURES ESG DE L'ENTREPRISE

CIBLES DE RÉDUCTION DE 2024

STRATÉGIE ESG

PLAN DE NEUTRALITÉ CARBONE

FEUILLE DE ROUTE EDI

CADRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

STRATÉGIE DE RÉSILIENCE CLIMATIQUE PHYSIQUE

STRATÉGIE NATIONALE DE CERTIFICATION DES BÂTIMENTS

GOVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Examine régulièrement nos pratiques de gouvernance et est responsable de la supervision et de la surveillance de notre stratégie concernant l'ESG, y compris de l'intégration des facteurs ESG dans notre stratégie commerciale globale. Reçoit régulièrement des mises à jour de la direction sur les facteurs ESG et une présentation annuelle du vice-président, Planification et durabilité de l'entreprise.

COMITÉ DE RÉMUNÉRATION, DE NOMINATION ET DE GOUVERNANCE DU CONSEIL

Élabore et surveille l'approche globale d'Allied en matière de gouvernance. Supervise et surveille le rendement ESG. Examine le rapport ESG, la politique ESG et d'autres politiques et pratiques de gouvernance d'Allied et formule des recommandations complètes au Conseil chaque année.

COMITÉ EXÉCUTIF ESG

Aide la direction et le conseil d'administration à définir, concevoir, mettre en œuvre, élargir et évaluer la stratégie concernant l'ESG d'Allied. Se réunit semestriellement pour examiner toutes les questions liées aux initiatives, au rendement et aux rapports ESG.

ÉQUIPE PLANIFICATION ET DURABILITÉ DE L'ENTREPRISE

Responsable de l'établissement et des rapports de la stratégie concernant l'ESG d'Allied et du soutien à toutes les équipes pour atteindre nos objectifs ESG.

ÉQUIPE DURABILITÉ DES ACTIFS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Responsable de l'établissement et de l'exécution des stratégies de rendement environnemental du portefeuille d'Allied, y compris l'énergie, les émissions de GES, l'eau et les déchets.

SERVICES ET COMITÉS

Soutien pour l'exécution de la stratégie concernant l'ESG d'Allied et les initiatives connexes.

PRINCIPAUX INTERVENANTS

EMPLOYÉS | USAGERS | INVESTISSEURS | PARTENAIRES
COMMUNAUTÉS | FOURNISSEURS | ENTREPRENEURS

Stratégie concernant l'ESG

En 2021, nous avons rédigé la première stratégie ESG d'Allied afin de refléter les intérêts de nos principaux intervenants, de définir des objectifs et des cibles pour nos priorités ESG et de fournir un cadre solide pour appuyer nos aspirations en évolution. L'élaboration de la stratégie comprenait trois mesures clés :

- 1 Mise en place d'un comité exécutif ESG
- 2 Réalisation d'une évaluation de la pertinence pour déterminer les sujets liés aux facteurs ESG qui sont les plus importants pour notre entreprise
- 3 Établissement d'objectifs et de cibles percutants et pratiques

En 2022, nous avons examiné notre évaluation de la pertinence* pour nous assurer que nos priorités ESG demeuraient conformes à celles de nos intervenants et des principales forces du marché. Dans le cadre de ce processus, nous avons effectué un examen documentaire des lois, des cadres de durabilité et des pairs appropriés. Nous avons organisé quatre séances d'engagement des employés pour examiner les priorités actuelles et évalué les communications avec les investisseurs et les questionnaires pour cerner les tendances et les intérêts émergents. Les résultats de cet examen ont démontré que nos priorités ESG demeurent conformes aux attentes des intervenants et aux exigences du marché.

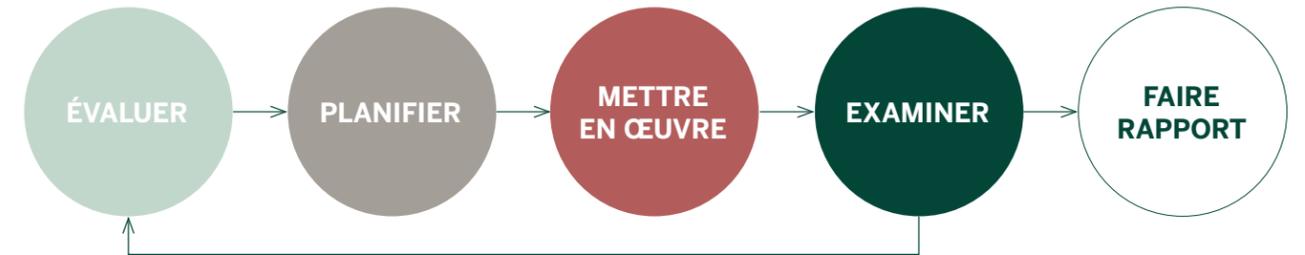
Bien que les employés et les utilisateurs ne soient pas inclus dans notre liste de sujets ESG prioritaires, nous considérons que ces intervenants sont essentiels à notre rendement opérationnel et ESG. Vous trouverez plus de détails sur l'engagement des employés et l'expérience des usagers aux pages 15 et 19 respectivement.

Nous évaluons continuellement les nouveaux sujets et tendances liés aux facteurs ESG. Ce rapport décrit notre travail dans plusieurs domaines, notamment la biodiversité, les droits de la personne, l'approvisionnement durable et la cybersécurité. Au cours de la prochaine année, nous entreprendrons un autre examen de notre stratégie concernant l'ESG pour confirmer notre adéquation avec les attentes dominantes des intervenants et l'évolution des cadres de rapport.

* Pour en savoir plus sur notre évaluation de la pertinence 2021, consultez la page 27.



NOTRE PROCESSUS



ÉVALUER

- **Surveiller** les tendances du marché, les pratiques exemplaires et les événements actuels
- **Évaluer** et comparer les rendements de référence
- **Comprendre** les besoins et les désirs de nos intervenants
- **Cerner** les priorités ESG avec lesquelles nous pouvons avoir le plus d'impact sur les problèmes qui affectent notre entreprise, nos intervenants et nos communautés

PLANIFIER

- **Établir** des objectifs, des cibles et des mesures pour nos priorités ESG
- **Concevoir** des plans, des trousseaux d'outils et des ressources nécessaires à l'exécution

METTRE EN ŒUVRE

- **Éduquer** et former les employés pour assurer la réussite de la mise en œuvre
- **Surveiller** la mise en œuvre et le rendement
- **Consigner** les succès et les domaines d'amélioration

EXAMINER

- **Analyser** le rendement et le comparer aux analyses comparatives
- **Réviser** les processus et les programmes pour améliorer les résultats de l'ESG

FAIRE RAPPORT

- **Communiquer** chaque année pour maintenir la transparence et la responsabilité

Environnemental

Nous visons à protéger l'environnement naturel tout en réduisant l'impact environnemental de nos activités professionnelles.

- 8 Plan de neutralité carbone
- 9 Gestion de l'énergie et réduction des émissions de GES
- 10 Adaptation au changement climatique
- 11 Gestion de l'eau
- 11 Gestion des déchets
- 13 Normes de conception durable



Plan de neutralité carbone

En 2022, nous avons continué de faire progresser notre plan de neutralité carbone, conformément à la norme Corporate Net-Zero V1.0 de l'initiative Science Based Targets (SBTi). Le plan est guidé par le Comité ESG, avec le soutien d'experts de l'industrie, et géré par une équipe de projet multidisciplinaire spécialisée dans la neutralité carbone. Notre plan est axé sur quatre piliers : les projets d'aménagement et de réaménagement, la vérification diligente avant la prise de contrôle, les actifs opérationnels et les énergies renouvelables et compensations écologiques. Chaque pilier est associé à des domaines d'impact et des résultats de projet pour stimuler la réduction des émissions de GES et le rendement global.

PROGRÈS RÉALISÉS EN 2022

PRIX FICTIF DU CARBONE EN INTERNE

Nous avons déterminé un prix fictif du carbone en interne pour appuyer l'analyse financière et la prise de décisions pour tous les nouveaux investissements, aménagements et possibilités de réaménagement. Le prix fictif est un prix théorique du marché par tonne de carbone émise par les opérations. Il nous permet de quantifier l'impact des émissions de carbone sur notre entreprise et de prendre des décisions qui tiennent compte du risque de transition prévu. Pour déterminer le prix fictif du carbone, nous avons comparé un immeuble de bureaux conventionnel à un immeuble neutre en carbone en évaluant les facteurs suivants :

- Dépenses opérationnelles liées aux politiques existantes et prévues en matière de taxe carbone
- Baisse ou hausse des produits de location et de l'occupation
- Augmentation ou diminution de la valeur des actifs
- Variations du coût de la dette
- Coûts associés aux impacts sociaux du carbone

Le prix fictif fera l'objet d'un examen annuel afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux facteurs dominants du marché, à la conjoncture économique et aux politiques gouvernementales.

MISE À JOUR DES EXIGENCES DU PROJET DU PROPRIÉTAIRE

Tous les aménagements futurs nécessiteront :

- Des analyses du coût du cycle de vie pour évaluer la faisabilité d'atteindre la neutralité carbone et la certification LEED v4 BD+C Platinum. L'analyse applique le prix fictif du carbone en interne pour évaluer les différentes options d'aménagement.
- Des évaluations du cycle de vie complet du bâtiment pour quantifier nos émissions de portée 3 et évaluer le carbone intrinsèque conformément aux exigences LEED v4 BD+C Réduction de l'impact du cycle de vie du bâtiment, option 2.

ÉTUDE DE TRANSITION VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE POUR LES BÂTIMENTS EXISTANTS

Nous avons élaboré un concept de réaménagement en profondeur pour quatre bâtiments, soit un total de 1,5 million de pieds carrés, afin de démontrer nos méthodes de décarbonation, et ce en modernisant le système de CVCA existant, en améliorant le confort des usagers et la fiabilité du système, et en réduisant les coûts opérationnels. Les études éclaireront notre plan de neutralité carbone en fournissant des estimations représentatives de l'investissement en capital et des répercussions opérationnelles afin d'obtenir d'importantes réductions des émissions de carbone. Grâce à cette analyse, nous passerons à l'étape de la conception détaillée afin de peaufiner les estimations du coût du projet et des économies d'énergie et de carbone prévues, mais aussi d'optimiser les paramètres de conception du projet avant de passer à la construction.

ATELIERS PÉDAGOGIQUES

Nous avons organisé de multiples ateliers afin de doter les membres de notre équipe de projet « neutralité carbone » de connaissances fondamentales sur les émissions et la comptabilisation des GES, l'analyse du coût du cycle de vie, les tendances réglementaires et commerciales, les technologies de construction, les énergies renouvelables et les compensations écologiques. Nous avons également organisé des séminaires de formation afin que tous les employés en apprennent davantage sur les principes fondamentaux de la gestion de l'énergie et de la comptabilisation des GES.

PROCHAINES ÉTAPES



1. Quantifier les impacts du carbone opérationnel de tous les futurs projets d'aménagement. Établir des cibles absolues de rendement carbone et des budgets carbone pour tous les nouveaux aménagements et réaménagements.



4. Mettre au point des limites claires pour les émissions de la portée 1, 2 et 3 pour la comptabilisation des GES et l'établissement de cibles de neutralité carbone en accord avec la SBTi.



2. Élaborer une liste de vérification des acquisitions neutres en carbone pour évaluer les répercussions de la transition des nouvelles acquisitions vers la neutralité carbone dans le cadre de notre processus de vérification diligente. Les activités de la liste de vérification doivent comprendre la mesure des émissions de carbone totales de l'acquisition, le calcul du coût de la transition du bâtiment vers la neutralité carbone et l'examen des coûts opérationnels potentiels liés à la réglementation actuelle et future sur le carbone.



5. Déterminer les émissions résiduelles de portée 1 et 2, identifier les certificats liés aux énergies renouvelables, les accords d'achat d'énergie et les options de compensation en fixation de carbone. Établir les exigences en matière d'approvisionnement.



3. Continuer d'élaborer notre feuille de route de transition vers la neutralité carbone pour notre portefeuille à long terme en déterminant les bâtiments représentatifs et en estimant leurs coûts de transition vers la neutralité carbone. Établir un calendrier et un budget pour la transition de notre portefeuille en fonction des cibles de réduction des émissions choisies.



6. Finaliser les cibles et l'approche d'Allied pour la stratégie de transition vers la neutralité carbone. Soumettre notre engagement et nos cibles à la SBTi.

Gestion de l'énergie et réduction des émissions de GES

OBJECTIFS



Gestion de l'énergie

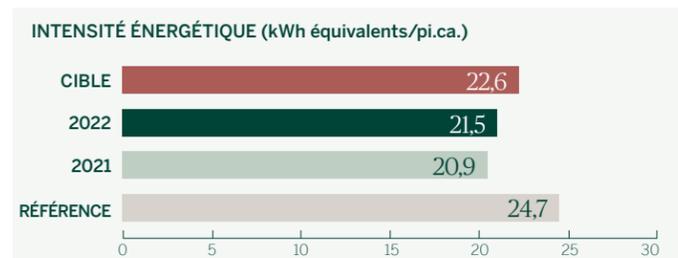
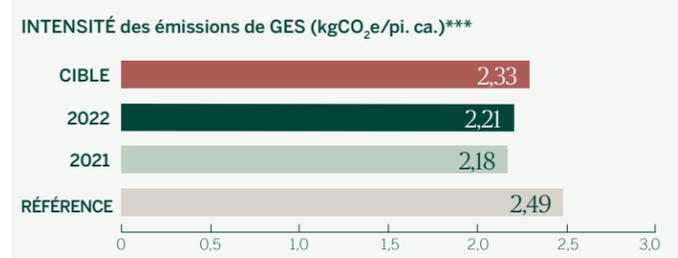
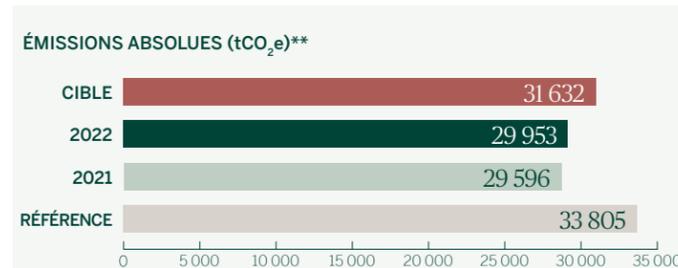
Réduire la consommation énergétique de nos propriétés en optimisant la conception des systèmes et les pratiques de conservation.



Réduction des émissions de GES

Limiter les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (GES) que nous générons à travers nos opérations, nos aménagements et nos grands projets de réaménagement afin de minimiser les effets négatifs du réchauffement de la planète sur l'environnement et la santé humaine.

RENDEMENT DU PORTEFEUILLE CIBLE*



Pour appuyer l'amélioration continue de notre rendement environnemental, nous avons établi en 2020 des cibles quinquennales de réduction de l'énergie et des émissions de GES par rapport à la base de référence de 2019.

En 2022, notre rendement en matière d'énergie et de GES a continué de dépasser nos cibles de 2024 de 5,2 % et de 4,9 %, respectivement. La comparaison entre les résultats de 2021 et de 2022 révèle un rendement constant, malgré l'augmentation de la consommation d'énergie attribuable à une occupation physique plus élevée.

COUVERTURE DES DONNÉES

Au cours des dernières années, nous nous sommes concentrés sur l'augmentation de la couverture de nos données à des fins d'analyse comparative du rendement et d'audit énergétique pour cerner les possibilités de conservation et mettre en œuvre des projets avec d'importantes retombées économiques. En 2022, nous avons maintenu une couverture des données sur l'énergie de 95 % dans l'ensemble de notre portefeuille à long terme, tout en continuant d'augmenter la taille de notre portefeuille.

* Le portefeuille cible d'Allied reflète une partie de nos actifs avec une couverture de données uniforme et des types de bâtiments représentatifs, comme indiqué dans notre méthodologie d'établissement de rapport en annexe. Nous faisons rapport de notre rendement en 2022 par rapport à notre base de référence de 2019 et à nos cibles de 2024. Le rendement d'une année à l'autre de notre portefeuille à long terme est inclus dans l'annexe et dans les tableaux GRI et SASB supplémentaires.

** Les données de référence, cibles et absolues de 2021 ont été ajustées par rapport aux précédents rapports en raison de la suppression du RCA au 1001 rue Lenoir de notre limite cible, car le bâtiment est concerné par d'importants travaux de rénovation et ne peut plus faire l'objet d'une comparaison directe.

*** L'intensité des gaz à effet de serre fait référence aux émissions de carbone opérationnelles d'Allied (portée 1 et 2) provenant de nos propriétés.

INITIATIVES 2022

Notre programme de gestion de l'énergie est axé sur quatre piliers : la collecte de données, les outils et les systèmes, les audits et les réaménagements, la formation et l'engagement. Depuis 2022, notre priorité est de soutenir notre équipe à travers des formations, des outils et des processus pour optimiser continuellement les rendements, la détection et le diagnostic des défaillances et la mise en service continue. En 2022, nous avons :

- Créé un tableau de bord trimestriel sur la durabilité environnementale pour examiner, identifier et corriger régulièrement les écarts et les lacunes en matière de rendement.
- Lancé un module de formation interne avec Allied Academy sur les pratiques exemplaires en matière de gestion de l'énergie.
- Tiré parti des systèmes de mesure secondaires et des données d'intervalle pour la détection et le diagnostic des défaillances.
- Établi une norme relative aux systèmes d'automatisation des bâtiments (SAB) pour les projets d'aménagement et de réaménagement, afin de nous préparer à une mise en service continue à l'échelle du portefeuille.
- Investi plus de 7 millions de dollars de fonds non recouvrables sur trois ans dans des projets d'immobilisation pour la conservation de l'énergie et de l'eau.
- Modernisé l'éclairage pour une surface de bâtiments de plus de 2,2 millions de pieds carrés. Depuis 2019, nous avons réalisé 78 projets de modernisation de l'éclairage couvrant plus de 7,9 millions de pieds carrés, ce qui a réduit nos coûts d'éclairage de plus de 40 %.

- Établi une norme nationale sur les luminaires DEL pour les travaux d'améliorations locatives afin d'améliorer l'efficacité énergétique et la qualité des matériaux à un coût inférieur à celui de l'approche conventionnelle. Nous déploierons plus de 1 000 nouveaux luminaires en 2023, couvrant environ 800 000 pieds carrés.
- Installé des luminaires DEL intelligents dans les stationnements de cinq immeubles à Montréal. Les nouveaux luminaires permettent de réduire la consommation d'énergie de plus de 50 % par rapport aux systèmes d'éclairage précédents. Les luminaires intelligents sont équipés d'une commande à distance, de capteurs intégrés d'occupation et de lumière du jour, de gradateurs continus et de niveaux de couleur ajustables, ce qui nous permet d'optimiser le rendement énergétique en fonction de l'activité du bâtiment.
- Commencé la remise en service (RCx) de deux grands bâtiments afin de déterminer les mesures d'économie d'énergie à faible coût ou sans coût et de passer à la mise en service continue.
- Démarré le remplacement stratégique de l'équipement en fin de vie utile alimenté au combustible fossile pour réaliser une transition vers des bâtiments à faibles émissions de carbone, tout en abandonnant le gaz naturel pour le chauffage des locaux et en réduisant le carbone opérationnel jusqu'à 95 %.

Prochaines étapes

- Mettre en œuvre la RCx sur des actifs supplémentaires en 2023.
- Continuer de déployer des mesures d'économie d'énergie avec un délai de remboursement inférieur à cinq ans, y compris 20 projets de modernisation de l'éclairage DEL en 2023, couvrant plus d'un million de pieds carrés.
- Continuer de cerner les possibilités de décarbonation dans le cadre des projets de renouvellement des immobilisations en fin de vie utile.
- Continuer d'améliorer notre plateforme opérationnelle en déployant des outils, des technologies et des formations pour optimiser le rendement et le diagnostic et la détection des défaillances.
- Moderniser les systèmes de mesures secondaires de l'eau et de l'énergie dans 10 bâtiments en 2023.
- Élaborer des plans de gestion de l'énergie, établir des cibles propres aux bâtiments et des protocoles de surveillance du rendement pour tous les actifs opérationnels.

**PROJET DE RENOUVELLEMENT
DES IMMOBILISATIONS
4396-4410 SAINT-LAURENT**

Remplacement du système de chaudière à vapeur et de radiateurs en fin de vie par des plinthes chauffantes électriques et des commandes numériques

95 %

**DE RÉDUCTION DES
ÉMISSIONS DE CARBONE
DES BÂTIMENTS**

80 tCO₂e

**DE RÉDUCTION
DES ÉMISSIONS
ANNUELLES**

6 ans

**REMBOURSEMENT
PRÉVU**

MAXIMISER LES POSSIBILITÉS DE RÉCUPÉRATION DE CHALEUR POUR UNE

Réduction considérable des émissions de carbone à De Gaspé



Le 5455 De Gaspé est un immeuble de bureaux de 12 étages et de 519 559 pieds carrés doté d'une grande salle des serveurs d'environ 4 500 pieds carrés, qui nécessite un refroidissement constant. Dans le cadre d'une mise à niveau du système du bâtiment, nous avons identifié la possibilité de récupérer la chaleur générée par les serveurs en tant que source d'énergie à faibles émissions de carbone pour le chauffage des locaux, réduisant ainsi le besoin de chaudières au gaz naturel. En utilisant l'électricité propre du Québec pour alimenter le refroidisseur à récupération de chaleur pour la majeure partie de la charge de chauffage de l'immeuble, nous prévoyons de réduire les émissions de GES jusqu'à 70 %. Les chaudières au gaz naturel sont maintenues sur le site pour assurer la redondance du système et la flexibilité opérationnelle. L'équipe de l'exploitation peut passer du gaz naturel à l'électricité pour le chauffage de l'immeuble, en réponse à des conditions externes telles que des signaux de tension sur le réseau électrique ou des changements imprévus des prix des produits énergétiques.

MESURES DE RENDEMENT ESTIMÉES

70 %

**DE RÉDUCTION
DES ÉMISSIONS
ANNUELLES DE GES**

67 %

**DU COÛT DU PROJET
GARANTI ET FINANCÉ PAR
DES SUBVENTIONS LIÉES
AUX FAIBLES ÉMISSIONS
DE CARBONE**

55 000 \$

**D'ÉCONOMIES
PAR AN**

10,3 kg/pi. ca.

**IGES DU BÂTIMENT
POSTRÉAMÉNAGEMENT
PAR AN**

6 ans

**DÉLAI DE REMBOURSEMENT
ESTIMÉ SANS LE PRIX FICTIF
DU CARBONE EN INTERNE**

1,7 an

**DÉLAI DE REMBOURSEMENT
ESTIMÉ AVEC LE PRIX FICTIF
DU CARBONE EN INTERNE**

450 tCO₂e

**RÉDUCTION DES ÉMISSIONS
ANNUELLES DE GES**

Adaptation au changement climatique

OBJECTIF

- ✓ Accorder la priorité à l'adaptation au changement climatique dans notre approche des acquisitions, de l'aménagement et des opérations.

Nous adoptons une approche proactive pour évaluer, adapter et atténuer les risques physiques que le changement climatique pose pour notre entreprise, nos actifs et nos activités opérationnelles.

En 2021, nous avons examiné les risques climatiques physiques de notre portefeuille à long terme à l'aide des données Four Twenty Seven®(427) de Moody's. Cette plateforme nous a permis d'évaluer la vulnérabilité de nos bâtiments aux phénomènes météorologiques extrêmes dans le cadre de sept catastrophes naturelles : le stress thermique, les feux de forêt, le stress hydrique, les inondations, les tornades, les tremblements de terre et l'élévation du niveau de la mer. En 2022, nous nous sommes associés à des experts pour examiner les risques et les impacts potentiels des sites en cas de futurs phénomènes météorologiques extrêmes afin de déterminer et de prioriser les stratégies d'atténuation propres aux bâtiments.

Nous avons tiré parti de ces connaissances pour élaborer un cadre d'évaluation des bâtiments guidé par les normes ISO 14091 et 31000 et par le protocole du Comité sur la vulnérabilité de l'ingénierie des infrastructures publiques (CVIIP). Nous avons appliqué le cadre à une étude pilote portant sur cinq bâtiments représentatifs dans différentes régions et conditions climatiques.

Nos projets pilotes, notre cadre d'évaluation des bâtiments et notre stratégie de résilience climatique physique sont les pierres angulaires de notre programme d'adaptation et nous aident à gérer les risques liés au climat. Notre cadre renforce notre stratégie de résilience climatique physique, dont la mise en œuvre a débuté dans l'ensemble du portefeuille pour appuyer les mesures de résilience propres aux bâtiments. Au cours des prochaines années, nous déploierons le cadre d'évaluation dans d'autres bâtiments, ce qui nous permettra de mieux faire connaître les risques physiques potentiels liés au climat et les mesures d'atténuation propres aux sites.

Nous sommes conscients que l'évaluation des risques climatiques est un nouveau domaine d'étude et que nous devons continuellement apprendre, répéter et ajuster nos actions pour améliorer notre processus et notre compréhension. En plus des risques physiques, nous déterminons et abordons les risques et les possibilités de transition pour notre entreprise en nous fondant sur les recommandations établies par la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). Pour de plus amples renseignements et pour examiner notre tableau de recommandations de la TCFD, consultez la page 47.

Prochaines étapes

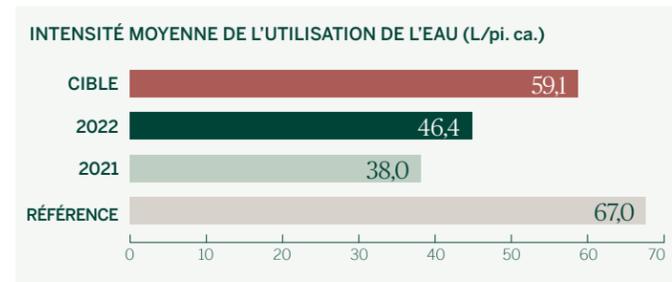
- Effectuer des évaluations des risques climatiques physiques conformément au nouveau cadre afin de déterminer les risques et les répercussions liés au climat, ainsi que les mesures d'adaptation et les plans d'intervention d'urgence.
- Élaborer une cote de risque climatique pour toutes les propriétés de notre portefeuille.

Gestion de l'eau

OBJECTIF

- ✓ Améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau et réduire la consommation dans l'ensemble de notre portefeuille.

RENDEMENT DU PORTEFEUILLE CIBLE



En 2022, nous avons dépassé de 21,5 % notre cible de réduction de 2024. D'une année à l'autre, nous avons constaté une augmentation de la consommation d'eau en raison de l'augmentation de l'occupation dans nos bureaux et nos espaces de vente au détail. Nous continuerons de mettre en œuvre des initiatives de conservation de l'eau dans nos propriétés et de rendre compte de nos progrès.

COUVERTURE DES DONNÉES

La couverture des données de notre portefeuille à long terme a continué de s'améliorer, passant de 75 % en 2020 à 83 % en 2021 et 89 % en 2022. Cela s'explique en grande partie par la réparation et l'installation de compteurs d'eau dans nos propriétés de Montréal, où ces derniers ne sont pas requis pour la facturation. Nous sommes déterminés à accroître la couverture des données afin de comparer notre rendement et de prioriser les audits et les réaménagements qui maximisent notre impact et le taux de rendement du capital investi.

INITIATIVES 2022

- Augmentation du nombre d'audits pour l'eau, couvrant 17 bâtiments et 3,5 millions de pieds carrés.
- Compteurs d'eau secondaires intégrés au 1001, boulevard Robert-Bourassa, augmentant la couverture des données de plus d'un million de pieds carrés.
- Utilisation des données des compteurs d'eau municipaux à intervalles pour déceler les fuites. Le succès de cette initiative a mené au déploiement de compteurs secondaires à intervalles intelligents pour la détection continue des fuites et les alertes afin de promouvoir la conservation de l'eau dans l'ensemble de notre portefeuille.

Prochaines étapes

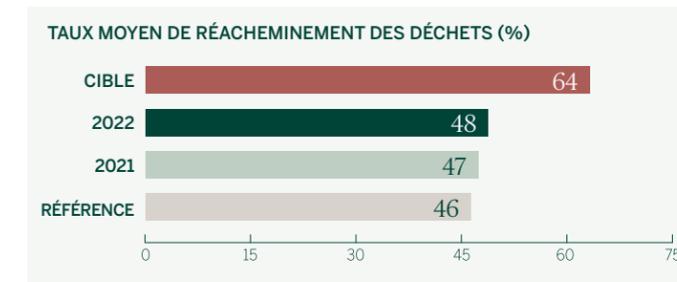
- Continuer d'installer des compteurs d'eau et d'accroître la couverture des données dans notre portefeuille à long terme.
- Déployer des compteurs d'eau secondaires intelligents pour tous les bâtiments avec des locataires de restaurants et de commerces de détail afin d'améliorer la détection des fuites et de permettre la facturation directe aux locataires.
- Examiner nos tours de refroidissement en circuit ouvert pour déterminer les mesures de conservation visant à réduire la consommation d'eau associée à l'évaporation et à la purge.
- Élaborer une liste d'audit interne de l'eau et continuer d'effectuer des audits de l'eau au niveau du bâtiment dans l'ensemble de notre portefeuille à long terme.

Gestion des déchets

OBJECTIF

- ✓ Réduire les déchets générés par nos activités d'aménagement et d'exploitation grâce à un traitement, un tri, une manutention, un entreposage et une élimination responsables.

RENDEMENT DU PORTEFEUILLE CIBLE



En 2022, notre taux de réacheminement des déchets a augmenté de 1 % pour atteindre 48 %. Notre stratégie de gestion des déchets a été mise en œuvre fin 2022, de sorte que nous ne prévoyons pas de répercussions importantes sur notre taux de réacheminement avant début 2024. Nous avons bon espoir d'atteindre notre objectif moyen de réacheminement des déchets de 64 % d'ici fin 2024.

COUVERTURE DES DONNÉES

La couverture des données de notre portefeuille à long terme a continué de s'améliorer pour la troisième année consécutive, passant de 80 % en 2020 à 85 % en 2022.

Audits des déchets couvrant
50 %
de notre portefeuille

INITIATIVES 2022

- Finalisation de notre stratégie de gestion des déchets.
- Nous avons effectué des audits des déchets d'immeubles sur 9,2 millions de pieds carrés, ce qui représente 50 % de notre portefeuille national, contre 5,8 millions de pieds carrés en 2021.
- Établissement d'une stratégie d'engagement des usagers pour encourager le changement de comportement afin de réduire les déchets envoyés en centre d'enfouissement, y compris une semaine annuelle de réduction des déchets en novembre et des événements pour le Jour de la Terre, avec une campagne de collecte de déchets électroniques, une enquête sur les déchets et des webinaires éducatifs. Nous faisons également participer les usagers en résumant les résultats d'audit des déchets et en les aidant à mettre en œuvre les améliorations suggérées.
- Identification de 10 bâtiments prioritaires ayant la plus grande production de déchets et le plus faible taux de réacheminement. Création de groupes de travail spécialisés pour chaque bâtiment prioritaire afin d'examiner, d'identifier et de régler les problèmes de rendement jusqu'à ce que les cibles en matière de déchets soient atteintes.
- Mise à jour de la signalisation et des procédures de collecte des déchets de construction pour accroître le taux de capture des matériaux recyclables et organiques.
- Élargissement des programmes de collecte des déchets dangereux et électroniques. Début 2023, nous avons organisé une collecte nationale qui a permis de recueillir plus de 7 500 livres de déchets électroniques.

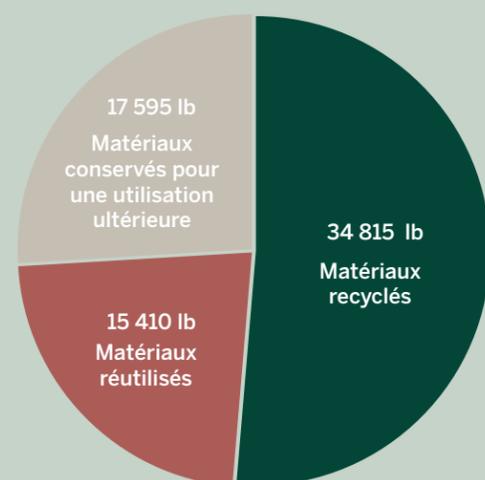
Projet de rénovation zéro déchet d'Allied

En 2022, Allied a conçu et reconstruit notre bureau de 7 000 pieds carrés à Vintage Towers, au centre-ville de Calgary. L'objectif principal du projet était de ne produire aucun déchet pendant la démolition et la construction. Pour atteindre notre objectif, nous avons réfléchi à la façon dont notre nouveau bureau pourrait être conçu en réutilisant des matériaux de la suite existante et de l'ancien bureau d'Allied, tout en respectant les normes de conception des espaces de travail modernes. Une première étape nécessaire consistait à cataloguer tous les matériaux existants et à déterminer ce qui pourrait être stratégiquement mis hors service, désassemblé et réutilisé dans le cadre du projet actuel ou entreposé pour des projets futurs. Nous avons mis en œuvre de nombreuses solutions créatives pour réutiliser le mobilier de bureau, y compris en reconfigurant les postes de travail désuets en solution moderne plutôt que d'en acheter une nouvelle. De plus, dans le cadre de la construction, nous avons réutilisé des briques, des poutres en bois, du bois de placage stratifié, des luminaires et des coupes brutes de sapins de Douglas provenant d'autres projets d'Allied dans la région. Le projet a dépassé de 23 % la cible de réacheminement fixée à 50 % par la norme LEED v4.1 ID+C pour les intérieurs commerciaux et a permis de détourner au total 67 821 lb de déchets. Il nous a également apporté des connaissances utiles sur la façon dont nous pouvons adapter les pratiques de construction standard pour atteindre nos objectifs en matière de gestion des déchets dans le cadre de projets futurs.

73 % DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DÉTOURNÉS DES CENTRES D'ENFOUISSEMENT

Nous avons la chance d'avoir pu travailler avec des partenaires internes et externes qui se sont engagés à réaliser un projet correspondant à nos valeurs et à notre vision. Le projet faisait référence aux pétales du Living Future Institute, qui décrivent sept domaines de rendement liés au bien-être, aux matériaux responsables et recyclés, à l'espace équitable, à la biophilie et à la beauté. L'équipe a également respecté les mandats LEED v4.1 ID+C sur le recyclage, mais n'a pas demandé la certification.

RÉPARTITION DU RÉACHEMINEMENT



NORMES SUR LES DÉCHETS LIÉS AUX AMÉNAGEMENTS

Allied respecte ou dépasse les exigences LEED de réacheminement des déchets de construction pour tous les nouveaux aménagements. Les déchets de construction sont concentrés en amont dans notre chaîne d'approvisionnement au niveau des entrepreneurs généraux. L'équipe de développement d'Allied travaille en étroite collaboration avec nos entrepreneurs généraux et nos équipes de projet pour veiller à ce que la norme LEED applicable soit respectée dans tous les projets.



Prochaines étapes

- Continuer d'explorer des façons d'accroître la couverture des données sur les déchets dans l'ensemble de notre portefeuille à long terme, y compris l'utilisation de technologies et d'évaluations techniques courantes au lieu de rapports sur le transport des déchets, le cas échéant.
- Élaborer un modèle de formation sur la gestion des déchets pour tout le personnel de conciergerie.
- Évaluer les programmes incitatifs potentiels pour influencer le comportement des usagers et améliorer la réduction et le réacheminement des déchets.
- Élaborer une liste de vérification du réacheminement des déchets pour tous les futurs projets de rénovation de bureaux sur la base des leçons tirées du réaménagement des bureaux de Calgary.

Normes de conception durable

OBJECTIF

- ✓ Harmoniser tous les projets d'aménagement et de réaménagement avec notre plan de neutralité carbone.

Allied a toujours mis l'accent sur la réutilisation adaptative de structures centenaires construites à l'origine à des fins d'industrie légère. En recyclant et en modernisant plutôt qu'en construisant de nouvelles installations, nous minimisons notre impact sur l'environnement. En 2022, nous avons mis au point notre Cadre de développement durable pour les nouveaux aménagements. Le Cadre expose nos responsabilités face à nos engagements environnementaux en intégrant des systèmes et des outils qui nous aident à atteindre nos objectifs. Il s'agit notamment des procédures normales d'exploitation, des cibles progressives de rendement des bâtiments et d'une approche de gouvernance qui appuie la conception neutre en carbone et la création de valeur à long terme. Bien qu'il en soit encore aux premières étapes de son déploiement, le Cadre nous aide déjà à améliorer notre rendement en matière de développement durable.

540, RUE KING OUEST

Le 540, rue King Ouest, à Toronto, est un projet de bâtiment mixte de 12 étages à deux tours comprenant des espaces résidentiels, de bureaux et commerciaux. Conformément à notre Cadre de développement durable, nous avons entrepris en 2022 une analyse du cycle de vie (ACV) pour évaluer la quantité de carbone intrinsèque dans la conception proposée. Pour réduire notre impact carbone, nous sommes passés d'une structure en béton à une structure hybride en acier et en bois. Selon l'ACV, la transformation de la structure avec de l'acier et du bois permettrait de réduire les émissions de 63 % par rapport à la structure en béton d'origine.

STRATÉGIE DE CERTIFICATION DES BÂTIMENTS

En 2021, nous avons mis sur pied un comité interne multidisciplinaire pour évaluer les principales certifications de bâtiments et déterminer une approche uniforme dans l'ensemble de notre portefeuille. Le Comité a finalisé la Stratégie nationale de certification des bâtiments en 2023.

Voici les principaux engagements :

- Pour tous les nouveaux aménagements, nous recherchons au minimum la certification LEED v4 BD+C Gold et effectuons une analyse du cycle de vie. Nous évaluons également la possibilité d'obtenir la certification LEED v4 BD+C Platinum et la certification CaGBC Bâtiment à carbone zéro – Design à l'aide d'une analyse du coût du cycle de vie et de notre prix fictif du carbone en interne.
- Nous visons une certification à 70 % de notre portefeuille à long terme selon la norme LEED et/ou BOMA d'ici 2028*. Nous certifierons 8,1 millions de pieds carrés de plus, ce qui fera passer notre pourcentage de certification de 27 % à 70 % dans l'ensemble du portefeuille.

70 %
Cible de certification

Prochaines étapes

- Élargir le Cadre de développement durable pour y inclure tous les projets de rénovation et d'immobilisations.
- Réaliser un projet pilote neutre en carbone conformément au calendrier révisé compte tenu des récents retards dans les demandes de construction.
- Tirer parti des leçons tirées des projets pilotes et du Cadre de développement durable pour soutenir les plans de transition vers la neutralité carbone de notre portefeuille à long terme.
- Évaluer les fournisseurs afin de déterminer ceux qui sont alignés sur les ambitions de notre PNC et de notre Cadre de développement durable.
- Certifier 70 % de notre portefeuille à long terme, soit 8,1 millions de pieds carrés avec LEED et/ou BOMA d'ici 2028.

* Notre portefeuille cible de certification est calculé en fonction de notre portefeuille à long terme 2022, en incluant les propriétés que nous avons acquises en 2022 et en excluant les propriétés vendues en 2022. La superficie totale du portefeuille cible de certification est de 19,3 millions de pieds carrés.

365 Railway



Le Fleck Brothers Warehouse, situé au 365 Railway, est une structure en béton du modernisme tardif construite en 1949. L'entrepôt est l'un des derniers représentants du design industriel de l'éminent architecte local William F. Gardiner. Le bâtiment est situé à Railtown, un quartier préservé pour l'économie créative grâce à la conservation d'espaces industriels et industriels légers pour encourager la fabrication de produits créatifs dans la ville.

Le 365 Railway est un aménagement intercalaire à usage mixte qui vise à préserver le patrimoine existant tout en augmentant la densité avec l'ajout d'une structure en bois massif de quatre étages. Dans sa conception d'origine, le 365 Railway devait accueillir trois étages supplémentaires sur la structure existante de deux étages. Le faible poids du bois massif nous a permis d'ajouter quatre étages au lieu de trois, tout en offrant un espace d'agrément sur le toit, ce qui augmente l'utilisation et crée de la valeur pour les usagers du bâtiment. Cette approche conserve le patrimoine architectural et prolonge la durée de vie utile du parc immobilier existant de Vancouver. Notre premier bâtiment en bois massif et neutre en carbone constitue un précédent important pour le quartier de Railtown et les futurs projets d'Allied.

PRIX ET RECONNAISSANCE

- Lauréat du prix « Carbone intrinsèque » du Carbon Leadership Forum (CLF).
- Financement accordé dans le cadre du Programme de nouvelles constructions commerciales CleanBC de BCHydro.

* Le carbone intrinsèque est représenté comme le potentiel de réchauffement planétaire (PRP), mesuré en kilogrammes d'équivalent CO₂, d'un matériau ou d'un produit. Le PRP quantifie la chaleur absorbée dans l'atmosphère en raison des GES.

** Groupes méritants sur le plan de l'égalité : Les groupes qui se sont toujours vu refuser l'égalité d'accès à l'emploi, à l'éducation et à d'autres opportunités, notamment, sans s'y limiter : les membres d'une communauté autochtone, les membres d'une minorité visible, les immigrants et les réfugiés, les personnes reconnues comme handicapées, les communautés racisées, les femmes, les membres de la communauté LGBTQ2S+, les résidents à faible revenu, les personnes qui ont des problèmes de santé mentale ou physique, les personnes qui font face à des obstacles à l'emploi, les personnes au chômage ou sous-employées, et les autres personnes qui font face à des obstacles en matière de participation et d'opportunités économiques.

- Financement accordé dans le cadre du Programme de démonstration de la construction en bois massif dirigé par Forestry Innovation Investment.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- Vise la certification LEED Or et la certification de bâtiment à carbone zéro du Conseil du bâtiment durable du Canada.
- Cible TEDI-30 en utilisant un triple vitrage pour réduire les charges de chauffage et de refroidissement opérationnelles.
- L'ajout de quatre étages en bois massif nous permet de réduire notre carbone intrinsèque* et d'accroître la densité tout en préservant l'édifice patrimonial d'origine.
- Participation à une initiative de recherche dirigée par FPInnovations visant à déterminer les exigences en matière de structure, d'acoustique et d'imperméabilisation pour les bâtiments en bois massif dans le code de la construction de Vancouver.
- En collaboration avec notre partenaire de construction EllisDon, nous avons fixé une cible d'embauche sociale pour le développement. Cinq pour cent de toute la main-d'œuvre de la phase de construction du projet doit représenter des groupes méritants sur le plan de l'égalité**.
- Installation d'une œuvre d'art métallique perforée montrant une image photographique de l'histoire industrielle de Railtown. La photo provient des archives de la ville de Vancouver et a été prise par James Crookall.

Social

Nous visons à améliorer l'expérience des employés et des usagers et à soutenir les communautés dans lesquelles nous sommes implantés.

- 15 Engagement des employés
- 16 Égalité, diversité et inclusion (EDI)
- 18 Santé, bien-être et sécurité
- 19 L'expérience de l'utilisateur
- 20 Développement communautaire



Engagement des employés

Nous nous efforçons d'offrir à nos employés un milieu de travail distinct qui favorise la créativité et la connectivité d'une manière durable et propice au mieux-être et à la diversité. Cela se reflète dans la façon dont nous concevons non seulement nos espaces physiques, mais aussi notre structure organisationnelle et nos programmes de talents.

En 2022, nous avons mis en œuvre un nouveau cadre de fonctionnement pour améliorer notre capacité d'innovation et de collaboration interdisciplinaires. Nous avons créé des équipes de gestion des biens multidisciplinaires, organisées autour de propriétés ou de portefeuilles particuliers, chargées de fournir des mesures de rendement clés et une expérience utilisateur exceptionnelle. Cette structure favorise l'apprentissage partagé, accélère la prise de décisions et améliore l'exécution. Sa nature multidisciplinaire encourage également l'innovation et permet à divers points de vue de contribuer de façon plus équitable.

MESURES DE L'ENGAGEMENT

Nous collaborons avec Kincentric pour évaluer l'engagement de nos employés et comparer ses dimensions clés d'une année à l'autre. La cote d'engagement d'Allied a souffert de facteurs externes comme la pandémie et l'incertitude macroéconomique. Selon Kincentric, les résultats mondiaux de l'engagement ont diminué en moyenne de 9 % en 2022. Parmi les aspects à améliorer, on peut citer le maintien de niveaux de dotation suffisants, le maintien en poste des personnes dont nous avons besoin pour réussir et l'expérience globale des employés. En nous fondant sur les résultats, nous avons élaboré des plans d'action à l'échelle des services et de l'entreprise pour aborder les points à améliorer. Depuis 2021, nous avons constaté une augmentation

72 % DE SCORE D'ENGAGEMENT GLOBAL, SOIT 5 % EN DESSOUS DU PREMIER QUARTILE DU CANADA

76 % PENSENT QUE ALLIED LES INSPIRE À FAIRE DE LEUR MIEUX CHAQUE JOUR

78 % INDIQUENT QU'ILS N'HÉSITERAIENT PAS À RECOMMANDER ALLIED À UN AMI

de plus de 5 % dans nos plus grands domaines d'amélioration, à savoir le sentiment d'habilitation et de collaboration chez les employés, ce qui confirme les changements apportés à notre structure et à nos processus.

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Investir dans le perfectionnement continu de nos employés est un élément essentiel de notre stratégie de gestion des talents. En 2022, nous avons lancé Allied Academy, notre plateforme d'apprentissage et de perfectionnement des employés. Le programme est axé sur quatre piliers : le développement des connaissances et des compétences, le leadership, le mentorat et le développement de carrière, la réglementation et la conformité.

Dans le cadre de la Allied Academy, nous avons présenté trois modules du cours conçu par Allied, « Principes de l'immobilier ». Les membres de l'équipe Allied, ainsi que des experts de l'industrie, conçoivent et proposent des contenus modulaires sur des sujets tels que la finance et la comptabilité, la location, la gestion immobilière, les acquisitions et l'aménagement.

124 GESTIONNAIRES DIPLÔMÉS DE LEADERSHIP AT ALLIED, UN PROGRAMME PERSONNALISÉ FONDÉ SUR LES COMPÉTENCES CLÉS ET L'APPROCHE DE LEADERSHIP D'ALLIED

100 % DES EMPLOYÉS ONT PARTICIPÉ À LA FORMATION OBLIGATOIRE SUR LA CYBERSÉCURITÉ ET LES FACTEURS ESG

MOBILITÉ INTERNE

La mobilité interne améliore l'engagement et la loyauté, favorise la productivité et la créativité et assure la transmission de connaissances clés. En 2022, 75 % des candidats en interne ont réussi à obtenir un poste à l'interne. Allied a également assuré la relève interne de cadres dirigeants à des postes de président et chef de la direction, de premier vice-président et de chef des finances.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

La santé et le bien-être de nos employés sont une priorité absolue. Allied propose un régime complet d'avantages sociaux qui comprend :

- Régime d'assurance complet pour les soins médicaux, les soins dentaires et les médicaments, avec 100 % des primes payées par l'entreprise
- Assurance vie basique et assurance décès et mutilation accidentels
- Assurance vie pour personne à charge
- Assurance vie facultative du conjoint et de l'employé
- Assurance-invalidité de courte et de longue durée
- Assurance médicale d'urgence à l'étranger
- Compte de frais pour soins de santé (CFSS) ou allocation de dépenses de mieux-être (CDME)
- Programme d'aide aux employés et à leur famille
- Cotisations de l'entreprise à un régime enregistré d'épargne-retraite

Nous avons tenu 12 séances d'information à l'échelle nationale sur un éventail de sujets liés au mieux-être, y compris la santé physique, le bien-être mental et les connaissances financières. Nous avons également investi 122 533 \$ dans un CFSS ou un CDME supplémentaire pour tous les employés à temps plein.

MESURES CLÉS

	2021	2022
Participation au sondage sur l'engagement des employés	93 %	94 %
Score d'engagement des employés	77 %	72 %
Pourcentage de l'effectif qui réalise un perfectionnement professionnel	72 %	75 %
Investissement dans les initiatives d'apprentissage et de perfectionnement des employés	360 800 \$	389 805 \$

Prochaines étapes

- Lancer les Learning Playlists de la Allied Academy, un programme d'apprentissage en ligne mensuel sur une grande variété de compétences techniques et générales, y compris les connaissances financières, le développement durable, la santé mentale et le bien-être, le service à la clientèle, le leadership, le perfectionnement professionnel et la dextérité numérique.
- Piloter un programme de mentorat pour donner aux participants l'occasion d'apprendre auprès de personnes ayant des expériences différentes, au lieu de leurs responsables habituels.
- Offrir aux employés une journée de bénévolat rémunérée avec un organisme de bienfaisance enregistré de leur choix.
- S'associer à des établissements d'enseignement pour élargir notre bassin de futurs talents.

Égalité, diversité et inclusion (EDI)

OBJECTIF

- ✓ Cultiver un environnement qui favorise l'égalité, reflète la diversité et fait preuve d'inclusivité pour tous les intervenants de notre entreprise.

Nous visons à être les agents du changement et à promouvoir l'égalité, la diversité et l'inclusion (EDI) dans l'ensemble de notre entreprise. Nous nous efforçons d'offrir des espaces où les personnes de toutes expériences vécues, de tous revenus, de toutes races, de toutes habilités et de tous horizons se sentent les bienvenues et en sécurité.

Nous avons fait de grands progrès depuis la création de notre Comité de l'EDI et la création de notre feuille de route inaugurale de l'EDI, qui était axée sur les objectifs suivants :

- Offrir de la formation et du mentorat aux employés afin de les sensibiliser aux enjeux de l'EDI et à d'autres compétences générales importantes pour favoriser une équipe équitable et inclusive, tout en créant un bassin de talents diversifiés aux niveaux supérieurs de l'organisation.
- Accroître le recours à des pratiques d'embauche favorisant la diversité pour élargir notre bassin de candidats potentiels et fournir aux gestionnaires d'embauche les outils nécessaires pour assurer l'équité et l'objectivité pendant le recrutement.
- Mesurer notre rendement de l'EDI sur une base annuelle pour suivre les progrès.

- Veiller à ce que toutes les communications (p. ex., site Web, dépliants, rapports) soient harmonisées avec les exigences d'accessibilité en vigueur et qu'elles soient visuellement représentatives des diverses collectivités que nous servons.
- Élaborer des lignes directrices pour la conception de bâtiments inclusifs qui tiennent compte de l'accessibilité sous divers angles, notamment le genre, les capacités, l'origine ethnique et l'étape de vie.
- Évaluer les fournisseurs actuels et éventuels pour assurer l'adoption des pratiques d'EDI et l'harmonisation avec les engagements d'Allied.
- Renforcer notre engagement dans les communautés en participant à des événements locaux et en contribuant de façon uniforme dans toutes les régions.
- Célébrer, commémorer et apprendre l'histoire, la culture et les traditions des communautés historiquement marginalisées au moyen d'événements, de campagnes et d'ateliers.



MESURES EN 2022

IMPACT EN 2022

Partenariat avec la Fondation Rick Hansen pour effectuer un audit d'accessibilité dans trois bâtiments représentatifs de notre portefeuille.

Détermination de mesures précises qui peuvent être prises pour accroître l'accessibilité des immeubles et éclairer les lignes directrices sur l'accessibilité à l'échelle du portefeuille

Insertion d'une clause de non-discrimination et d'égalité des chances dans tous les contrats avec les fournisseurs afin de favoriser la discussion et d'accroître la sensibilisation à l'EDI.

Les modalités acceptées par tous les fournisseurs contractuels ont posé les bases des futurs engagements et attentes des fournisseurs

En 2022, le conseil d'administration a poursuivi son processus pluriannuel de recrutement et de nomination afin d'accroître sa diversité, notamment en élargissant les réseaux existants et en augmentant le bassin de candidats.

Composition du conseil en 2022 :

- 50 % de femmes, 50 % d'hommes
- 10 % se déclarent noirs, 90 % se déclarent blancs

Organisation de deux ateliers virtuels en anglais et en français dans le cadre du Mois de la fierté avec Chris Veldhoven, conseiller, éducateur et défenseur, et Marie LaRoche, coach et consultante. Les séances ont permis de mieux comprendre les obstacles auxquels font face les communautés 2SLGBTQ+ et la façon de créer un milieu de travail et une société plus inclusifs.

87 % des répondants au sondage effectué après la séance ont déclaré que l'atelier les a davantage sensibilisés aux expériences et aux points de vue des membres des communautés 2SLGBTQ+

Organisation d'une séance virtuelle obligatoire de 90 minutes pour tous les gestionnaires de personnel sur les préjugés inconscients et le leadership inclusif, animée par le professeur Dean Delpeache, consultant mondial en diversité et inclusion. Le professeur Delpeache a également donné un atelier virtuel de 60 minutes à tous les employés sur l'importance de l'alliance inclusive pour renforcer l'égalité au sein de l'organisation et favoriser un environnement de bureau plus inclusif.

72 % des répondants au sondage effectué après la séance ont déclaré qu'ils avaient l'impression que la formation sur les préjugés inconscients avait accru leur conscience de soi en tant que leader

MESURES EN 2023

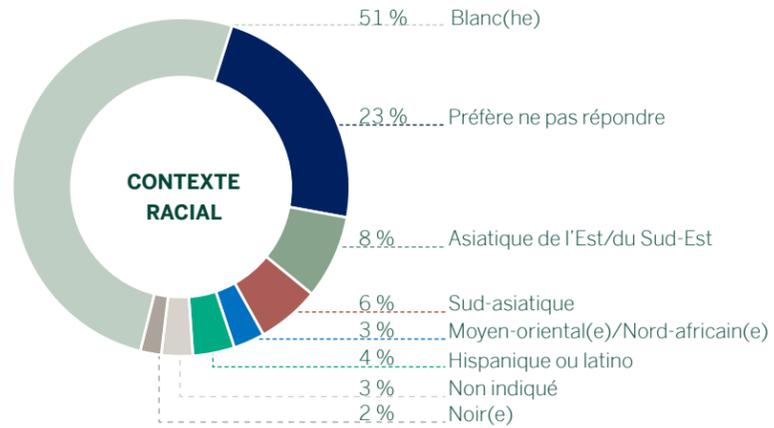
IMPACT EN 2023

En mars 2023, nous avons organisé une table ronde en direct sur le Web en l'honneur de la Journée internationale des droits des femmes. Le groupe comprenait des dirigeantes de la communauté Allied. Les participantes ont discuté de leur parcours de leadership, ont présenté différents points de vue sur la façon de surmonter les obstacles et ont donné des conseils aux futures dirigeantes.

96 % des répondants au sondage effectué après la séance ont déclaré que la table ronde les avait davantage sensibilisés aux points de vue des femmes en entreprise

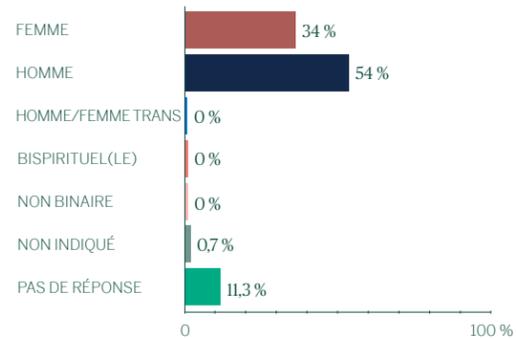
RÉSULTATS DU SONDAGE DE L'EDI 2022

TOUS LES EMPLOYÉS*

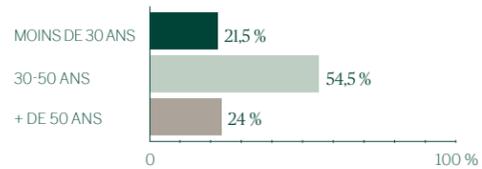


TOUS LES EMPLOYÉS

GENRE

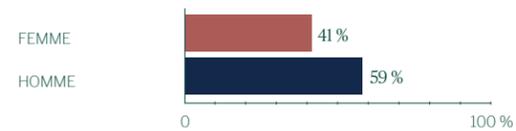


ÂGE

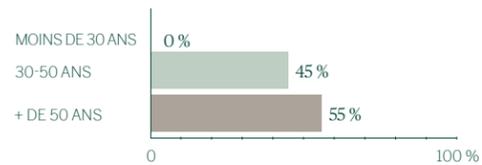


CADRES ET VICE-PRÉSIDENTS

GENRE

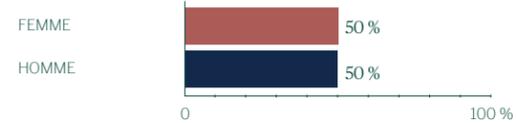


ÂGE

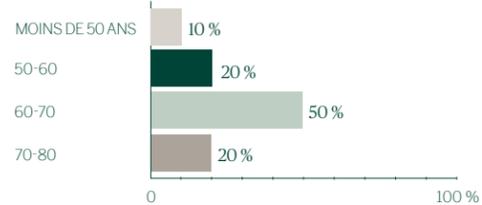


CONSEIL D'ADMINISTRATION

GENRE



ÂGE



* Données recueillies à partir d'un sondage démographique autodéclaré facultatif. 76 % des employés d'Allied ont répondu aux questions démographiques.



Prochaines étapes

- Améliorer la formation sur l'approche et la philosophie en matière d'EDI d'Allied lors de l'intégration des employés.
- Continuer d'offrir une formation continue à l'équipe d'Allied afin d'approfondir la sensibilisation collective, les connaissances et l'empathie à l'égard des enjeux de l'EDI.
- Terminer notre première feuille de route de l'EDI.
- Élaborer notre deuxième feuille de route pour appuyer l'évolution continue du programme d'EDI d'Allied.
- Poursuivre la collecte de commentaires des usagers sur les initiatives d'EDI au moyen de sondages afin d'harmoniser nos programmes avec les communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités.
- Appliquer les leçons tirées de l'audit de l'accessibilité et des recommandations de Rick Hansen pour officialiser les lignes directrices sur la conception inclusive des bâtiments pour les actifs nouveaux et existants.

Santé, bien-être et sécurité

OBJECTIF

- ✓ Fournir un programme de santé et de sécurité de premier plan pour assurer le bien-être des employés, des fournisseurs, des usagers et des visiteurs d'Allied.

Le programme de santé et de sécurité d'Allied comprend des plans d'intervention d'urgence pour chaque actif, des comités régionaux de santé et de sécurité et des inspections régulières dans chaque bâtiment, administrées par les équipes de sécurité et de protection. À la suite d'un audit approfondi de la sécurité et de la protection en 2021, nous avons mis davantage l'accent sur la protection de nos bâtiments. Dans le cadre de cet effort, nous avons élaboré un programme national normalisé pour signaler les incidents propres aux bâtiments et investir dans notre personnel de sécurité externe, afin d'accroître les compétences, l'engagement et le maintien en poste.

INITIATIVES 2022

- Organisation d'une formation interne approfondie sur la santé et la sécurité pour les membres de l'équipe des opérations.
- Réalisation d'audits de sécurité dans chaque bâtiment et lancement de programmes d'amélioration de la sécurité pour chaque actif.
- Élaboration d'un tableau de bord trimestriel pour suivre le nombre d'incidents par surface de 100 000 pieds carrés afin de comprendre les tendances en matière de sécurité dans les villes et les quartiers.
- Collaboration étroite avec des partenaires tiers pour améliorer les connaissances, les compétences et les capacités de nos équipes de sécurité. Les premiers commentaires des usagers ont été positifs, et nous avons constaté une augmentation mesurée de la sécurité globale des bâtiments.

MOBILITÉ ET TRANSPORT ACTIF

Nous offrons aux organisations du savoir des espaces de travail dans des environnements urbains bien desservis. En 2019, nous avons commencé à analyser les Bike Scores, Transit Scores et Walk Scores de nos propriétés dans les villes où nous sommes présents. Dans tous les cas, nous dépassons la moyenne de la ville dans les trois catégories*.

En opérant dans ces zones, nous avons pu offrir à nos employés, aux usagers et aux visiteurs des destinations accessibles qui sont bien desservies par les transports en commun et les infrastructures pour les piétons et les cyclistes. Tous les nouveaux aménagements doivent être dotés d'un espace d'entreposage des vélos, et nous déployons des efforts concertés, dans la mesure du possible, pour améliorer l'infrastructure cyclable existante près de nos actifs opérationnels en mettant en place des installations supplémentaires d'entreposage des vélos et/ou de stationnement. Nous offrons aux usagers et aux employés un accès annuel gratuit à des ateliers de réglage de vélos. Nous proposons également aux employés des rabais sur les transports en commun et le partage de vélos lorsque c'est possible.

* Le Bike Score évalue si une zone est propice au vélo. Pour un emplacement donné, le Bike Score est calculé en analysant l'infrastructure cyclable (pistes, chemins, etc.), la déclivité, les destinations, la connectivité routière et le nombre de navetteurs qui font du vélo. Le Transit Score indique dans quelle mesure un emplacement est bien desservi par les transports en commun. Il est fondé sur des données publiées dans un format standard par les organismes de transports en commun. Le Walk Score mesure la capacité de déplacement à pied depuis n'importe quelle adresse. Pour chaque adresse, le Walk Score analyse des centaines d'itinéraires piétons vers les infrastructures avoisinantes. Les points sont attribués en fonction de la distance par rapport aux infrastructures dans chaque catégorie.



Prochaines étapes

- Utiliser les données du portefeuille qui sont recueillies pour la modélisation prédictive afin d'éviter les incidents liés aux bâtiments et à la sécurité.
- Établir des partenariats avec les Secteurs d'aménagement commercial (SDAC), les municipalités et d'autres propriétaires pour soutenir les membres sans logement de nos communautés.
- Continuer d'intégrer les notes de risques climatiques propres aux actifs dans le programme de gestion intégrée des risques d'Allied.
- Continuer de faire la promotion de la santé et du mieux-être au moyen de déjeuners-causeries et de communications pédagogiques.
- Fournir des installations qui encouragent le transport actif, comme l'entreposage des vélos et les casiers, dans tous les nouveaux aménagements.

L'expérience de l'utilisateur

Allied recherche l'amélioration continue en s'appuyant sur une collecte directe des commentaires de ses usagers. En 2022, nous avons réalisé notre troisième sondage annuel d'évaluation de l'expérience de l'utilisateur avec Kingsley. Les résultats montrent des progrès par rapport à l'année précédente, avec une amélioration des notes dans la plupart des domaines et une augmentation générale de la satisfaction des usagers.

Nous nous sommes engagés à évaluer et à améliorer notre programme d'expérience de l'utilisateur (PEU) afin de favoriser des liens plus solides avec nos usagers et d'améliorer leur expérience au bureau et dans la communauté environnante.

POINTS FORTS DE L'ÉVALUATION DE L'EXPÉRIENCE DE L'USAGER 2022

93 % DES DOMAINES NOTÉS EN AMÉLIORATION PAR RAPPORT À 2021

0,4 % D'AUGMENTATION DE LA SATISFACTION GLOBALE PAR RAPPORT À 2021

46 PROPRIÉTÉS ONT REMPORTÉ LE PRIX D'EXCELLENCE KINGSLEY 2022

 RÉSULTATS TOUJOURS SUPÉRIEURS À L'INDICE DE RECOMMANDATION CLIENT KINGSLEY

En 2022, notre PEU était axé sur la conception et la prestation de programmes portant sur des sujets environnementaux et sociaux, notamment la santé et le mieux-être, les arts et la culture, l'EDI et le développement durable. En organisant ces types d'événements, nous visons à favoriser un sentiment de connexion entre les usagers et à améliorer leur compréhension des sujets liés aux facteurs ESG tout en faisant la promotion de comportements durables.

+ de 7 400 usagers ont participé à 70 événements dans le pays

INITIATIVES 2022

ATELIERS EDI

Organisation de quatre ateliers EDI à l'intention des usagers en l'honneur du Mois de l'histoire des Noirs et du Mois de la fierté afin de célébrer et d'éduquer les communautés noires et 2SLGBTQ+ du Canada.

ATELIERS SUR LES RUCHES ET L'AGRICULTURE URBAINES

En partenariat avec Alveole et MicroHabitat, nous avons organisé plus de 15 ateliers sur les ruches et l'agriculture urbaines à l'échelle nationale, auxquels ont participé plus de 750 usagers.

COLLECTE D'ALIMENTS

Coordination d'une collecte d'aliments au Queen Richmond Centre West et don de 1 200 lb d'aliments non périssables au St. Felix Centre.



CONCERT À L'HEURE DU DÎNER

Coparrainage d'un concert à l'heure du dîner avec Concerts Midi Montréal dans le Square Victoria pour promouvoir la détente et le bien-être des usagers du 747 Square Victoria et des environs.



COLLECTE DE JOUETS

Organisation d'une collecte de jouets pour soutenir la Yonge Street Mission, un organisme de développement local qui offre du soutien et des services aux membres de la communauté vivant dans la pauvreté à Toronto.



SEMAINE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Pour célébrer la Semaine de réduction des déchets, nous avons invité les usagers à participer à un jeu-questionnaire pour tenter de gagner un panier-cadeau zéro déchet, qui comprenait plusieurs articles de cuisine réutilisables. Nous avons également partagé des communications pédagogiques sur la réduction des déchets par courriel et des affiches numériques.



ATELIERS DE RÉGLAGE DE VÉLOS

Trois ateliers de réglage de vélos proposés gratuitement à Toronto et à Montréal, pour plus de 70 vélos.

Prochaines étapes

- Continuer d'établir des partenariats uniques qui améliorent la programmation de l'expérience de l'utilisateur.
- Déterminer les domaines dans lesquels Allied peut le mieux aider les usagers à retourner au bureau.

Développement communautaire

L'immobilier est une industrie profondément humaine qui doit suivre le rythme des changements démographiques et technologiques, ainsi que des attitudes et des expériences humaines en constante évolution. Elle doit être gérée en tenant compte des générations futures afin de favoriser le bien-être humain, la créativité, la connectivité et la diversité. Les principes directeurs de nos initiatives de développement communautaire sont la préservation du patrimoine architectural, la création d'espaces distinctifs, la sensibilité de fonctionnement et l'investissement dans les arts et la culture.

01

Afin de reconnaître l'importance historique de l'édifice Nordelec pour la ville de Montréal, nous avons collaboré avec Bell Archives pour installer une exposition permanente sur la Northern Electric Company Limited et l'évolution du bâtiment depuis le début du XX^e siècle.

02

Construit en 1920 au cœur du quartier du textile de Montréal, le 400 Atlantic était à l'origine une usine de fabrication de cigares, transformée ultérieurement en fabrique de vêtements. Pour améliorer les matériaux et la technologie du bâtiment tout en préservant son caractère et son histoire, nous avons apporté de nombreuses améliorations à l'infrastructure, à l'enveloppe et aux unités. En 2022, notre réaménagement a reçu le Grand Prix de l'Opération patrimoine dans la catégorie Restauration, qui récompense les concepteurs et les promoteurs dont les projets ont transformé des sites patrimoniaux en espaces contemporains précieux.

03

Nous sommes persuadés que nos quartiers, nos bâtiments et nos usagers sont mieux desservis lorsque les artistes demeurent des membres viables de la communauté. En 2012, nous avons créé le programme Make Room for the Arts afin d'appuyer la viabilité économique des artistes locaux et d'accroître le dynamisme culturel et artistique des quartiers où nous sommes présents. Dans le cadre de cette initiative, nous proposons des espaces temporaires et permanents à prix réduit aux artistes, nous embauchons des artistes pour intégrer les arts et la culture dans nos bâtiments et nous nous associons à des institutions qui soutiennent les artistes et les communautés d'artistes. En 2022, Allied a commandé à Shepard Fairey la fresque murale *Paix et Justice* pour le 3575 Saint-Laurent dans le cadre du MURAL Fest 2022. La fresque représente une activiste implorant les spectateurs de s'attaquer aux questions critiques de justice sociale qui nécessitent notre attention, en les plaçant en première ligne de la sensibilisation du public. [Apprenez-en davantage](#) sur la fresque murale dans le numéro 25 de BLOCK, le magazine semestriel d'Allied qui célèbre la rencontre entre les beaux espaces et les idées créatives.



03



01



02

04

Chez Allied, nous sommes persuadés qu'il relève de notre responsabilité d'accroître l'égalité et l'équité au Canada. En 2022, Allied a entrepris de faire progresser la cause de la vérité et de la réconciliation. Nous avons pris plusieurs mesures pour démontrer notre engagement à travailler avec nos partenaires et alliés autochtones pour comprendre comment nous pouvons apprendre la vérité sur l'histoire des peuples autochtones au Canada. Nous ne pouvons pas effacer le passé, mais nous pouvons aller de l'avant et bâtir des communautés qui reflètent les visions et les valeurs des premiers gardiens de « l'Île de la Tortue ».

SÉRIE D'ATELIERS SUR L'IMMOBILIER

En 2022 et 2023, nous avons établi un partenariat avec Shared Path, l'Institut de développement urbain de Toronto et Westbank pour offrir une série d'ateliers à l'intention des chefs de file de l'industrie afin de les aider à mieux comprendre la colonisation et ses répercussions sur les peuples autochtones, et pour commencer à explorer les possibilités de collaboration en matière de développement immobilier.

En juin 2022, nous avons organisé le premier atelier avec 50 hauts dirigeants dans l'immobilier. Les activités de la journée comprenaient une cérémonie de purification en ouverture et une Activité des couvertures de KAIROS (ACK). L'ACK est un outil d'enseignement expérientiel qui invite les participants à découvrir un nouveau récit de l'histoire, notamment sur la période avant les contacts, la conclusion de traités, la colonisation et la résistance. Les participants marchent sur des couvertures représentant les terres et endossent le rôle des Premières Nations, des Inuits et, plus tard, des Métis. Les animateurs lisent le scénario en tant que narrateurs et jouent le rôle d'explorateurs et de colons européens. Les participants lisent des parchemins et utilisent des fiches qui détermineront leurs résultats. En impliquant les dimensions émotionnelles et intellectuelles, l'ACK éduque tout en augmentant l'empathie.

En mars 2023, nous avons organisé le deuxième atelier axé sur des projets précis, qui ont démontré un engagement et une collaboration fructueux avec les communautés autochtones. Des représentants de Westbank et de la nation Squamish ont présenté un exposé sur le projet Senákw à Vancouver. Tim Coldwell de Chandos Construction a fait part de ses stratégies pour impliquer les communautés autochtones, y compris par l'établissement de cibles en matière d'approvisionnements et d'embauches sociaux. Les présentations ont été suivies de cercles de parole pour permettre aux participants de réfléchir et d'identifier les mesures applicables au sein de leur organisation.

RÉPONDANTS QUI ONT COMMENCÉ À FAIRE QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU OU DE DIFFÉRENT POUR SE FAMILIARISER PAR RAPPORT À LA CULTURE ET AUX ENJEUX AUTOCHTONES ET EN APPRENDRE PLUS SUR CE SUJET

38 %

Après l'atelier 1

84 %

Après l'atelier 2

ÉDUCATION SUR L'HISTOIRE AUTOCHTONE

En 2022 et début 2023, nous avons proposé l'ACK à tous les employés d'Allied afin d'accroître notre compréhension et notre sensibilisation collectives aux répercussions de la colonisation sur les peuples autochtones. Tous les employés ont été invités à participer à des séances d'une demi-journée partout dans le pays, et environ 40 % d'entre eux ont participé à la formation.

88 %

DES RÉPONDANTS AU SONDAGE ONT INDIQUÉ QUE L'ACK A AMÉLIORÉ LEURS CONNAISSANCES ET LEUR COMPRÉHENSION DE L'HISTOIRE DES PEUPLES AUTOCHTONES ET DE LA COLONISATION

JOURNÉE NATIONALE DE LA VÉRITÉ ET DE LA RÉCONCILIATION

L'équipe Allied s'est réunie en l'honneur de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, qui a été créée pour commémorer les séquelles néfastes laissées par les pensionnats indiens et honorer les survivants, leurs familles et les enfants qui ne sont jamais rentrés chez eux. Cette journée coïncide également avec la Journée du chandail orange, qui vise à reconnaître l'expérience des enfants dans les pensionnats et à souligner que « Chaque enfant compte ».

- Des chandails orange ont été remis à tous les membres de l'équipe Allied. Cinquante pour cent des bénéfices des ventes ont été donnés à la Orange Shirt Society.
- Les membres de l'équipe ont participé à une présentation sur les séquelles laissées par les pensionnats et ont observé un moment de silence.
- Nous avons affiché dans notre bureau de Toronto des décalcomanies conçues par Geraldine Catalbas, étudiante à Ponoka et gagnante du concours de la Journée du chandail orange.

CODE DE CONDUITE

En 2022, nous avons ajouté une disposition à notre Code de conduite qui reconnaît les droits des peuples autochtones au Canada en nous alignant sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et en démontrant notre engagement à l'égard de la vérité et de la réconciliation.



Prochaines étapes

- Continuer de mesurer l'impact économique, communautaire et culturel des contributions artistiques et culturelles d'Allied.
- Tirer parti des journées de bénévolat des employés pour contribuer aux communautés locales.
- Organiser la troisième série d'ateliers sur l'immobilier pour que les participants se réunissent une dernière fois et partagent les mesures qu'ils ont prises pour faire progresser la vérité et la réconciliation.

Gouvernance

Nous voulons nous assurer que notre infrastructure de gouvernance environnementale et sociale favorise une conduite des affaires équitable, transparente et responsable.

- 23 Gestion des risques liés au climat
- 23 Divulcation et transparence relatives à l'ESG
- 24 Autres domaines d'intérêt ESG



Gestion des risques liés au climat

OBJECTIF

- ✓ Intégrer les risques liés aux facteurs ESG, en commençant par les risques climatiques physiques et de transition, dans notre processus actuel de gestion des risques et nos fonctions opérationnelles.

Depuis 2017, le conseil d'administration a reconnu que le changement climatique représentait un risque environnemental pour les activités d'Allied, et ce pour deux raisons : i) la probabilité accrue de catastrophes naturelles et de phénomènes météorologiques violents et ii) l'impact du passage à une économie à faibles émissions de carbone sur l'investissement et la gestion immobiliers à travers l'évolution des politiques, des tendances du marché et des technologies associées.

Le conseil d'administration et ses comités collaborent activement avec la direction au sujet de l'identification et de la gestion des risques principaux et émergents auxquels Allied fait face. Allied reconnaît l'importance d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ou avant afin d'atténuer les effets néfastes du changement climatique et de réduire l'exposition de l'entreprise aux risques physiques et de transition. Nous élaborons actuellement un plan de neutralité carbone qui déterminera la voie à suivre pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, au plus tard (consultez la page 8). Dans le cadre de l'élaboration de notre plan de neutralité carbone, nous avons établi un prix fictif du carbone en interne, qui joue le rôle de prix théorique du marché par tonne de carbone générée par nos opérations. Le prix fictif du carbone nous permet de quantifier l'impact des émissions de carbone sur notre entreprise et de prendre des décisions qui tiennent compte du risque de transition prévu. Au cours de l'année, nous prévoyons de déployer la Stratégie de résilience climatique physique d'Allied. L'objectif de cette stratégie appliquée à l'échelle des actifs est de mieux comprendre les risques climatiques physiques qui pèsent sur notre portefeuille et de mettre en œuvre des mesures qui améliorent la résilience de nos bâtiments afin d'atténuer les répercussions potentielles du changement climatique. Consultez la page 10 pour plus d'informations.

Afin d'améliorer nos processus de gestion des risques liés au climat, notre planification des immobilisations et la préparation des actifs, nous avons commencé à mettre en œuvre les recommandations établies par la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) en 2022. Allied a également organisé une série d'ateliers avec des membres de l'équipe interfonctionnelle et des experts du climat externes afin de déterminer les risques et les opportunités associés aux répercussions du changement climatique sur le secteur immobilier canadien en utilisant deux scénarios à court terme (avant 2030) et à long terme (au-delà de 2030). Cet exercice nous a aidés à évaluer notre niveau de préparation aux impacts climatiques, à établir l'ordre de priorité des mesures en fonction de notre niveau de préparation perçu et à nous concentrer sur celles qui contribueront directement à la résilience de l'entreprise.

Prochaines étapes

- Continuer d'aborder les risques et les opportunités identifiés par l'analyse des scénarios dans les activités quotidiennes et les processus de prévision futurs.
- Calculer les notes de risque physique de tous les actifs du portefeuille au cours des prochaines années.
- Continuer d'harmoniser les rapports avec les recommandations de la TCFD et d'autres normes de déclaration pertinentes relatives au climat.
- Intégrer le prix fictif du carbone en interne dans le processus décisionnel applicable.

Divulgation et transparence relatives à l'ESG

OBJECTIF

- ✓ Divulguer et communiquer notre rendement ESG d'une manière exacte, accessible, comparable, cohérente et qui reflète nos réalisations et nos possibilités de croissance.

La divulgation du rendement ESG est devenue une démarche plus volontaire et explicite, en particulier pour les entités publiques comme Allied. Nous examinons continuellement les cadres et les évaluations en vigueur afin d'améliorer la divulgation de notre rendement ESG.

Nous maintenons une gouvernance claire et une approche fondée sur des paramètres pour garantir notre responsabilité à l'égard de nos intervenants. Les mesures ESG de l'entreprise ont été introduites en 2021. Depuis 2022, elles sont directement liées à la rémunération incitative annuelle de tous les employés.

MESURES ESG DU TABLEAU DE BORD D'ENTREPRISE 2022 D'ALLIED

CIBLE	RÉSULTAT	
Score GRESB de 75	86	SCORE GRESB
Score d'engagement des employés égal ou supérieur au premier quartile du Canada	72 %	SCORE D'ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS
Taux de satisfaction des usagers de 4,36	4,43	AMÉLIORATION DU SCORE PAR RAPPORT À 2021
Tenir 100 % des engagements de 2022 dans la feuille de route de l'EDI d'Allied	RÉALISATION DE 100 % DES ENGAGEMENTS DE 2022 ET DE TROIS AUTRES PROJETS PERCUTANTS	

CADRES DE DIVULGATION ET ÉVALUATIONS DE TIERS

Au 31 décembre 2022

3	3	6
QUALITYSCORE GOUVERNANCE ISS	QUALITYSCORE ENVIRONNEMENT ISS	QUALITYSCORE SOCIAL ISS
82	86	88
100	100	100
GRESB 2022 Portefeuille d'aménagement	GRESB 2022 Investissements à long terme	2022 Board Games

Prochaines étapes

- Poursuivre la présentation de rapports conformément aux recommandations de la GRI, du SASB, des ODD de l'ONU et de la TCFD.
- Harmoniser les rapports trimestriels et le rapport ESG annuel avec les exigences des IFRS mises à jour.

Autres domaines d'intérêt ESG

BIODIVERSITÉ

Bien que la biodiversité n'ait pas été identifiée comme l'un de nos principaux sujets concernant l'ESG en 2021, nous reconnaissons son importance cruciale pour l'environnement et l'humanité tout entière. Allied a déployé des efforts concertés pour faire progresser la biodiversité au profit de nos usagers et des quartiers où nous exerçons nos activités. Nous avons plusieurs initiatives en cours qui contribuent à la biodiversité locale.

Habitats des abeilles mellifères

Depuis 2017, nous transformons les espaces inutilisés sur les toits en habitats pour les abeilles. En 2022, nous avons 41 ruches au Canada qui produisaient 4 000 pots de miel et abritaient environ 2 millions d'abeilles. Dans le cadre de notre partenariat avec Alveole, nous proposons à nos usagers des séminaires gratuits et des séances de formation pour en apprendre davantage sur les ruches urbaines. En 2022, nous avons fait don de deux de nos séances à deux écoles primaires de la région du Grand Toronto dans le cadre de nos activités de sensibilisation communautaire. Plus de 250 employés et élèves de la prématernelle à la troisième année ont participé à des présentations en classe pour découvrir des connaissances de base concernant les abeilles mellifères et leur rôle pour la biodiversité.

Fermes urbaines

Six fermes urbaines sur le toit de nos bâtiments à Toronto et à Montréal cultivent au total 3 000 plantes comestibles et offrent également un abri pour les pollinisateurs et d'autres insectes bénéfiques. L'année dernière, les jardins ont produit 1 800 livres de légumes frais, de fleurs comestibles et d'herbes aromatiques qui ont été donnés à plusieurs banques alimentaires locales. Dans le cadre du programme, nous avons fait don de 350 repas au Club des petits déjeuners du Canada, afin d'aider les enfants à accéder à des aliments sains.

Conservation

Allied comprend l'importance de tirer parti des partenariats pour favoriser la biodiversité. Dans le cadre de l'aménagement du TELUS Sky au centre-ville de Calgary, Allied et ses partenaires d'aménagement Westbank et TELUS ont contribué à la conservation d'environ 27 000 pieds carrés de terres protégées en Alberta, en collaboration avec la Southern Alberta Land Trust Society.

APPROVISIONNEMENT DURABLE

Allied a entrepris d'examiner et de repenser son processus d'approvisionnement dans le but d'adopter des pratiques exemplaires et d'intégrer une approche plus équilibrée de la sélection des fournisseurs. Même si nous en sommes encore aux étapes initiales, nous avons été heureux de découvrir que bon nombre de nos fournisseurs partenaires partagent nos valeurs ESG. Nous élaborerons une matrice de sélection des fournisseurs qui comprendra des mesures opérationnelles, financières et liées aux facteurs ESG afin d'évaluer les fournisseurs et de nous assurer qu'Allied en tire le meilleur profit tout en faisant progresser nos priorités ESG.

CYBERSÉCURITÉ

Allied déploie des défenses de cybersécurité complètes et à plusieurs niveaux pour protéger ses systèmes et ses actifs numériques les plus précieux. Cette approche comprend le respect des lignes directrices de la norme ISO 27001 dans notre cadre ainsi que l'exécution annuelle de multiples audits et tests par des tiers. Notre rendement lors des tests de pénétration les plus récents a été considéré comme « supérieur à la moyenne », tout comme notre note de sécurité externe de 84 %. Notre stratégie comprend l'amélioration continue de notre défense, y compris un écosystème axé sur l'informatique en nuage, ainsi que des sauvegardes redondantes et des applications de sécurité de premier ordre.

DROITS DE LA PERSONNE

Le respect des droits de la personne est l'une des valeurs fondamentales d'Allied. Nous nous efforçons de respecter et de promouvoir les droits de la personne dans nos relations avec les employés, les fournisseurs, les usagers et les communautés dans lesquelles nous travaillons. Allied appuie et promeut les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et respecte les lois applicables en matière de droits de la personne. Cette responsabilité est démontrée dans l'ensemble de nos opérations et dans les politiques officielles qui se trouvent sur notre site Web.



Annexe

26	Méthodologie d'établissement de rapport et données sur le rendement environnemental
27	Évaluation de la pertinence 2021
28	Tableau SASB
31	Tableau GRI
47	Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)
49	Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD ONU)
50	Déclaration d'assurance

Méthodologie d’établissement de rapport et données sur le rendement environnemental

DÉFINITION DU PORTEFEUILLE

Allied utilise trois définitions de portefeuille

• **Portefeuille à long terme** : Il comprend les données sur les bâtiments opérationnels appartenant à Allied au cours de l’année de déclaration, y compris les biens en coentreprise dont nous sommes propriétaires à plus de 25 %. En 2022, cela représente 187 bâtiments pour une surface de plancher brute (SPB) totale de 19 794 553 pieds carrés. Les propriétés exclues de notre définition du portefeuille à long terme comprennent les bâtiments suivants dont Allied est l’occupant et non le propriétaire : 250, rue Front Ouest; et les bâtiments exploités par Allied, mais qui ne lui appartiennent pas : 99, avenue Yorkville. Les nouveaux bâtiments acquis par Allied en 2022 sont inclus dans notre définition du portefeuille à long terme 2022, au prorata de la date d’acquisition. Cela comprend le 1010, rue Sherbrooke Ouest, le 110, rue Yonge, le 175, rue Bloor Est, le 525, avenue University, le 1185, rue Georgia Ouest, le 1508 Broadway Ouest, le 540, rue King Ouest et le 121, rue John. Toutes les propriétés faisant l’objet de rénovations majeures avec occupation partielle et/ou consommation de services publics sont incluses dans le portefeuille à long terme. Cela comprend : le 400 Atlantic, le Boardwalk & Revillon Building –10310, 102^e Avenue Nord-Ouest, le Revillon Parkade – 10230, 104^e rue Nord-Ouest, le 422-424 rue Wellington Ouest, le Lougheed Building – 604, 1^{er} rue Sud-Ouest, le RCA, 1001 rue Lenoir, le 3575 rue Saint-Laurent, le 185 avenue Spadina, le 342 rue Water et le 1001 boulevard Robert-Bourassa. Pour la GRI et le SASB, ces propriétés sont exclues ou calculées au prorata en fonction de la date des rénovations majeures, ce qui donne des chiffres différents sur la consommation totale et la couverture des données. En ce qui concerne les biens en coentreprise, les données sur le rendement environnemental déclarées ne sont pas calculées au prorata en fonction du pourcentage de participation d’Allied : les données sur le rendement environnemental de l’ensemble du bâtiment sont déclarées.

• **Changements comparables** : Les valeurs comparables reflètent la consommation totale des bâtiments opérationnels appartenant à Allied en 2021 et 2022. Tout bâtiment acheté ou vendu au cours de la période de déclaration est exclu des valeurs comparables. Les valeurs comparables ne tiennent compte que des propriétés avec les critères d’évaluation suivants du GRESB :
 — La plage de disponibilité des données couvre au moins 355 jours pour 2021 et 2022
 — La couverture des données est positive
 — Les couvertures des données pour 2021 et 2022 présentent une différence de moins de 1 %
 — L’actif est entièrement opérationnel en 2021 et 2022

• **Portefeuille cible** : Allied a fixé des cibles initiales pour la réduction de l’énergie, des émissions de GES, de l’eau et des déchets en 2021. L’année cible est 2024 (les résultats seront communiqués en 2025) et l’année de référence est 2019. Pour ce qui est de l’énergie et du carbone, la limite du portefeuille cible a été établie en 2021 et est maintenue constante d’une année à l’autre, à l’exception du RCA, 1001 rue Lenoir, qui fait l’objet d’importantes rénovations et qui a été exclu du portefeuille cible. Le portefeuille cible pour l’énergie et le carbone couvre 111 propriétés totalisant 13,66 millions de pieds carrés ou 69 % de la SPB de notre portefeuille à long terme. La couverture des données sur l’eau et les déchets est plus faible en raison du manque d’accès aux données de référence pour 2019 (voir les sections sur l’eau et les déchets ci-dessous). Notre portefeuille cible comprend tous les bâtiments opérationnels appartenant à Allied au 31 décembre 2021, avec certaines exclusions décrites (voir les exclusions du portefeuille cible).

GESTION DES DONNÉES

Énergie

- Le rendement énergétique est suivi à l’aide d’ENERGY STAR® Portfolio Manager.
- La couverture des données sur l’énergie était de 94 % dans l’ensemble de notre portefeuille à long terme en 2020 et de 95 % dans l’ensemble de notre portefeuille à long terme en 2021 et 2022.
- L’intensité énergétique est calculée en divisant la consommation de tous les bâtiments opérationnels appartenant à Allied au 31 décembre 2022 par la superficie totale en pieds carrés (SPB) de la même liste de bâtiments.

Émissions de GES

- La couverture des données sur les émissions de GES était de 94 % dans l’ensemble de notre portefeuille à long terme en 2020 et de 95 % dans l’ensemble de notre portefeuille à long terme en 2021 et 2022.
- Les données sur les GES sont calculées en tonnes métriques d’équivalent CO₂ (tCO₂e) par notre partenaire de données Measurabl, en fonction de la consommation d’énergie.
 - Les émissions de la portée 1 sont calculées en fonction de la consommation de gaz naturel de nos surfaces de plancher gérées directement.
 - Les émissions de la portée 2 sont calculées en fonction de la consommation d’électricité et d’énergie de nos surfaces de plancher gérées directement.
 - Measurabl utilise des facteurs d’émission basés sur les valeurs publiées dans le Rapport d’inventaire national (RIN) canadien de 2022. Pour les propriétés utilisant des systèmes énergétiques de quartier, Allied utilise les facteurs d’émission publiés par les services publics d’énergie de quartier locaux, le cas échéant.
- La consommation d’énergie de notre surface de plancher gérée indirectement fait partie de nos émissions de portée 3 et n’est pas incluse dans le présent rapport.
- Nous incluons les émissions des portées 1 et 2 dans nos cibles de réduction, car elles représentent les émissions sur lesquelles nous avons le plus de contrôle.
- L’intensité des émissions de GES est calculée en divisant les émissions de tous les bâtiments opérationnels appartenant à Allied au 31 décembre 2022 par la superficie totale en pieds carrés (SPB) de la même liste de bâtiments.

Eau

- La consommation d’eau est suivie à l’aide d’ENERGY STAR® Portfolio Manager.
- La couverture des données sur l’eau était de 75 % dans notre portefeuille à long terme en 2020, de 83,3 % en 2021 et de 89 % en 2022.
- L’intensité d’utilisation de l’eau est calculée en divisant la consommation de tous les bâtiments opérationnels appartenant à Allied au 31 décembre 2022 par la superficie totale en pieds carrés (SPB) de la même liste de bâtiments.
- Certains actifs situés dans la ville de Montréal n’ont pas de compteurs d’eau installés sur place, ce qui limite notre couverture de données sur l’eau. Lorsque des compteurs d’eau sont installés sur les sites, les relevés manuels sont consignés mensuellement par notre équipe des opérations.

Déchets

- Le volume total de déchets collectés correspond au poids en tonnes métriques des déchets dangereux et non dangereux envoyés aux centres d’enfouissement ou recyclés, compostés ou donnés. Les déchets dangereux comprennent les cartouches d’encre en poudre d’imprimante, les piles, les déchets électroniques et les lampes fluorescentes.
- Le taux de réacheminement des déchets est calculé en divisant le poids de nos déchets réacheminés (c.-à-d. recyclés/compostés/donnés) par le poids total de tous les déchets de tous les bâtiments opérationnels appartenant à Allied au 31 décembre 2022.
- La couverture des données sur les déchets était de 80 % dans notre portefeuille à long terme en 2020, de 82 % en 2021 et de 85 % en 2022.
- Plusieurs actifs d’Allied n’ont pas de données associées sur les déchets, car les déchets sont gérés par un seul locataire, par exemple dans 1) les logements résidentiels 2) les restaurants et les bars et 3) certains espaces de bureau. Dans ces cas, le locataire est responsable de la gestion des déchets et Allied ne fait pas le suivi des quantités de déchets. Dans d’autres cas où il n’y a pas de données, la propriété ne produit pas de déchets, comme c’est le cas des stationnements et des structures de stationnement. Certains actifs situés dans la ville de Montréal font collecter leurs déchets par une municipalité locale qui ne fournit pas de données sur le transport et le réacheminement des déchets, ce qui limite la couverture de nos données sur les déchets.

RENDEMENT DU PORTEFEUILLE À LONG TERME						
MESURE	2019	2020	2021	2022	COMPARABLE	
Consommation d’énergie (MWh)	473 265 MWh	477 661 MWh	496 689 MWh	531 997 MWh	+5,6 %	consommation d’énergie par rapport à 2021, couvrant 91,9 % de notre portefeuille
Émissions de GES des portées 1 et 2 (MtCO ₂ e)	43 882 MtCO ₂ e	44 270 MtCO ₂ e	45 323 MtCO ₂ e	49 585 MtCO ₂ e	+7,59 %	émissions de carbone par rapport à 2021, couvrant 92,1 % de notre portefeuille à long terme
Consommation d’eau (m ³)	647 943 m ³	635 403 m ³	663 401 m ³	830 652 m ³	+18,7 %	consommation d’eau par rapport à 2021, couvrant 84,6 % de notre portefeuille à long terme
Production de déchets (Mt)	9 911 Mt	4 334 Mt	3 939 Mt	5 035 Mt	+14,6 %	production de déchets

COUVERTURE ET RENDEMENT DU PORTEFEUILLE CIBLE					
MESURE	COUVERTURE DE RÉFÉRENCE 2019 (SPB)	RÉFÉRENCE 2019 ^[1]	2021	2022	CIBLE POUR 2024
Intensité énergétique (IE) moyenne		24,7 kWh/pi ²	20,9 kWh/pi ²	21,5 kWh/pi ²	22,6 kWh/pi ²
Intensité des gaz à effet de serre (IGES) moyenne		2,49 kgCO ₂ e/pi ²	2,18 kgCO ₂ e/pi ²	2,21 kgCO ₂ e/pi ²	2,33 kgCO ₂ e/pi ²
Émissions de gaz à effet de serre cumulées		34 799 MtCO ₂ e	30 467 MtCO ₂ e	29 953 MtCO ₂ e	31 768 MtCO ₂ e
Intensité de l’utilisation de l’eau (IUE) moyenne		67,0 L/pi ²	38,0 L/pi ²	46,2 L/pi ²	59,1 L/pi ²
Taux de réacheminement des déchets		46 %	47 %	48 %	64 %

[1] La limite de la cible a été établie à 14,0 M pi².

EXCLUSIONS DU PORTEFEUILLE CIBLE

Propriétés entièrement exclues des limites de notre portefeuille cible pour 2024

Les bâtiments avec (1) des espaces ou des habitudes de consommation atypiques, (2) des usagers qui contrôlent le rendement ou (3) des usagers qui paient directement les services publics ont été exclus de cet exercice, ce qui représente 1,4 million de pieds carrés (SPB). Ils comprennent les éléments suivants :

- Centres de données urbains (0,6 million pi²) : 151 rue Front, 905 rue King
- Maisons résidentielles (0,02 million pi²) : 501 Adelaide O, 499 Adelaide O, 589-591 Richmond O, 133 George, 135 George, 137 George, 139 George, 141 George, 143 George, 145 George, 159-161 Bathurst, 145-157 Bathurst
- Magasins de détail, services alimentaires/restaurants/bars, collèges/universités, boîtes de nuit (0,4 million pi²) : 485 King, 230 Richmond, Five Roses Building – 731-739 10^e, Union Centre – 20 York, 36-40 Wellington, 50 Wellington, 668 King, 117-119 John, 478 King – commerce de détail en coentreprise, 54 L’Esplanade, 552-560 King, 613 11^e Avenue, 617 11^e Avenue, Alberta Block - 805 1^{er} rue, Alberta Hotel – 808 1^{er} rue, Glenbow – 802 11^e avenue
- Stationnements (0,2 million pi²) : 105 George, 301 Markham, 388 Richmond, 478 King/15 Brant, 560 King, 650 King, Revillon Parkade – 10230 104^e rue
- Acquisition immobilière récente (en 2022) : 540 rue King Ouest, 121 rue John, bâtiment Dominion – 207 rue Hasting Ouest, 1010 Sherbrooke, 175 rue Bloor Est, 110 rue Yonge, 525 avenue University, 1508 Broadway O, 1185 Georgia Ouest
- Propriétés qui ont commencé à subir des rénovations majeures : RCA, 1001 rue Lenoir

Propriétés exclues de la limite du portefeuille cible d’intensité énergétique/des émissions de GES en raison de la consommation d’énergie de référence de 2019 égale ou inférieure à 10 kWh/pi²

1050 Homer, 1220 Homer, 948-950 Homer, 342 Water, 375 Water, 365 Railway, 151-155 West Hastings, 2233 Columbia, Customs House – 134 11^e avenue, Demcor Condo – 221 10^e avenue, Glenbow Ellison – 812 11^e avenue, TELUS Sky – 685 Centre, 241 Spadina, 125 John, 387 Adelaide, 388 King, 420 Wellington, College & Palmerston – 491 College JV, 3530-3540 Saint-Laurent, 4396-4410 Saint-Laurent, Nordelec – 1301-1303, Montmorency, Nordelec – 1655 Richardson, 425 Viger

Propriétés exclues de la limite du portefeuille cible d’intensité d’utilisation de l’eau en raison de la consommation d’eau de référence de 2019 égale ou inférieure à 5 L/pi²
 365 Railway, 375 Water, Customs House – 134 11e, Demcor Condo - 221 10e, Glenbow Ellison – 812 11e, Lougheed - 604 1re rue, TELUS Sky – 685 Centre, 125 John, 3510 Saint-Laurent, 3530-3540 Saint-Laurent, 400 Atlantic, 425 Viger, 4396-4410 Saint-Laurent, 451-481 Sainte-Catherine, 480 Saint-Laurent, 5445 de Gaspé, 5455 de Gaspé, 5505 Saint-Laurent, 6300 Parc, 700 De La Gauchetière, 740 Saint Maurice, 747 Square Victoria, 8 Place du Commerce, 85 Saint-Paul, Nordelec – 1301-1303 Montmorency, Nordelec – 1655 Richardson, Nordelec – 1751 & 1700 Saint Patrick, RCA 1001 Lenoir

Propriétés exclues de la limite du portefeuille cible d’intensité des déchets en raison de la référence de 2019 égale ou inférieure à 0 t (en raison de données manquantes)

1220 Homer, 2233 Columbia, 365 Railway, Customs House – 14 11e, Demcor Condo - 221 10e, Glenbow Ellison – 812 11e, Lougheed - 604 1re rue, TELUS Sky – 685 Centre, 375 Water, 387 Adelaide, 125 John, 185 Spadina, 208 Adelaide, College & Palmerston – 491 College Street, 25 Breithaupt, 51 Breithaupt, 64 Jefferson, 740 Saint Maurice, 747 Square Victoria, 8 Place du Commerce, CDM – 75 Queen & 700 Wellington, 3530-3540 Saint-Laurent, Nordelec – 1301-1303 Montmorency, 425 Viger, 4396-4410 Saint-Laurent, 451-481 Sainte-Catherine

Évaluation de la pertinence 2021

La première évaluation de la pertinence d'Allied a servi d'approche factuelle pour cerner les sujets relatifs à l'ESG les plus importants pour nos intervenants et notre entreprise. Aux fins de notre évaluation, nous avons défini l'impact comme étant les effets réels et potentiels de l'aménagement et de l'exploitation de nos bâtiments. Cela comprend les impacts directement liés à nos bâtiments, comme la consommation de ressources environnementales, les émissions, la santé et le bien-être des occupants et le lien avec la communauté. Cela comprend également nos impacts en tant qu'entreprise, comme la façon dont nous traitons nos employés, contribuons aux communautés, divulguons notre rendement et gérons les risques pour notre entreprise, nos employés et nos usagers. Pour assurer l'harmonisation avec la GRI, l'évaluation comprenait les activités suivantes :

- Un examen approfondi des :
 - Lois et politiques pertinentes, là où Allied possède et exploite des bâtiments
 - Huit cadres mondiaux d'établissement de rapports et de divulgation concernant l'ESG
 - 10 pairs qui se trouvent en tête, afin de comprendre l'orientation et la priorisation dominantes des sujets de l'ESG au sein de l'industrie de l'immobilier commercial
- Des entretiens individuels avec sept membres de l'équipe de direction d'Allied, y compris notre chef de la direction, notre chef des finances, notre chef de l'exploitation, notre vice-président principal au développement, notre vice-président principal aux opérations spéciales, notre premier vice-président et avocat général et un membre du Conseil.
- Un sondage auprès de l'ensemble des employés pour comprendre les priorités ESG de notre équipe. Le taux de réponse au sondage était de 64 %.
- Des entretiens approfondis avec 12 intervenants externes représentant différents aspects de notre entreprise, y compris des usagers, des partenaires communautaires, des administrations municipales, des investisseurs, des fournisseurs et des partenaires de coentreprises dans les villes où nous sommes présents.

En appliquant les données et les renseignements recueillis, nous avons noté 26 sujets ESG pertinents sur une échelle de un à cinq en fonction de leur importance pour nos intervenants et de notre potentiel d'impact. Les résultats, tels qu'indiqués dans la matrice de pertinence d'Allied ci-dessous, décrivent les 10 sujets ayant obtenu la meilleure note, qui ont été approuvés par le comité de l'ESG d'Allied comme étant le fondement de notre stratégie concernant l'ESG.

MATRICE DE PERTINENCE D'ALLIED

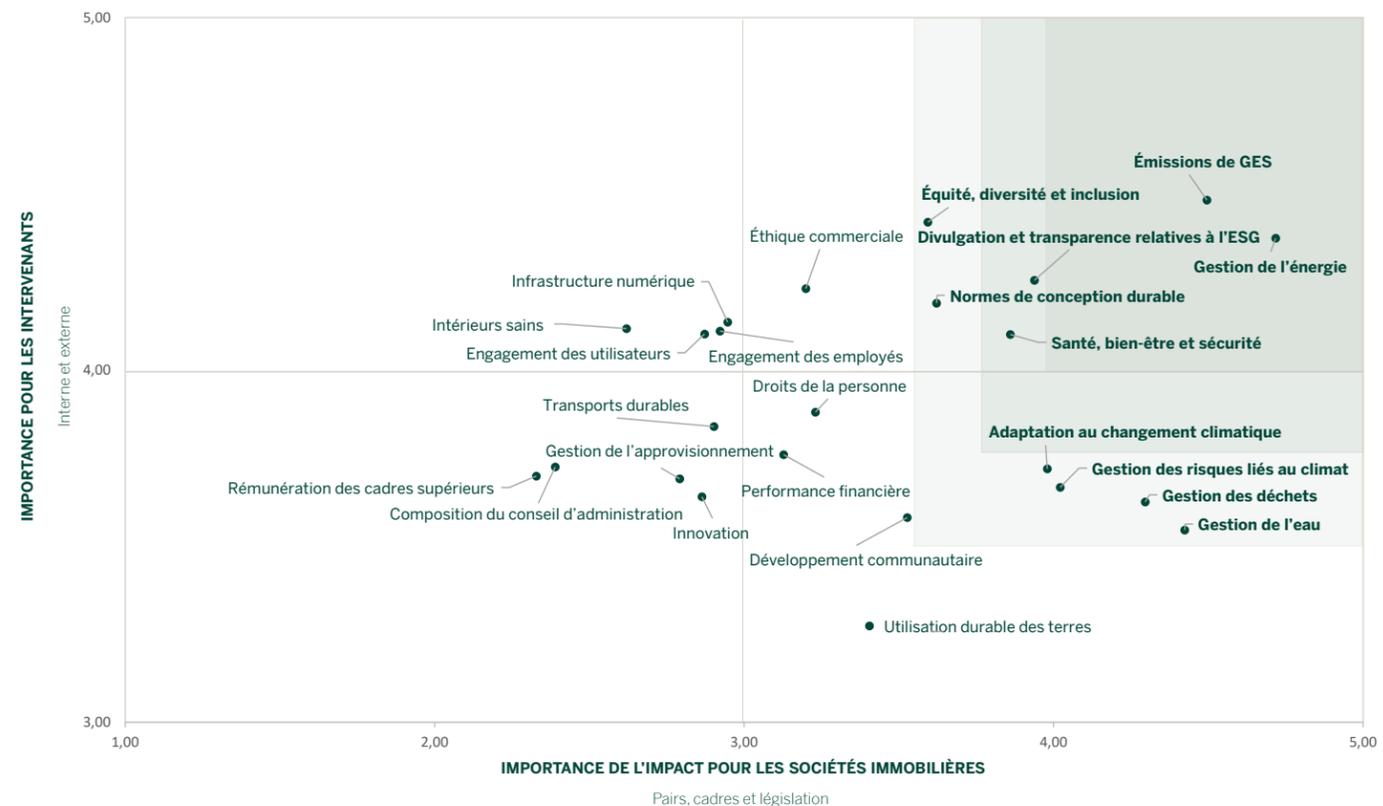


Tableau SASB

GESTION DE L'ÉNERGIE			RÉPONSE										
CODE SASB	MESURES COMPTABLES	UNITÉ DE MESURE	TOTAL	BUREAU	USAGE MIXTE (BUREAU/DÉTAIL)	DÉTAIL (BARS/RESTAURANTS)	DÉTAIL (GRAND PUBLIC)	USAGE MIXTE (AUTRE)	ÉDUCATION	TECHNOLOGIE (CENTRE DE DONNÉES)	HÉBERGEMENT, LOISIRS	RÉSIDENTIEL	STATIONNEMENT
IF-RE-130A.1	Couverture des données de consommation énergétique en pourcentage de la surface de plancher totale, par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi²)	94,78 %	96,65 %	76,00 %	78,04 %	16,16 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	-
IF-RE-130A.2	(1) Énergie totale consommée en 2022 par zone de portefeuille avec couverture des données	Gigajoule (GJ)	1 884 614,40 GJ	1 198 281,60 GJ	85 636,80 GJ	7 120,80 GJ	417,60 GJ	139 532,40 GJ	5 493,60 GJ	440 413,20 GJ	2 570,40 GJ	5 144,40 GJ	-
IF-RE-130A.2	(2) Pourcentage de l'énergie totale provenant du réseau électrique, par sous-secteur immobilier	%	62,48 %	64,09 %	39,55 %	41,41 %	28,45 %	78,71 %	72,54 %	57,90 %	50,70 %	45,63 %	-
IF-RE-130A.2	(3) Pourcentage de l'énergie totale provenant de sources renouvelables, par sous-secteur immobilier	%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IF-RE-130A.3	Variation comparable de la consommation d'énergie de la zone de portefeuille avec couverture des données, par sous-secteur immobilier	%	5,66 %	6,93 %	9,26 %	25,23 %	-7,40 %	8,11 %	10,42 %	0,93 %	0,78 %	4,87 %	-
IF-RE-130A.4	Pourcentage du portefeuille admissible qui a obtenu une note énergétique, par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi²)	69,36 %	77,90 %	34,91 %	-	-	72,15 %	-	-	-	-	-
IF-RE-130A.4	Pourcentage du portefeuille admissible certifié ENERGY STAR, par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi²)	12,05 %	10,31 %	-	-	-	72,15 %	-	-	-	-	-
IF-RE-130A.5	Description de la façon dont les considérations relatives à la gestion de l'énergie des bâtiments sont intégrées à l'analyse des investissements immobiliers et à la stratégie opérationnelle		<p>L'objectif global d'Allied en matière de gestion de l'énergie est de réduire la consommation d'énergie et les émissions de carbone dans nos propriétés en optimisant la conception des systèmes et les pratiques de conservation. Notre programme de gestion de l'énergie est axé sur quatre piliers : la collecte de données, les outils et les systèmes, les audits et les réaménagements, la formation et l'engagement. Au cours des dernières années, l'une des priorités de notre programme de gestion de l'énergie a été d'accroître la couverture de nos données à des fins d'analyse comparative du rendement et d'audit énergétique pour cerner les possibilités de conservation et mettre en œuvre des projets avec d'importantes retombées économiques. À l'avenir, nous ferons également progresser notre plateforme d'exploitation et la façon de soutenir notre équipe des opérations au moyen de formations, d'outils et de processus pour optimiser continuellement le rendement, la détection et le diagnostic des défaillances et la mise en service continue. Afin d'accélérer nos mesures environnementales, Allied élabore un plan de neutralité carbone qui définira les voies à suivre pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 au plus tard, conformément à la Science Based Targets initiative (SBTi). Le plan et sa mise en œuvre efficace nécessiteront des changements importants dans notre approche de la gestion durable des actifs et de la prise de décisions dans l'ensemble de notre portefeuille. Allied adopte une approche multidisciplinaire pour explorer les voies possibles vers la neutralité carbone. À l'heure actuelle, nous examinons notre programme d'immobilisations pour le remplacement de l'équipement en fin de vie utile et nous déployons des technologies à faibles émissions de carbone au lieu d'équipements au gaz, le cas échéant. Nous évaluons l'option du remplacement à faible émission de carbone au moyen d'une analyse du coût du cycle de vie et de notre nouveau prix fictif du carbone en interne.</p> <p>Analyse des investissements immobiliers : Nous tenons compte du rendement énergétique d'un immeuble dès l'acquisition. En plus des visites en personne et des audits environnementaux, notre équipe examine les budgets des immobilisations pour déterminer les possibilités d'améliorations qui réduiront la consommation et la demande d'énergie. Si le bâtiment acquis possède une certification ou une note énergétique ou de durabilité, tous les documents associés et/ou les procédures normales d'exploitation sont tenus à jour pour assurer le respect des exigences de rendement du bâtiment et, dans la mesure du possible, les améliorer. Nous avons une approche multidisciplinaire établie pour l'intégration des bâtiments acquis. La gestion de l'énergie fait partie intégrante de ce processus pour s'assurer que le rendement des services publics du bâtiment est comparé dans ENERGY STAR Portfolio Manager et, le cas échéant, que les audits de rendement (énergie, eau, déchets) sont exécutés par l'équipe durabilité des actifs et de l'environnement et les tierces parties concernées. Ces renseignements nous aident à cerner les possibilités d'économie d'énergie et à élaborer des plans d'exécution. Une fois l'acquisition terminée, Allied organise des ateliers multidisciplinaires sur la gestion des actifs afin d'élaborer une vision à long terme ainsi que des cibles et des stratégies pour le ou les bâtiments. L'équipe durabilité des actifs et de l'environnement participe activement aux ateliers et établit des cibles de rendement environnemental propres au bâtiment, conformément à notre stratégie concernant l'ESG. Dans le cadre de notre plan de neutralité carbone, nous mettrons également à jour notre liste de vérification diligente afin d'examiner le rendement énergétique et carbone des nouvelles acquisitions, l'impact des émissions de carbone de notre portefeuille et les estimations approximatives du coût de transition vers la neutralité carbone pour éclairer l'analyse des investissements dans le bien.</p> <p>Nouveaux aménagements et réaménagements : Pour s'assurer que notre processus d'aménagement est aligné avec notre stratégie ESG, en 2021, notre équipe a réévalué les normes de conception environnementale de nos exigences de projet du propriétaire (EPP) pour tous les nouveaux aménagements et les réaménagements. Les EPP d'Allied définissent les objectifs et les critères du projet pour éclairer la conception, établissent des lignes directrices à l'intention des consultants et des partenaires de coentreprise et décrivent comment nous évaluerons le rendement ESG. Nous avons entrepris un effort multidisciplinaire pour mettre à jour nos EPP en 2022 et nous l'avons poursuivi jusqu'en 2023. Les EPP à jour comprendront de nouvelles exigences de rendement en matière de durabilité des bâtiments qui engloberont des cibles de rendement progressives, des exigences spécifiques de conception concernant l'énergie et le carbone et une approche de gouvernance qui appuie la conception neutre en carbone, dans le cadre du plan de neutralité carbone d'Allied. En plus des EPP, nous respectons les normes de l'ASHRAE et la Toronto Green Standard, et nous visons à obtenir des certifications de bâtiment dans la mesure du possible ou, au minimum, à respecter les exigences énoncées dans les certifications. Tous les projets d'aménagement ou de réaménagement d'Allied visent la certification LEED Or au minimum, et évaluent les conceptions de remplacement neutres en carbone à l'aide d'une analyse du coût du cycle de vie.</p> <p>Stratégie opérationnelle : L'équipe durabilité des actifs et de l'environnement d'Allied est composée d'experts internes qui surveillent le rendement environnemental (énergie, émissions de GES, eau et déchets) de notre portefeuille à long terme. L'équipe est chargée de créer et d'exécuter des plans stratégiques qui améliorent le rendement environnemental de notre portefeuille à long terme. Notre cadre de gestion de l'énergie suit le processus standard « planifier, faire, vérifier, agir » et comprend six fonctions clés : Gestion des services publics (énergie, émissions de GES, eau et déchets), analyse comparative du rendement, conformité à la réglementation, gestion de l'approvisionnement en services publics, résilience climatique et certifications du bâtiment, et engagement des usagers. En utilisant l'année 2019 comme référence, en 2021, nous avons établi nos cibles opérationnelles quinquennales initiales de 22,6 kWh/pi² en intensité énergétique (IUE), de 59,1 L/pi² en intensité de l'utilisation de l'eau (IUE) et de 2,33 kg/pi² en intensité de GES (IGES) d'ici 2024. Chaque année, nous faisons état de notre rendement et de nos progrès dans notre rapport ESG et nous dépassons notre rendement cible en matière d'énergie, d'eau et de carbone. Nous nous attendons à une mise à jour des cibles de rendement environnemental à mesure que nous appliquons notre plan de neutralité carbone, conformément à la SBTi.</p>										

Tableau SASB

GESTION DE L'ÉNERGIE			RÉPONSE										
CODE SASB	MESURES COMPTABLES	UNITÉ DE MESURE	TOTAL	BUREAU	USAGE MIXTE (BUREAU/DÉTAIL)	DÉTAIL (BARS/RESTAURANTS)	DÉTAIL (GRAND PUBLIC)	USAGE MIXTE (AUTRE)	ÉDUCATION	TECHNOLOGIE (CENTRE DE DONNÉES)	HÉBERGEMENT, LOISIRS	RÉSIDENTIEL	STATIONNEMENT
IF-RE-130A.5	Description de la façon dont les considérations relatives à la gestion de l'énergie des bâtiments sont intégrées à l'analyse des investissements immobiliers et à la stratégie opérationnelle		<p>La collecte, la mesure et l'analyse comparative des données sont essentielles pour améliorer le rendement environnemental de nos bâtiments. Nous utilisons ENERGY STAR Portfolio Manager et Measurabl comme systèmes automatisés de collecte de données pour l'ensemble du portefeuille. Nous surveillons la note ENERGY STAR de chaque propriété, qui mesure le rendement énergétique des bâtiments par rapport à celui de leurs pairs sur une échelle de 1 à 100. Nous nous efforçons de maintenir l'excellence en matière d'analyse comparative des données sur les services publics en nous alignant sur les pratiques exemplaires de l'industrie et en soumettant un rapport annuel au GRESB. Nous nous assurons de la qualité et de l'exactitude de nos données grâce à notre processus interne d'assurance de la qualité et en soumettant des données à des tiers avant de publier nos renseignements sur le rendement environnemental.</p> <p>Nous collaborons avec des sociétés d'experts-conseils pour effectuer des évaluations énergétiques techniques de notre portefeuille, conformément aux exigences de niveau II de l'ASHRAE et à nos spécifications techniques établies en 2021. Notre équipe durabilité des actifs et de l'environnement gère les audits de l'énergie, de l'eau et des déchets à l'échelle nationale, en collaboration avec l'équipe des opérations, afin d'assurer des résultats cohérents et de qualité qui décrivent les mesures de conservation de l'énergie et de l'eau propres aux bâtiments. En 2022, nous avons également démarré des projets de remise en service pour nos actifs les plus récents en remplacement des audits de niveau II de l'ASHRAE, afin de mettre davantage l'accent sur l'optimisation du contrôle des bâtiments plutôt que sur les rénovations des immobilisations et d'établir un processus de mise en service continue.</p> <p>Entre 2019 et 2022, nous avons réalisé un total de 129 évaluations techniques de l'énergie et de l'eau dans nos bâtiments, ce qui représente plus de 66 % de notre portefeuille. Ces évaluations techniques sont à la base de l'identification des projets de rénovation énergétique à faible coût et en profondeur, qui sont financés par le budget quinquennal national de l'énergie et de l'eau d'Allied. Le budget de 15 millions de dollars est consacré à l'avancement des projets de conservation de l'énergie et de l'eau dans l'ensemble de notre portefeuille, comme la rénovation de l'éclairage DEL, les commandes, l'automatisation et les mises à niveau du système de CVCA. Entre 2019 et 2022, nous avons terminé la rénovation de l'éclairage DEL, couvrant plus de 7,9 millions de pieds carrés, et d'autres rénovations sont prévues en 2023. Allied accorde la priorité à des mesures à faible coût ou gratuites avec un taux de rendement du capital investi de cinq ans maximum dans les bâtiments dont le coût des services publics est supérieur à la moyenne. Nous poursuivons des mesures qui visent à améliorer le rendement des bâtiments, le confort des usagers et le rendement de l'équipement. Lorsque c'est possible, nous demandons des incitatifs provinciaux pour nous aider à subventionner le coût des projets énergétiques et à faire baisser le taux de rendement du capital investi.</p> <p>En 2021, nous avons mis sur pied un comité interne multidisciplinaire pour évaluer les principales certifications de bâtiments et déterminer une approche uniforme dans l'ensemble de notre portefeuille. Le Comité a finalisé la Stratégie nationale de certification des bâtiments en 2023. Pour plus de détails, consultez la page 13 du présent rapport.</p>										

GESTION DE L'EAU			RÉPONSE										
CODE SASB	MESURES COMPTABLES	UNITÉ DE MESURE	TOTAL	BUREAU	USAGE MIXTE (BUREAU/DÉTAIL)	DÉTAIL (BARS/RESTAURANTS)	DÉTAIL (GRAND PUBLIC)	USAGE MIXTE (AUTRE)	ÉDUCATION	TECHNOLOGIE (CENTRE DE DONNÉES)	HÉBERGEMENT, LOISIRS	RÉSIDENTIEL	STATIONNEMENT
IF-RE-140a.1	Couverture des données de prélèvement d'eau en pourcentage de (1) la surface de plancher totale, par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi ²)	89,29 %	90,51 %	93,54 %	64,87 %	36,97 %	90,51 %	100 %	100 %	100 %	39,30 %	-
IF-RE-140a.1	Couverture des données de prélèvement d'eau en pourcentage de (2) la surface de plancher dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé, par sous-secteur immobilier	-	98,70 %	98,50 %	100,00 %	84,30 %	91,20 %	100,00 %	Aucune propriété dans les zones où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé	Aucune propriété dans les zones où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé	100,00 %	Aucune propriété dans les zones où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé	Aucune propriété dans les zones où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé
IF-RE-140a.2	Eau prélevée par zone de portefeuille avec couverture des données, par sous-secteur immobilier	En milliers de mètres cubes (m ³)	804 550 m ³	647 148 m ³	89 360 m ³	26 228 m ³	743,00 m ³	29 184 m ³	1 553 m ³	7 210 m ³	493 m ³	2 631 m ³	-
IF-RE-140a.3	Variation comparable du pourcentage d'eau prélevée pour la zone de portefeuille avec couverture des données, par sous-secteur immobilier	%	17,46 %	19,47 %	11,15 %	57,38 %	-	-8,85 %	-48,34 %	8,03 %	-	-18,19 %	-
IF-RE-140a.4	Description des risques liés à la gestion de l'eau et discussion des stratégies et des pratiques visant à atténuer ces risques		<p>Le portefeuille d'Allied est concentré dans les grands centres urbains du Canada. À ce titre, la principale source d'eau d'Allied est l'approvisionnement en eau municipal et les services publics. La consommation d'eau primaire dans l'ensemble du portefeuille inclut la consommation d'eau potable, l'eau utilisée dans les systèmes de plomberie ou à des fins commerciales particulières et la consommation liée au rendement, à l'entretien et au nettoyage du système de CVCA.</p> <p>Selon l'outil Water Risk Atlas du World Resources Institute, nos bâtiments de Calgary sont associés à un niveau de stress hydrique élevé (40 à 80 %). Aucun bâtiment n'est associé à un niveau de stress hydrique extrêmement élevé (>80 %). Bien que les niveaux de stress hydrique soient considérés comme faibles dans la majeure partie de notre portefeuille, Allied reconnaît que la disponibilité mondiale d'eau douce demeure une préoccupation croissante. Nous visons à améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau et à appuyer les efforts de conservation visant à atténuer les répercussions négatives de nos activités sur les ressources en eau. Nous utilisons ENERGY STAR Portfolio Manager pour suivre notre consommation mensuelle d'eau dans l'ensemble de notre portefeuille. Au Québec, tous les bâtiments ne sont pas facturés pour leur consommation d'eau et, par conséquent, lorsque des compteurs d'eau sont installés, notre équipe du service technique effectue des relevés manuels pour suivre l'utilisation. Nous nous efforçons de maintenir l'excellence en matière d'analyse comparative des données sur les services publics en nous alignant sur les pratiques exemplaires de l'industrie et en soumettant un rapport annuel au GRESB. Nous assurons la qualité et l'exactitude des données en les soumettant à une vérification externe avant la publication de toute information sur le rendement.</p> <p>En prenant pour référence l'année 2019, nous avons fixé la cible d'intensité de l'utilisation de l'eau (IUE) pour 2024 à 59,1 L/pi² pour notre portefeuille cible. Nous avons établi une stratégie nationale pour l'exécution des audits de l'énergie, de l'eau et des déchets afin d'améliorer l'uniformité, la qualité et la collaboration en vue d'élaborer des solutions novatrices spécifiques aux bâtiments. Nous avons mis en place un outil de suivi central consolidé avec une série de facteurs de décision clés pour établir de façon transparente le calendrier d'audit des bâtiments au cours des cinq prochaines années. Les spécifications de l'audit de l'énergie et de l'eau d'Allied énoncent les exigences techniques pour les consultants par projet lorsqu'ils effectuent des audits sur site et rédigent des rapports finaux. Les spécifications comprennent des références aux normes et codes pertinents, aux exigences de calcul technique et aux formulaires et modèles standard pour contrôler la qualité et la cohérence des études réalisées. Ces évaluations techniques sont à la base de l'identification des projets de rénovation des systèmes hydriques, qui sont financés par notre budget national de l'énergie et de l'eau. En 2022, nous avons commencé à accorder la priorité à la détection des fuites d'eau au moyen de compteurs à intervalles. Nous installerons davantage de compteurs secondaires à données d'intervalle dans notre portefeuille pour la facturation directe et la détection des fuites d'eau, en particulier pour les restaurants et les détaillants-locataires qui consomment beaucoup d'eau.</p>										

Tableau SASB

GESTION DES IMPACTS DES LOCATAIRES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE			RÉPONSE										
CODE SASB	MESURES COMPTABLES	UNITÉ DE MESURE	TOTAL	BUREAU	USAGE MIXTE (BUREAU/DÉTAIL)	DÉTAIL (BARS/RESTAURANTS)	DÉTAIL (GRAND PUBLIC)	USAGE MIXTE (AUTRE)	ÉDUCATION	TECHNOLOGIE (CENTRE DE DONNÉES)	HÉBERGEMENT, LOISIRS	RÉSIDENTIEL	STATIONNEMENT
IF-RE-410a.1	(1) Pourcentage de nouveaux baux qui contiennent une clause de recouvrement des coûts pour les améliorations des immobilisations liées à l'efficacité des ressources et (2) surface de plancher louée connexe par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi ²)	Bien qu'Allied inclue des clauses de recouvrement des coûts dans tous les nouveaux baux standard remis à partir de 2018, nous ne suivons pas actuellement la surface de plancher associée à ces clauses. En 2022, nous avons lancé une initiative visant à examiner tous nos baux et à résumer les clauses pertinentes de recouvrement des coûts afin de calculer la surface de plancher louée connexe par sous-secteur immobilier. Cette initiative est toujours en cours.										
IF-RE-410a.2	Pourcentage de locataires avec des compteurs ou des compteurs secondaires distincts pour (1) la consommation d'électricité du réseau et (2) les prélèvements d'eau, par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi ²)	Dans nos bâtiments, il existe habituellement deux scénarios pour les compteurs secondaires : (1) Les bâtiments avec plusieurs compteurs de services publics. Dans certains cas, Allied est le titulaire du compte et, dans d'autres cas, les usagers sont titulaires du compte et paient leurs factures directement. Habituellement, nous ne recevons pas de données pour les comptes détenus par les usagers, à moins qu'elles ne soient fournies par l'utilisateur à la demande d'Allied. (2) Allied est le seul titulaire de compte pour tous les services publics. Dans certains de ces bâtiments, nous avons installé des systèmes de compteurs secondaires tiers pour mesurer l'utilisation dans les unités des usagers. Dans le cas des nouveaux bâtiments et des bâtiments en cours de réaménagement, Allied installe des systèmes de compteurs d'énergie secondaires CARMA pour surveiller plus précisément les niveaux de consommation d'énergie des usagers et attribuer les coûts des services publics. Au 31 décembre 2022, 24 de nos bâtiments étaient dotés d'un système de compteur d'énergie secondaire, soit une couverture de 6 630 400 pieds carrés de surface de bâtiment brute, ce qui représente environ 36,6 % de notre portefeuille.										
IF-RE-410a.3	Discussion sur l'approche en matière de mesures, d'incitations et d'améliorations des impacts des locataires sur le développement durable		La création d'une véritable expérience de l'utilisateur est essentielle au succès de notre entreprise. En collaborant et en communiquant régulièrement avec nos usagers, nous pouvons avoir un impact beaucoup plus fort sur le rendement environnemental de nos propriétés. Nous sommes persuadés qu'il est essentiel de mobiliser les usagers en tant que partenaires pour réduire la consommation d'énergie, d'eau et de déchets et soutenir la conservation des ressources. Nous mobilisons nos usagers en les sensibilisant aux facteurs ESG et en leur présentant des protocoles opérationnels pour réduire les impacts environnementaux dans nos bâtiments. Allied fournit aux employés des trousseaux d'outils pour promouvoir les comportements favorables à l'environnement dans nos bâtiments. Les trousseaux d'outils comprennent des informations sur le nettoyage écologique, la lutte contre les organismes nuisibles et la mise en place de bacs de matières organiques, afin de soutenir les ambitions de développement durable des usagers du bâtiment et d'Allied. Depuis 2017, nous avons mis en œuvre des initiatives de gestion des déchets et des programmes de formation à l'intention de nos usagers, de nos fournisseurs et des membres de notre équipe interne afin d'améliorer les comportements en matière de déchets et d'accroître le taux de réacheminement des déchets recyclés, des matières organiques, des déchets électroniques et des déchets dangereux. En 2021 et 2022, nous avons organisé des ateliers virtuels sur les déchets et le recyclage pour nos utilisateurs dans toutes les villes où nous sommes présents. La correspondance régulière comprenait des informations sur nos protocoles COVID-19 en matière de santé et de bien-être. Pour assurer l'amélioration continue de l'expérience de nos usagers dans nos bâtiments, nous faisons appel à l'organisme tiers Kingsley pour l'envoi de notre sondage annuel d'évaluation de l'expérience de l'utilisateur. Dans le cadre de ce sondage, nous posons des questions liées au développement durable, par exemple sur l'importance des initiatives de développement durable pour l'organisation et le niveau de satisfaction à l'égard des engagements en matière de construction durable de leurs propriétés. Nous avons clôturé notre troisième sondage annuel Kingsley en novembre 2022 et nous nous sommes engagés à réaliser un sondage annuel pour évaluer notre rendement. Allied a l'intention d'utiliser ces informations pour aider ses usagers à atteindre leurs objectifs de durabilité. Depuis 2018, notre contrat de location standard comprend une clause de recouvrement des coûts pour les améliorations des immobilisations liées à l'efficacité des ressources, ce qui favorise la conservation de l'énergie par les usagers. Allied recueille également des informations auprès des usagers pour les programmes d'évaluation énergétique obligatoires, comme ENERGY STAR Portfolio Manager. En 2022, nous avons mis en œuvre notre stratégie de gestion des déchets, qui comprend une série d'initiatives pour l'engagement des usagers, afin de promouvoir les comportements de réduction du volume de déchets envoyés aux centres d'enfouissement et d'accroître les niveaux de réacheminement des déchets. Elle comprend la mise à jour de notre signalisation sur le réacheminement des déchets dans nos bâtiments, la collecte des déchets électroniques, la mobilisation et les activités pendant la Semaine de réduction des déchets et le Mois de la Terre, les lettres de communication sur les audits des déchets et l'engagement permanent de nos usagers sur les pratiques exemplaires de gestion des déchets.										

CHANGEMENT CLIMATIQUE			RÉPONSE										
CODE SASB	MESURES COMPTABLES	UNITÉ DE MESURE	TOTAL	BUREAU	USAGE MIXTE (BUREAU/DÉTAIL)	DÉTAIL (BARS/RESTAURANTS)	DÉTAIL (GRAND PUBLIC)	USAGE MIXTE (AUTRE)	ÉDUCATION	TECHNOLOGIE (CENTRE DE DONNÉES)	HÉBERGEMENT, LOISIRS	RÉSIDENTIEL	STATIONNEMENT
IF-RE-450a.1	Superficie des propriétés situées en zone inondable centennale, par sous-secteur immobilier	Pieds carrés (pi ²) <i>Superficies des propriétés situées en zone inondable centennale. Identifiées à l'aide de l'outil FM Global Flood Risk</i>	7 004 706 pi ²	5 842 205 pi ²	239 930 pi ²	82 877 pi ²	27 249 pi ²	760 438 pi ²	-	-	52 007 pi ²	-	-
IF-RE-450a.2	Description de l'analyse des risques liés au changement climatique, du degré d'exposition systématique du portefeuille et des stratégies d'atténuation des risques		Le changement climatique pose des risques physiques et de transition pour les activités d'Allied, propriétaire et exploitant de propriétés partout au Canada. Pour atténuer les effets négatifs du changement climatique, nous nous efforçons de renforcer la résilience de l'entreprise en intégrant des considérations liées au climat dans les activités clés et la planification de l'entreprise à long terme. En 2021, Allied a entrepris une évaluation globale de la résilience climatique dans l'ensemble de son portefeuille. Nous avons analysé les données de risque climatique de 427 portant sur sept indicateurs de risque : l'élévation du niveau de la mer, le stress hydrique, le stress thermique, les ouragans, les feux de forêt, les tremblements de terre et les inondations. 427 a fourni une note de risque pour cet ensemble normalisé d'indicateurs de risque en fonction des données climatiques de tiers. Suite à cette évaluation, les actifs se sont vu attribuer une note de risque pour chaque catégorie et ont été classés en centiles de 1 à 100. Nous avons entrepris d'autres évaluations des risques climatiques physiques propres aux sites dans cinq de nos propriétés représentant différents emplacements géographiques et conditions climatiques afin de déterminer les risques liés aux phénomènes météorologiques extrêmes en utilisant un scénario actuel et futur (2 °C) pour déterminer les mesures visant à atténuer les répercussions potentielles des phénomènes météorologiques extrêmes. En nous appuyant sur cet exercice, nous élaborons une stratégie de résilience climatique physique pour le portefeuille à long terme d'Allied. Elle comprend l'élaboration d'une méthodologie rigoureuse et l'évaluation des risques climatiques physiques de chaque bâtiment afin de déterminer, d'évaluer, d'établir des priorités et de mettre en œuvre des opportunités qui améliorent les capacités de nos bâtiments en raison des effets prévus du changement climatique. Afin de faire progresser nos pratiques d'évaluation et d'analyse des risques liés au climat, nous établissons des rapports conformes aux exigences de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD) et à ses recommandations de divulgation pour la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, les mesures et les cibles. Consultez la page 47 pour plus d'informations. En 2022, nous nous sommes associés à des experts tiers en résilience climatique pour organiser des ateliers avec un groupe de travail interne interdisciplinaire de la haute direction. Les activités de l'atelier comprennent l'évaluation des risques climatiques et des opportunités pour les activités commerciales de notre organisation dans le cadre de différents scénarios liés au climat. Nous prévoyons d'intégrer les résultats de l'atelier à notre stratégie à long terme, à la gestion des risques et au processus de planification commerciale afin de mieux gérer les risques et d'affecter efficacement les capitaux.										

Tableau GRI

GRI : Index du contenu

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
INDEX DU CONTENU GRI		
	ii. Déclaration d'utilisation	Allied Properties FPI a établi un rapport conformément aux normes de la GRI pour la période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2022.
	iii. Titre de la GRI 1 utilisé	GRI 1 : Fondation 2021
	iv. Norme(s) sectorielle(s) de la GRI qui s'appliquent au(x) secteur(s) de l'organisation	Sans objet, le document d'orientation sur le secteur de l'immobilier n'a pas été publié au moment de la publication.

GRI 2 : Informations générales 2021

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
L'ENTREPRISE ET SES PRATIQUES D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS		
2 - 1	a. Dénomination sociale de l'organisation	Fiducie de placement immobilier Allied Properties
	b. Propriété et forme juridique	FPI Allied Properties à participation multiple et cotée en bourse à la Bourse de Toronto (XTSE : AP.UN)
	c. Emplacement du siège social	134, rue Peter, bureau 1700 Toronto (Ontario) M5V 2H2
	d. Emplacement des opérations	Canada
2 - 2	a. répertorier toutes les entités incluses dans ses rapports de développement durable	Fiducie de placement immobilier Allied Liste de toutes les entités : Reportez-vous à la page 19/88 de notre Fiche d'information annuelle 2022 (https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2023/01/Allied_AIF_December-31-2022.pdf)
	b. si l'organisation a des états financiers consolidés audités ou des informations financières déposées dans des archives publiques, indiquer les différences entre la liste des entités incluses dans ses rapports financiers et la liste incluse dans ses rapports sur le développement durable	La portée de notre rapport annuel sur les facteurs ESG est conforme aux rapports financiers, sauf indication contraire. Consultez la méthodologie d'établissement de rapports à la page 26 pour plus de détails.
	c. si l'organisation comprend plusieurs entités, expliquer l'approche utilisée pour regrouper l'information, notamment : i. si l'approche implique ou non des ajustements de l'information pour les intérêts minoritaires ii. la façon dont l'approche tient compte des fusions, des acquisitions et des cessions d'entités ou de parties d'entités iii. si et comment l'approche diffère entre les divulgations dans la présente norme et selon les sujets importants	Comme indiqué à la note 2 (C) des états financiers 2022 d'Allied (https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2023/02/Allied_Q4AR_December-31-2022.pdf) Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'Allied et de ses filiales. Les filiales sont toutes les entités sur lesquelles Allied exerce un contrôle, ce dernier étant défini comme le pouvoir de diriger les activités pertinentes d'une entité afin de tirer profit de ses activités. Le contrôle existe lorsqu'une société mère est exposée à des rendements variables de la part des filiales ou a des droits à cet égard et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements par son pouvoir. Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré à Allied et sont déconsolidées à partir de la date à laquelle le contrôle prend fin. Les transactions entre filiales sont éliminées lors de la consolidation. Les politiques comptables des filiales ont été modifiées au besoin pour assurer la cohérence avec les politiques adoptées par Allied. Toutes les filiales établissent les rapports au 31 décembre.
2 - 3	a. préciser la période d'établissement et la fréquence du rapport sur le développement durable	Rapport annuel, 1 ^{er} janvier – 31 décembre 2022.
	b. préciser la période d'établissement du rapport des états financiers et, si elle ne correspond pas à la période d'établissement du rapport sur le développement durable, en expliquer la raison	La période d'établissement du rapport financier est l'année civile (du 1 ^{er} janvier au 31 décembre de chaque année). Cela correspond à notre période d'établissement du rapport ESG.
	c. déclarer la date de publication du rapport ou des renseignements déclarés	Lundi 26 juin 2023
	d. préciser le point de contact pour les questions sur le rapport ou les renseignements déclarés	Jo Flatt, vice-présidente, Planification et développement durable, jflatt@alliedreit.com
2 - 4	a. faire rapport des retraitements de renseignements effectués au cours des périodes d'établissement du rapport précédentes et expliquer : i. les motifs des retraitements; ii. l'effet des retraitements.	Les émissions indirectes du système énergétique de quartier au 151, rue Front sont maintenant calculées à l'aide des facteurs d'émission fournis par le service public d'énergie de quartier local, au lieu du facteur d'émission moyen par défaut pour l'Amérique du Nord. Le facteur d'émission moyen par défaut pour le système de refroidissement de quartier en Amérique du Nord est considérablement plus élevé que le facteur d'émission réel du système de refroidissement de Deep Lake à Toronto. Nous avons d'abord déclaré ce changement l'an dernier dans notre rapport ESG et nous continuerons de le faire à l'avenir pour calculer plus précisément les émissions indirectes associées à notre consommation d'énergie de refroidissement de quartier à Toronto. Pour ce qui est de l'énergie et des gaz à effet de serre (GES), la limite du portefeuille cible a été établie en 2021 et est maintenue constante d'une année à l'autre, à l'exception du RCA, 1001 rue Lenoir, qui fait l'objet d'importantes rénovations et qui a été exclu de notre portefeuille cible. Rémunération totale médiane de 2021 retraitée pour inclure toutes les sources de rémunération par opposition au salaire de base seulement.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
L'ENTREPRISE ET SES PRATIQUES D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS		
2 - 5	a. décrire sa politique et ses pratiques d'assurance externe, y compris si et comment le plus haut organe de gouvernance et les cadres dirigeants sont impliqués	Nous cherchons à fournir une assurance à l'égard de nos renseignements déclarés en faisant vérifier chaque année nos données sur l'énergie, les GES, l'eau et les déchets afin de garantir l'exactitude des rapports ESG. Cette démarche est coordonnée et supervisée par notre vice-président, Planification et développement durable et notre directeur, Durabilité des actifs et de l'environnement. Les données vérifiées à l'externe sont communiquées au comité ESG et au conseil d'administration au moyen du rapport ESG et des présentations connexes.
	b. si les rapports sur le développement durable de l'organisation ont obtenu une assurance externe : i. fournir un lien ou une référence au(x) rapport(s) d'assurance externe(s) ou déclaration(s) d'assurance ii. décrire ce qui a été assuré et sur quelle base, y compris les normes d'assurance utilisées, le niveau d'assurance obtenu et les limites du processus d'assurance iii. décrire la relation entre l'organisation et le fournisseur d'assurance	Les données sur l'énergie, les GES, l'eau et les déchets de 2022 incluses dans le présent rapport ont été vérifiées à l'externe par le Groupe ISOS à l'aide de la norme ISO 140-64-3:2019 (consultez la page 50). Le Groupe ISOS est un cabinet de conseil indépendant qui ne participe pas à la collecte de données.
ACTIVITÉS ET TRAVAILLEURS		
2 - 6	a. déclarer le ou les secteurs dans lesquels elle est active	Immobilier
	b. décrire sa chaîne de valeur, notamment : i. les activités, les produits, les services et les marchés de l'entreprise ii. la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise iii. les entités en aval de l'entreprise et leurs activités	<p>i. Les principales activités commerciales d'Allied comprennent l'exploitation, l'aménagement et le réaménagement d'espaces de travail urbains distinctifs dans les grandes villes du Canada et l'espace de CDU à forte densité de réseau à Toronto. Nos principaux types de propriétés sont des bureaux, des centres de données et des commerces de détail situés à Vancouver, Calgary, Edmonton, Toronto, Kitchener, Ottawa et Montréal. Notre mission est de fournir aux entreprises du savoir des espaces de travail et des CDU durables et propices au bien-être humain, à la créativité, à la connectivité et à la diversité. Les entreprises du savoir représentent environ 40 % de la production économique du Canada, possèdent et occupent plus de 27 % de tous les établissements commerciaux et emploient environ un tiers de la main-d'œuvre canadienne. Les usagers de nos bureaux sont à divers stades de croissance et de développement de leur cycle de vie. Certaines jeunes entreprises occupent 5 000 pieds carrés ou moins, tandis que des entreprises établies occupent 100 000 pieds carrés ou plus.</p> <p>ii./iii. Allied collabore principalement avec des fournisseurs qui nous aident à développer, à gérer et à entretenir efficacement nos propriétés. Il s'agit notamment d'architectes, d'ingénieurs, d'entrepreneurs généraux et d'entrepreneurs dans les principales catégories de services (c.-à-d. CVCA, sécurité, nettoyage, etc.). Nos fournisseurs sont situés à divers endroits, mais ils ont tendance à être concentrés dans nos principales régions géographiques (Vancouver, Edmonton, Calgary, Toronto, Kitchener, Ottawa et Montréal). En ce qui concerne les projets d'aménagement et de réaménagement d'envergure, nous visons à mobiliser des fournisseurs locaux sur le site du projet, dans la mesure du possible. Nous classons généralement les entreprises du savoir, nos usagers, dans les groupes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services aux entreprises et professionnels • Éducation et institutions • Services financiers • Gouvernement • Sciences de la vie • Médias et divertissement • Télécommunications et technologies de l'information
	c. signaler toute autre relation d'affaires pertinente	En 2022, nos partenaires en coentreprise comprenaient RioCan Real Estate Investment Trust, Sutter Hill, OPTrust, Telus, Westbank et Perimeter Development Corporation.
	d. décrire les changements importants survenus au cours des périodes 2-6-a, 2-6-b et 2-6-c par rapport à la période d'établissement de rapport précédente	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisitions et cessions : Allied a acquis 10 propriétés en 2022, dont une participation de 50 % dans trois propriétés, pour un total de 971,5 millions de dollars. Au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022, Allied a cédé trois placements immobiliers pour un produit net total de 74,4 millions de dollars et la cinquième et dernière phase des droits aériens de The Well pour un produit net en espèces de 14,8 millions de dollars (part d'Allied). Veuillez consulter la note 4 des états financiers annuels de 2022. • Au 31 décembre 2022, le segment Centre de données urbain a été classé dans les activités abandonnées et comprend trois investissements immobiliers détenus en vue d'une vente pour un total de 1,3 milliard de dollars et un passif lié au bail associé détenu en vue d'une vente pour un total de 107,2 millions de dollars. Les trois investissements immobiliers sont le 151, rue Front Ouest, le 905, rue King Ouest et le 250, rue Front Ouest, et le passif lié au bail concerne le 250, rue Front Ouest. Veuillez consulter la note 6 des états financiers annuels de 2022. • Nos activités opérationnelles et d'aménagement clés n'ont pas changé en 2022.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE																																																																																
ACTIVITÉS ET TRAVAILLEURS																																																																																		
2 - 7	a-b. déclarer le nombre total : i. d'employés permanents et une ventilation par sexe et par région ii. d'employés temporaires et une ventilation par sexe et par région iii. d'employés dont les heures de travail ne sont pas garanties, et une ventilation par sexe et par région iv. d'employés à temps plein et une ventilation par sexe et par région v. d'employés à temps partiel et une ventilation par sexe et par région	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>FEMMES</th> <th>HOMMES</th> <th>TOTAL GÉNÉRAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Contrat à temps plein</td> <td>4</td> <td>1</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Montréal</td> <td>1</td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Toronto</td> <td>3</td> <td>1</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Contrat à temps partiel</td> <td>2</td> <td></td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Montréal</td> <td>1</td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Toronto</td> <td>1</td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Temps plein</td> <td>147</td> <td>227</td> <td>374</td> </tr> <tr> <td>Calgary</td> <td>15</td> <td>17</td> <td>32</td> </tr> <tr> <td>Kitchener</td> <td></td> <td>4</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Montréal</td> <td>32</td> <td>59</td> <td>91</td> </tr> <tr> <td>Ottawa</td> <td>1</td> <td>3</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Toronto</td> <td>90</td> <td>134</td> <td>224</td> </tr> <tr> <td>Vancouver</td> <td>9</td> <td>10</td> <td>19</td> </tr> <tr> <td>Stagiaire</td> <td></td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Toronto</td> <td></td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Soutien temporaire</td> <td>4</td> <td></td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Montréal</td> <td>2</td> <td></td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Toronto</td> <td>2</td> <td></td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Total général</td> <td>158</td> <td>230</td> <td>386</td> </tr> </tbody> </table>		FEMMES	HOMMES	TOTAL GÉNÉRAL	Contrat à temps plein	4	1	5	Montréal	1		1	Toronto	3	1	4	Contrat à temps partiel	2		2	Montréal	1		1	Toronto	1		1	Temps plein	147	227	374	Calgary	15	17	32	Kitchener		4	4	Montréal	32	59	91	Ottawa	1	3	4	Toronto	90	134	224	Vancouver	9	10	19	Stagiaire		1	1	Toronto		1	1	Soutien temporaire	4		4	Montréal	2		2	Toronto	2		2	Total général	158	230	386
		FEMMES	HOMMES	TOTAL GÉNÉRAL																																																																														
	Contrat à temps plein	4	1	5																																																																														
	Montréal	1		1																																																																														
	Toronto	3	1	4																																																																														
Contrat à temps partiel	2		2																																																																															
Montréal	1		1																																																																															
Toronto	1		1																																																																															
Temps plein	147	227	374																																																																															
Calgary	15	17	32																																																																															
Kitchener		4	4																																																																															
Montréal	32	59	91																																																																															
Ottawa	1	3	4																																																																															
Toronto	90	134	224																																																																															
Vancouver	9	10	19																																																																															
Stagiaire		1	1																																																																															
Toronto		1	1																																																																															
Soutien temporaire	4		4																																																																															
Montréal	2		2																																																																															
Toronto	2		2																																																																															
Total général	158	230	386																																																																															
	c. indiquer les méthodes et les hypothèses utilisées pour compiler les données, y compris si les chiffres sont déclarés : i. en nombre de personnes, en équivalent temps plein (ETP) ou en utilisant une autre méthodologie ii. à la fin de la période de déclaration, en moyenne pour l'ensemble de la période d'établissement du rapport, ou en utilisant une autre méthode	Les données ci-dessus représentent les données sur l'emploi au 31 décembre 2022. Tous les employés à temps plein comprennent les employés qui travaillent au moins 40 heures par semaine. Il y a deux employés contractuels à temps partiel qui travaillent environ 20 heures par semaine.																																																																																
	d. fournir les renseignements contextuels nécessaires pour comprendre les données déclarées aux points 2-7-a et 2-7-b	Ces données ont été compilées à l'aide d'un rapport de dénombrement des effectifs d'ADP.																																																																																
	e. décrire les fluctuations importantes du nombre d'employés au cours de la période d'établissement du rapport et entre les périodes d'établissement des rapports	Le nombre d'employés temporaires augmente légèrement au cours de l'été lorsque des stagiaires se joignent à nous dans le cadre d'un contrat de quatre mois, habituellement de mai à août (10 stagiaires à l'été 2022).																																																																																
2 - 8	a. déclarer le nombre total de travailleurs qui ne sont pas des employés et dont le travail est contrôlé par l'entreprise et décrire : i. les types de travailleurs les plus courants et leur relation contractuelle avec l'entreprise ii. le type de travail qu'ils effectuent	Le nombre total de travailleurs contractuels qui ont été employés pour soutenir les opérations de construction d'Allied en 2022 était d'environ 503 : Montréal et Ottawa - 195, Calgary et Edmonton - 63, Toronto et Kitchener - 197, Vancouver - 48. i et ii) Les types de travailleurs contractuels les plus couramment employés par Allied sont les gardiens de sécurité, les fournisseurs de services de conciergerie et les exploitants de stationnement. Des gardiens de sécurité sont employés dans nos immeubles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour fournir des services tels que des patrouilles, la protection des biens et le contrôle des accès. Nos entrepreneurs en conciergerie fournissent des services de nettoyage dans nos bâtiments et les exploitants de stationnement aident Allied à gérer nos aires de stationnement et à y patrouiller.																																																																																
	b. décrire les méthodes et les hypothèses utilisées pour compiler les données, y compris si le nombre de travailleurs qui ne sont pas des employés est déclaré : i. en nombre de personnes, en équivalent temps plein (ETP) ou en utilisant une autre méthodologie ii. à la fin de la période de déclaration, en moyenne pour l'ensemble de la période d'établissement du rapport, ou en utilisant une autre méthode	Les données ont été recueillies en étroite collaboration avec l'équipe des opérations du portefeuille d'Allied dans nos sept villes (Vancouver, Calgary, Edmonton, Toronto, Kitchener, Ottawa et Montréal). Le nombre de travailleurs est déclaré en équivalents temps plein (40 heures par semaine). En raison de la nature et du roulement des contrats à court terme, nous avons exclu les entrepreneurs qui n'étaient pas employés de façon continue tout au long de 2022 (c.-à-d. les plombiers en cas d'inondation dans un immeuble).																																																																																
	c. décrire les fluctuations importantes du nombre de travailleurs qui ne sont pas des employés au cours de la période d'établissement du rapport et entre les périodes d'établissement des rapports	Aucune																																																																																

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE																																																																																																			
GOUVERNANCE																																																																																																					
2 - 9	a. décrire sa structure de gouvernance, y compris les comités du plus haut organe de gouvernance	Pages 5 et 23 et à l'adresse https://alliedreit.com/fr/compagnie/esg/																																																																																																			
	b. dresser la liste des comités du plus haut organe de gouvernance qui sont responsables de la prise de décisions et de la supervision de la gestion des répercussions de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes	Page 5 et à l'adresse https://alliedreit.com/fr/compagnie/esg/																																																																																																			
	c. décrire la composition du plus haut organe de gouvernance et de ses comités avec les éléments suivants : i. membres exécutifs et non exécutifs ii. indépendance iii. mandat des membres de l'organe de gouvernance iv. le nombre d'autres postes et engagements importants détenus par chaque membre, et la nature des engagements v. genre vi. groupes sociaux sous-représentés vii. compétences pertinentes par rapport aux répercussions de l'entreprise viii. représentation des intervenants	<p>Le conseil d'administration est le plus haut organe de gouvernance d'Allied et est composé de 10 administrateurs au 31 décembre 2022. En 2022, les administrateurs étaient Matthew Andrade, Kay Brekken, Hazel Claxton, Gerald Connor, Lois Cormack, Gordon Cunningham, Michael Emory, Antonia Rossi, Stephen Sender et Jennifer Tory.</p> <p>i. Non exécutifs : 90 % / Exécutifs : 10 % (Michael Emory) ii. Indépendants : 90 % / Non indépendants : 10 % (Michael Emory) iii. Matthew Andrade < 1 an; Kay Brekken : 2 ans; Hazel Claxton < 1 an; Gerald Connor : 20 ans; Lois Cormack : 4 ans; Gordon Cunningham : 20 ans; Michael Emory : 20 ans; Antonia Rossi : <1 an; Stephen Sender : 2 ans; Jennifer Tory : 2 ans. iv. Matthew Andrade : Aucune Kay Brekken : Aucune Hazel Claxton : Directrice de TELUS Corporation Gerald Connor : Président de Cumberland Private Wealth Management Inc.; directeur de SQI Diagnostics Inc. Lois Cormack : cheffe de la direction de Spring Living Retirement Communities Gordon Cunningham : Aucune Michael Emory : chef de la direction d'Allied Properties FPI; directeur d'EQB Inc. Antonia Rossi : Présidente, Biens immobiliers d'Infrastructure Ontario; directrice de Dexterra Group Inc. Stephen Sender : directeur et président du comité d'audit de Sienna Senior Living Inc. Jennifer Tory : Directrice de BCE Inc. v. Femmes : 50 % / Hommes : 50 % vi. Un vii.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>ADMINISTRATEUR PROPOSÉ</th> <th>AUDIT/COMPTABILITÉ</th> <th>LEADERSHIP D'ENTREPRISE</th> <th>MARCHÉS DES CAPITAUX</th> <th>RÉMUNÉRATION/GESTION DES TALENTS</th> <th>ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE</th> <th>AFFAIRES JURIDIQUES</th> <th>IMMOBILIER</th> <th>GESTION DES RISQUES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Mathew Andrade</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Kay Brekken</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Gerald R. Connor</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Lois Cormack</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Gordon R. Cunningham</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Michael R. Emory</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Toni Rossi</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Stephen L. Sender</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Jennifer Tory</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Hazel Claxton</td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> </tbody> </table> <p>viii. Les administrateurs ne sont pas choisis pour représenter des groupes d'intervenants particuliers. Consultez la divulgation 2-10 pour plus d'informations sur la sélection des administrateurs.</p> <p>Le conseil d'administration compte deux comités permanents, le comité d'audit et le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination. Les membres du comité d'audit pour 2022 étaient Matthew Andrade, Kay Brekken, Gerald Connor, Lois Cormack et Stephen Sender.</p> <p>i. Non exécutifs : 100 % / Exécutifs : 0 % ii. Indépendants : 100 % / Non indépendants : 0 % iii. Consultez iii. ci-dessus iv. Consultez iv. ci-dessus v. Femmes : 40 % / Hommes : 60 % vi. Aucune vii. Consultez le tableau des compétences ci-dessus viii. Les administrateurs ne sont pas choisis pour représenter des groupes d'intervenants particuliers. Consultez la divulgation 2-10 pour plus d'informations sur la sélection des administrateurs.</p>	ADMINISTRATEUR PROPOSÉ	AUDIT/COMPTABILITÉ	LEADERSHIP D'ENTREPRISE	MARCHÉS DES CAPITAUX	RÉMUNÉRATION/GESTION DES TALENTS	ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE	AFFAIRES JURIDIQUES	IMMOBILIER	GESTION DES RISQUES	Mathew Andrade	x	x	x	x	x		x	x	Kay Brekken	x	x	x	x	x		x	x	Gerald R. Connor	x	x	x				x	x	Lois Cormack	x	x	x	x	x		x	x	Gordon R. Cunningham		x	x	x	x	x	x	x	Michael R. Emory		x	x			x	x	x	Toni Rossi		x	x		x		x	x	Stephen L. Sender	x	x	x	x	x		x	x	Jennifer Tory		x		x	x		x	x	Hazel Claxton	x	x		x	x		x	x
ADMINISTRATEUR PROPOSÉ	AUDIT/COMPTABILITÉ	LEADERSHIP D'ENTREPRISE	MARCHÉS DES CAPITAUX	RÉMUNÉRATION/GESTION DES TALENTS	ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE	AFFAIRES JURIDIQUES	IMMOBILIER	GESTION DES RISQUES																																																																																													
Mathew Andrade	x	x	x	x	x		x	x																																																																																													
Kay Brekken	x	x	x	x	x		x	x																																																																																													
Gerald R. Connor	x	x	x				x	x																																																																																													
Lois Cormack	x	x	x	x	x		x	x																																																																																													
Gordon R. Cunningham		x	x	x	x	x	x	x																																																																																													
Michael R. Emory		x	x			x	x	x																																																																																													
Toni Rossi		x	x		x		x	x																																																																																													
Stephen L. Sender	x	x	x	x	x		x	x																																																																																													
Jennifer Tory		x		x	x		x	x																																																																																													
Hazel Claxton	x	x		x	x		x	x																																																																																													

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
GOUVERNANCE		
2 - 9	<p>c. décrire la composition du plus haut organe de gouvernance et de ses comités avec les éléments suivants :</p> <p>i. membres exécutifs et non exécutifs</p> <p>ii. indépendance</p> <p>iii. mandat des membres de l'organe de gouvernance</p> <p>iv. le nombre d'autres postes et engagements importants détenus par chaque membre, et la nature des engagements</p> <p>v. genre</p> <p>vi. groupes sociaux sous-représentés</p> <p>vii. compétences pertinentes par rapport aux répercussions de l'entreprise</p> <p>viii. représentation des intervenants</p>	<p>Les membres du comité de gouvernance, de rémunération et de nomination pour 2022 étaient Kay Brekken, Hazel Claxton, Lois Cormack, Gordon Cunningham, Antonia Rossi et Jennifer Tory.</p> <p>i. Non exécutifs : 100 % / Exécutifs : 0 %</p> <p>ii. Indépendants : 100 % / Non indépendants : 0 %</p> <p>iii. Consultez iii. ci-dessus</p> <p>iv. Consultez iv. ci-dessus</p> <p>v. Femmes : 83 % / Hommes : 17 %</p> <p>vi. Un</p> <p>vii. Consultez le tableau des compétences à la page 34</p> <p>viii. Les administrateurs ne sont pas choisis pour représenter des groupes d'intervenants particuliers. Consultez la divulgation 2-10 pour plus d'informations sur la sélection des administrateurs. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis de convocation à l'assemblée annuelle et extraordinaire des détenteurs de parts et la circulaire d'information de la direction d'Allied (lien : https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2023/03/2023AlliedMICEng.pdf).</p>
2 - 10	<p>a. décrire les processus de nomination et de sélection du plus haut organe de gouvernance et de ses comités</p>	<p>Le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination est chargé de trouver des candidats appropriés qui seront recommandés au conseil d'administration par les détenteurs de parts. Les administrateurs sont élus par résolution adoptée à la majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des détenteurs de parts. Les administrateurs élus à une assemblée annuelle seront élus pour un mandat expirant à la prochaine assemblée annuelle et pourront être réélus. Un administrateur élu pour combler un poste vacant sera élu pour le reste du mandat de l'administrateur qu'il succède. Les propositions des détenteurs de parts pour la nomination des administrateurs peuvent être faites conformément à la déclaration de fiducie d'Allied.</p>
	<p>b. décrire les critères utilisés pour nommer et sélectionner les membres du plus haut organe de gouvernance, y compris si et comment les éléments suivants sont pris en considération :</p> <p>i. point de vue des intervenants (y compris les actionnaires)</p> <p>ii. diversité</p> <p>iii. indépendance</p> <p>iv. compétences pertinentes par rapport aux répercussions de l'entreprise</p>	<p>Le conseil recherche des administrateurs de différents horizons et expériences qui amélioreront sa capacité à orienter la stratégie à long terme et les activités commerciales courantes d'Allied, et il a adopté une politique sur la qualification des administrateurs.</p> <p>i. Les détenteurs de parts peuvent proposer des candidats à l'élection en qualité d'administrateurs conformément à la déclaration de fiducie.</p> <p>ii. La diversité, y compris le genre et d'autres éléments exprimant la diversité, est un facteur important, pris en compte dans le choix et la sélection des membres du conseil. En vertu de la Politique relative à la diversité d'Allied, le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination doit identifier et sélectionner les candidats en fonction du mérite sur la base de critères objectifs, en tenant compte de la diversité. Chaque année, le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination (i) évaluera l'efficacité du processus de nomination du conseil et de la haute direction par rapport à l'atteinte des objectifs de diversité d'Allied et (ii) envisagera et, s'il le juge opportun, recommandera aux administrateurs l'adoption d'objectifs mesurables pour atteindre la diversité au sein du conseil et de la haute direction. À tout moment, le conseil peut chercher à rajuster un ou plusieurs objectifs concernant sa diversité et mesurer les progrès en conséquence.</p> <p>iii. L'indépendance des administrateurs est grandement valorisée et prise en compte dans la nomination des candidats potentiels. En plus de l'indépendance vis-à-vis de la direction d'Allied, les adhésions imbriquées au conseil d'administration parmi les administrateurs et les candidats sont également considérées.</p> <p>iv. Consultez le tableau des compétences dans la divulgation 2-9 vii.</p>
2 - 11	<p>a. indiquer si le président du plus haut organe de gouvernance est également un directeur principal de l'organisation</p>	Non
	<p>b. si le président est également un directeur principal, expliquer sa fonction au sein de la direction de l'organisation, les raisons de cet arrangement et la façon dont les conflits d'intérêts sont évités et atténués</p>	Sans objet
2 - 12	<p>a. décrire le rôle du plus haut organe de gouvernance et des directeurs principaux dans l'élaboration, l'approbation et la mise à jour des objectifs, des énoncés de valeur ou de mission, des stratégies, des politiques et des objectifs de l'entreprise en matière de développement durable</p>	<p>Le conseil est chargé de superviser les activités et les affaires d'Allied, conformément à la Déclaration de fiducie. Les administrateurs ont adopté un mandat dont une copie se trouve à l'annexe « D » de la circulaire d'information de la direction d'Allied (https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2023/03/2023AlliedMICEng.pdf). Le mandat des administrateurs prévoit qu'ils sont responsables d'examiner et d'approuver, s'il y a lieu, les plans stratégiques de la direction sur une base annuelle. Le mandat des administrateurs prévoit en outre qu'ils sont responsables de superviser et de surveiller la stratégie ESG d'Allied, y compris l'intégration du développement durable dans la stratégie commerciale globale d'Allied. Le mandat des administrateurs a été élargi en décembre 2022 afin de clarifier la responsabilité du conseil d'administration à l'égard de la surveillance du programme et des pratiques de gestion du risque d'entreprise d'Allied.</p>
	<p>b. décrire le rôle du plus haut organe de gouvernance dans la supervision de la vérification diligente de l'entreprise et d'autres processus qui permettent de déterminer et de gérer les répercussions de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes, notamment :</p> <p>i. si et comment le plus haut organe de gouvernance collabore avec les intervenants pour appuyer ces processus</p> <p>ii. la façon dont le plus haut organe de gouvernance tient compte des résultats de ces processus</p>	<p>Consultez la page 5 pour avoir une description de la façon dont le conseil surveille la stratégie concernant l'ESG d'Allied et le processus d'examen de l'efficacité. Les impacts sont surveillés dans le cadre de la gestion et de la mise en œuvre de la stratégie concernant l'ESG.</p>
	<p>c. décrire le rôle du plus haut organe de gouvernance dans l'examen de l'efficacité des processus de l'entreprise, tel qu'il est décrit au point 2-12-b, et indiquer la fréquence de cet examen</p>	

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
GOVERNANCE		
2 - 13	a. décrire comment le plus haut organe de gouvernance délègue la responsabilité de la gestion des impacts de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes, notamment : i. s'il a nommé des cadres dirigeants responsables de la gestion des impacts ii. s'il a délégué la responsabilité de la gestion des impacts à d'autres employés	Consultez la page 5 pour avoir une description du processus du conseil pour déléguer la responsabilité de la gestion des impacts d'Allied sur l'économie, l'environnement et les personnes.
	b. décrire le processus et la fréquence selon lesquels les cadres dirigeants ou d'autres employés doivent fournir un rapport au plus haut organe de gouvernance concernant la gestion des impacts de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes	Le conseil reçoit régulièrement des mises à jour de la direction concernant la stratégie, les initiatives et les rapports ESG d'Allied. Le rapport ESG d'Allied est examiné chaque année par le conseil d'administration. Pour en savoir plus sur la structure de gouvernance ESG d'Allied, consultez la page 5.
2 - 14	a. indiquer si le plus haut organe de gouvernance est chargé d'examiner et d'approuver les renseignements déclarés, y compris les sujets importants de l'entreprise, et, dans l'affirmative, décrire le processus d'examen et d'approbation des renseignements	Le conseil d'administration d'Allied examine régulièrement nos pratiques de gouvernance et est chargé de superviser notre stratégie et notre philosophie de gouvernance ESG, y compris les sujets importants d'Allied. Le conseil d'administration reçoit régulièrement des mises à jour de la direction sur les facteurs ESG et une présentation annuelle du vice-président, Planification et durabilité de l'entreprise. Le rapport ESG d'Allied est examiné chaque année par le conseil d'administration. Pour en savoir plus, consultez la page 5.
	b. si le plus haut organe de gouvernance n'est pas chargé d'examiner et d'approuver les renseignements déclarés, y compris les sujets importants de l'entreprise, en donner la raison	Sans objet
2 - 15	a. décrire les processus que doit suivre le plus haut organe de gouvernance pour prévenir et atténuer les conflits d'intérêts	Les administrateurs ont adopté un code de conduite commerciale (le « Code ») applicable aux employés, aux dirigeants et aux administrateurs d'Allied pour gérer les conflits d'intérêts, entre autres choses. Le Code a été modifié le 1 ^{er} décembre 2022 afin de fournir des directives plus complètes sur les conflits d'intérêts. Le conseil d'administration surveille la conformité au Code et la direction lui présente un rapport annuel sur les questions soulevées en vertu du Code, le cas échéant. Les administrateurs et les cadres dirigeants sont tenus de remplir un questionnaire sur les conflits d'intérêts chaque année, et tous les employés, les dirigeants et les administrateurs sont tenus de signaler tout conflit d'intérêts découlant de leurs activités pour Allied ainsi que toute infraction ou tout soupçon d'infraction au Code. Le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination examine chaque année le caractère adéquat du Code. Les administrateurs sont tenus d'examiner et d'approuver toutes les transactions importantes entre apparentés conformément aux processus et protocoles élaborés par le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination. En vertu du protocole pour les opérations entre apparentés adopté par les administrateurs, tous les administrateurs, dirigeants et employés d'Allied sont tenus d'informer l'avocat général, le chef de la direction ou le président d'Allied de toute opération entre apparentés dont ils prennent connaissance. Le conseil d'administration examine toutes les opérations entre apparentés, quelle qu'en soit la valeur, au moins une fois par trimestre. Toute transaction entre apparentés dont la valeur dépassera ou pourrait dépasser 100 000 \$ CA au cours d'un exercice financier donné devra être approuvée par les administrateurs (ou les administrateurs indépendants ou un de leurs comités, le cas échéant), sous réserve de rares exceptions. Le Code de conduite commerciale d'Allied se trouve sur notre site Web à l'adresse : https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2023/02/Code-of-Conduct-2023.pdf
	b. déclarer si les conflits d'intérêts sont divulgués aux intervenants, y compris, au minimum, les conflits d'intérêts liés à ce qui suit : i. les membres de plusieurs conseils ii. les participations croisées auprès de fournisseurs et d'autres intervenants iii. l'existence d'actionnaires majoritaires iv. les apparentés, leurs relations, leurs transactions et leurs soldes impayés	i. Chaque année, la circulaire d'information de la direction d'Allied communique le nom des membres de plusieurs conseils aux détenteurs de parts. ii. Il n'y a pas de participations croisées à déclarer. iii. L'existence de détenteurs de parts exerçant un contrôle, le cas échéant, est déclarée aux détenteurs de parts au moins une fois par an dans chaque circulaire d'information de la direction d'Allied. iv. Les opérations importantes entre apparentés, y compris les soldes impayés, sont déclarées aux détenteurs de parts dans l'annexe aux états financiers pour chaque trimestre et chaque année.
2 - 16	a. décrire si et comment les préoccupations critiques sont communiquées au plus haut organe de gouvernance	Allied a mis en place un processus ouvert permettant aux détenteurs de parts de communiquer avec le conseil d'administration, y compris les présidents des comités du conseil d'administration, par la poste ou par courriel au président du Conseil. L'adresse postale et l'adresse de courriel sont incluses au moins une fois par année dans chaque circulaire d'information de la direction d'Allied. Le président rend compte au comité de gouvernance, de rémunération et de nomination et au conseil d'administration pour toutes les communications avec les détenteurs de parts. Les cadres dirigeants fournissent, au minimum, des mises à jour trimestrielles au conseil d'administration concernant les préoccupations soulevées par nos employés.
	b. déclarer le nombre total et la nature des préoccupations critiques qui ont été communiquées au plus haut organe de gouvernance au cours de la période d'établissement du rapport	Aucune préoccupation critique n'a été communiquée au conseil d'administration au cours de la période d'établissement du rapport.
2 - 17	a. indiquer les mesures prises pour faire progresser les connaissances, les compétences et l'expérience collectives du plus haut organe de gouvernance en matière de développement durable	En tant que propriétaire et exploitant de plus de 200 propriétés au Canada, la construction et l'exploitation de bâtiments résilients au changement climatique font partie intégrante de notre développement durable. Le conseil d'administration est chargé de superviser le processus d'évaluation des risques d'Allied en identifiant les principaux risques des activités d'Allied et en veillant à ce que des systèmes appropriés soient en place pour gérer ces risques, y compris les risques environnementaux et sociaux. Le conseil d'administration administre directement cette fonction de surveillance, avec l'appui de ses deux comités permanents, le comité d'audit et le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination, qui traitent chacun des risques dans leurs domaines respectifs. Depuis 2017, le conseil d'administration considère le risque lié au changement climatique comme un risque environnemental pour les activités d'Allied, en particulier les coûts d'exploitation et les biens matériels, car la probabilité de catastrophes naturelles et de phénomènes météorologiques violents augmente en raison de la hausse des températures mondiales. Le conseil d'administration a exprimé son intérêt à recevoir des mises à jour continues sur les mesures prises pour évaluer les risques climatiques et appuyer l'élaboration du plan de neutralité carbone d'Allied. Afin de faire progresser les connaissances sur la gouvernance liée au climat et d'accroître l'engagement de nos administrateurs, nous nous sommes associés à l'Initiative canadienne du droit climatique, dont les spécialistes des risques climatiques ont organisé une séance de formation pour le conseil d'administration d'Allied en décembre 2021. Le conseil d'administration reçoit des mises à jour concernant 365 Railway, notre premier aménagement en bois massif neutre en carbone, ce qui lui permet d'améliorer sa compréhension sur la neutralité carbone, le bois massif et leurs impacts connexes. Notre fondateur et président exécutif et notre président et chef de la direction, tous deux membres du conseil d'administration, siègent à notre comité exécutif ESG et participent à des activités de formation continue sur le prix du carbone en interne et le plan de neutralité carbone.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
GOVERNANCE		
2 - 18	a. décrire les processus d'évaluation du rendement du plus haut organe de gouvernance en matière de surveillance de la gestion des impacts de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes	Le conseil d'administration est chargé de surveiller la stratégie concernant l'ESG d'Allied et d'évaluer le rendement ESG global de notre entreprise au moyen d'évaluations et de cadres externes qui déterminent les impacts d'Allied sur l'économie, l'environnement et les personnes. Le conseil d'administration examine les résultats d'évaluation d'ISS, de Board Games, du GRESB, de notre sondage sur l'engagement des usagers et de notre sondage sur l'engagement des employés au moins une fois par année. Le rendement et les résultats 2022 évalués par ISS, Board Games et le GRESB se trouvent à la page 23. Les points forts de notre sondage sur l'engagement des usagers se trouvent à la page 19 et les points forts de notre sondage sur l'engagement des employés se trouvent à la page 15. Le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination procède à une évaluation annuelle de la gouvernance globale, du rendement et de l'établissement des priorités du conseil d'administration et à une évaluation individuelle des administrateurs au moyen d'un sondage sur l'efficacité du conseil et d'une évaluation individuelle menée par le président du conseil. Le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination fait rapport de ses conclusions à l'ensemble du conseil d'administration.
	b. indiquer si les évaluations sont indépendantes ou non, et indiquer la fréquence des évaluations	
	c. décrire les mesures prises en réponse aux évaluations, y compris les changements apportés à la composition du plus haut organe de gouvernance et aux pratiques organisationnelles	
2 - 19	a. décrire les politiques de rémunération des membres du plus haut organe de gouvernance et des cadres dirigeants, notamment : i. la rémunération fixe et la rémunération variable ii. les primes d'adhésion ou les primes de recrutement iii. les indemnités de départ iv. la récupération v. les prestations de retraite	<p>Cadres dirigeants</p> <p>i. La rémunération fixe des cadres dirigeants est constituée du salaire de base, qui est fixé chaque année, généralement en fonction des salaires de base concurrentiels des entreprises homologues, en tenant compte de la contribution de chaque personne à la réussite d'Allied, de la durée de l'emploi et de l'équité interne entre les postes. La rémunération variable des cadres dirigeants comprend (i) une prime de rendement annuelle en espèces en fonction de l'atteinte des objectifs de rendement individuels et des objectifs de rendement à court terme d'Allied et (ii) une rémunération incitative à long terme fondée sur les titres de participation. La proportion de la rémunération totale versée au moyen d'une rémunération « à risque » fondée sur le rendement augmente directement avec le niveau de responsabilité des cadres dirigeants chez Allied. De même, la proportion de la rémunération fondée sur les titres de participation augmente directement avec le niveau hiérarchique des cadres dirigeants au sein d'Allied. Selon le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination, cela permet de garantir que les cadres dirigeants détiennent la majeure partie des responsabilités dans l'atteinte des objectifs de rendement stratégique et opérationnel essentiels et en cas de variation de valeur pour les détenteurs de parts. De plus, le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination croit que cette combinaison et cette pondération harmonisent les intérêts des cadres dirigeants avec ceux du détenteur de parts, offrent des incitatifs importants pour un rendement supérieur et aident à maintenir la compétitivité d'Allied sur le marché des cadres dirigeants hautement qualifiés.</p> <p>ii. Les primes d'adhésion et les primes de recrutement sont examinées au cas par cas. Aucun paiement de ce genre n'a été versé aux cadres dirigeants en 2022.</p> <p>iii. Le contrat d'emploi avec le chef de la direction prévoit des périodes de préavis, des indemnités de départ ainsi que l'acquisition et la résiliation accélérées de la rémunération fondée sur des titres de participation en cas de cessation d'emploi dans certaines circonstances, différentes des autres employés. Les ententes conclues avec le chef des finances et le chef de l'exploitation prévoient des indemnités de départ en cas de cessation d'emploi sans motif valable dans les 18 mois suivant un changement de contrôle d'Allied.</p> <p>iv. Allied a adopté une politique de récupération de la rémunération pour chaque dirigeant d'Allied en vertu de laquelle le conseil d'administration peut exiger le remboursement de la prime de rendement annuelle et de la rémunération fondée sur les titres de participation des dirigeants dans certaines circonstances.</p> <p>v. Allied verse jusqu'à 5 % du salaire de base d'un cadre supérieur aux programmes d'épargne enregistrés.</p> <p>Administrateurs</p> <p>i. Pour 2022, les administrateurs ont reçu une provision annuelle de 60 000 \$ et une rémunération fondée sur des titres de participation de 85 000 \$. De plus, le président du conseil d'administration a reçu 70 000 \$, le président du comité d'audit a reçu 25 000 \$ et le président du comité de gouvernance, de rémunération et de nomination a reçu 15 000 \$, dans chaque cas à titre de mandat annuel pour leurs services dans ces rôles. Les administrateurs pouvaient également choisir de recevoir la totalité ou une partie de leur rémunération sous forme de rémunération en titres de participation plutôt qu'en espèces. Pour les administrateurs, les points a - ii, iii, iv et v ne s'appliquent pas.</p>
	b. décrire comment les politiques de rémunération des membres du plus haut organe de gouvernance et des cadres dirigeants se rapportent à leurs objectifs et à leur rendement en ce qui a trait à la gestion des impacts de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes	<p>Cadres supérieurs</p> <p>En 2022, les primes de rendement annuelles de chacun des cadres dirigeants étaient fondées, en partie, sur le rendement par rapport à quatre objectifs ESG de l'entreprise, y compris l'engagement des employés, la satisfaction des usagers et les priorités d'Allied en matière d'égalité, de diversité et d'inclusion (EDI) énoncées dans sa feuille de route de l'EDI. De plus, les primes de rendement annuelles de certains cadres dirigeants étaient fondées, en partie, sur le rendement par rapport aux objectifs ESG individuels. Pour en savoir plus, consultez la page 23.</p> <p>Administrateurs</p> <p>Pour les administrateurs, la rémunération n'est pas liée aux objectifs ou au rendement.</p>

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
GOUVERNANCE		
2 - 20	<p>a. décrire le processus de conception de ses politiques de rémunération et de détermination de la rémunération, y compris :</p> <p>i. si les membres du plus haut organe de gouvernance indépendant ou un comité de rémunération indépendant supervisent le processus de détermination de la rémunération</p> <p>ii. la façon dont les points de vue des intervenants (y compris les actionnaires) sur la rémunération sont sollicités et pris en considération</p> <p>iii. si les consultants en rémunération participent à la détermination de la rémunération et, le cas échéant, s'ils sont indépendants de l'entreprise, de son plus haut organe de gouvernance et des cadres dirigeants</p>	<p>i. Le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination est chargé de formuler des recommandations à faire approuver par le conseil d'administration en ce qui concerne la conception du programme de rémunération et la rémunération des cadres dirigeants d'Allied.</p> <p>ii. Les détenteurs de parts ont l'occasion d'exprimer leur opinion sur l'approche d'Allied en matière de rémunération des cadres par un vote consultatif non contraignant, communément appelé « Say on Pay », à chaque assemblée annuelle des détenteurs de parts. Ce vote donne aux détenteurs de parts l'occasion d'appuyer ou non l'approche d'Allied en matière de programmes et politiques de rémunération des cadres et constitue une partie importante du processus d'engagement entre les détenteurs de parts et le conseil d'administration sur la rémunération des cadres. Bien que ce vote soit consultatif et non exécutoire, le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination et le conseil d'administration tiendront compte du résultat, ainsi que des commentaires reçus suite à d'autres activités d'engagement des détenteurs de parts, dans la planification future de la rémunération. Les détenteurs de parts sont également invités à communiquer directement avec le président du conseil d'administration par courrier ou par courriel s'ils ont des commentaires ou des questions au sujet de l'approche d'Allied en matière de rémunération des cadres.</p> <p>iii. Pour s'assurer que les programmes de rémunération des cadres sont concurrentiels, Allied évalue régulièrement les niveaux de rémunération par rapport au marché. Le Comité de gouvernance, de rémunération et de nomination recrute un consultant indépendant en rémunération tous les deux ans pour effectuer un examen complet de la rémunération et évaluer la compétitivité des programmes de rémunération des cadres d'Allied par rapport à son groupe de pairs et la pertinence de la conception et des niveaux de rémunération des cadres et des administrateurs d'Allied. Entre-temps, Allied peut aussi faire appel aux services d'un expert-conseil en rémunération sur une base ponctuelle. En 2022, le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination a fait appel aux services d'un expert-conseil indépendant en rémunération pour effectuer un examen complet de son programme de rémunération des cadres en ce qui a trait aux transitions de leadership. Le consultant en rémunération est indépendant d'Allied, du conseil d'administration et des cadres dirigeants.</p>
	b. indiquer les résultats des votes des intervenants (y compris les actionnaires) sur les politiques de rémunération et les propositions, le cas échéant	Allied publie un communiqué de presse et divulgue les résultats des votes de la résolution Say on Pay, ainsi que toute proposition des détenteurs de parts, le cas échéant, dans le cadre de son rapport sur les résultats des votes de chaque assemblée annuelle des détenteurs de parts. Allied divulgue également les résultats de la résolution Say on Pay dans la circulaire d'information de la direction pour l'assemblée annuelle des détenteurs de parts de l'année suivante. Lors de l'assemblée annuelle 2022 des détenteurs de parts, 85,54 % des procurations reçues ont voté « pour » la résolution Say on Pay.
2 - 21	<p>a. déclarer le ratio de la rémunération annuelle totale de la personne la mieux rémunérée de l'entreprise par rapport à la rémunération annuelle totale médiane de tous les employés (à l'exception de la personne la mieux rémunérée)</p>	<p>Le ratio est de 33 : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rémunération totale de l'employé le mieux rémunéré (chef de la direction) : 3 970 006 \$ • Rémunération totale médiane (hors chef de la direction) : 121 777 \$
	b. déclarer le ratio du pourcentage d'augmentation de la rémunération annuelle totale de la personne la mieux rémunérée de l'entreprise par rapport au pourcentage d'augmentation de la rémunération annuelle totale médiane de tous les employés (à l'exception de la personne la mieux rémunérée)	<p>Le ratio est de -0,32 : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • La rémunération annuelle totale du chef de la direction a diminué de 3,5 % en 2022 • La rémunération totale médiane (hors chef de la direction) a augmenté de 10,85 % en 2022
	c. fournir les renseignements contextuels nécessaires pour comprendre les données et la façon dont elles ont été compilées	Les données ont été compilées à partir de la rémunération réelle versée aux employés actifs au 31 décembre 2022.
STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES		
2 - 22	a. indiquer la déclaration du plus haut organe de gouvernance ou du dirigeant le plus haut placé au sujet de la pertinence du développement durable pour l'organisation et de sa stratégie de contribution au développement durable	Lettre du chef de la direction à la page 2.
2 - 23	<p>a. décrire ses engagements stratégiques en matière de conduite responsable des affaires, y compris :</p> <p>i. les instruments intergouvernementaux faisant autorité auxquels les engagements font référence</p> <p>ii. si les engagements stipulent qu'il faut faire une vérification diligente</p> <p>iii. si les engagements stipulent l'application du principe de précaution</p> <p>iv. si les engagements prévoient le respect des droits de la personne</p>	<p>Les administrateurs ont adopté un code de conduite commerciale (le « Code ») applicable à tous les employés, dirigeants et administrateurs d'Allied. Il aborde, entre autres, la santé, la sécurité, la protection des renseignements personnels, l'accessibilité, les conflits d'intérêts et le respect de la loi, y compris sur l'environnement, le travail, la sécurité, la lutte contre la corruption et la lutte contre le blanchiment de capitaux, et interdit le paiement de pots-de-vin.</p> <p>i. Le Code prévoit qu'Allied appuie et promeut les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et reconnait la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.</p> <p>ii. Oui. Le Code prévoit que les gestionnaires doivent faire preuve de diligence lorsqu'ils cherchent des indications sur un comportement contraire à l'éthique ou illégal. Toute personne préoccupée par des activités illégales ou contraires à l'éthique doit en informer son gestionnaire et prendre immédiatement les mesures appropriées.</p> <p>iii. Non.</p> <p>iv. Oui. Le Code prévoit que le respect des droits de la personne est l'une des valeurs fondamentales d'Allied. Allied s'efforce de respecter et de promouvoir les droits de la personne dans ses relations avec les employés, les fournisseurs, les usagers et les communautés dans lesquelles elle travaille. Le Code se trouve sur notre site Web à l'adresse suivante : https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2023/02/Code-of-Conduct-2023.pdf</p>
	<p>b. décrire son engagement politique spécifique à respecter les droits de la personne, y compris :</p> <p>i. les droits de la personne reconnus à l'échelle internationale couverts par l'engagement</p> <p>ii. les catégories d'intervenants, y compris les groupes à risque ou vulnérables, auxquelles l'entreprise accorde une attention particulière dans son engagement</p>	<p>i. Allied s'engage à respecter ou à dépasser les exigences en matière de respect des droits de la personne en vertu des lois canadiennes applicables, y compris la Loi canadienne sur les droits de la personne, le Code canadien du travail et la Loi sur les justes salaires et les heures de travail. Allied s'engage également à respecter ou à dépasser les exigences des lois sur les droits de la personne dans les secteurs de compétence où nous possédons et exploitons des bâtiments, y compris le Code des droits de la personne de la Colombie-Britannique, la Loi sur les droits de la personne de l'Alberta, le Code des droits de la personne de l'Ontario et la Charte des droits et libertés de la personne du Québec. Le Code prévoit qu'Allied appuie et promeut les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et reconnait la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. De plus, le Code renferme des engagements précis à l'égard des droits de la personne, notamment sur des sujets tels que la non-discrimination, le harcèlement, le harcèlement sexuel et la violence, la lutte contre l'esclavage, la traite des personnes et le travail des enfants, l'accessibilité, le droit à la vie privée et le droit à l'eau.</p> <p>ii. Dans le Code, Allied prend des engagements précis envers les personnes handicapées et les Autochtones et contre la discrimination fondée sur la race, la couleur, la religion, les croyances, le sexe, l'âge, la situation sociale, l'origine familiale, la déficience physique ou mentale ou l'orientation sexuelle.</p>
	c. fournir des liens vers les engagements politiques, s'ils sont accessibles au public, ou, si les engagements en matière de politique ne sont pas accessibles au public, en expliquer la raison	https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2023/02/Code-of-Conduct-2023.pdf
	d. indiquer le niveau auquel chacun des engagements stratégiques a été approuvé au sein de l'entreprise, y compris s'il s'agit du niveau le plus élevé	Le conseil d'administration, qui est le plus haut niveau de notre organisation, a adopté le Code.
	e. indiquer dans quelle mesure les engagements de la politique s'appliquent aux activités de l'entreprise et à ses relations d'affaires	Toutes les activités commerciales d'Allied sont guidées par notre Code.
	f. décrire comment les engagements en matière de politique sont communiqués aux travailleurs, aux partenaires d'affaires et aux autres parties concernées	Tous les employés doivent vérifier et attester chaque année qu'ils se conforment à notre Code.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES		
2 - 24	<p>a. décrire comment il intègre chacun de ses engagements stratégiques en matière de conduite responsable des affaires dans ses activités et ses relations d'affaires, y compris :</p> <p>i. la façon dont il répartit la responsabilité de la mise en œuvre des engagements à différents niveaux de l'organisation</p> <p>ii. la façon dont il intègre les engagements dans les stratégies organisationnelles, les politiques opérationnelles et les procédures opérationnelles</p> <p>iii. la façon dont il met en œuvre ses engagements dans le cadre de ses relations d'affaires</p> <p>iv. la formation fournie par l'organisation sur la mise en œuvre des engagements</p>	Le Code est intégré à notre processus d'embauche et les employés certifient le respecter chaque année. Toutes les politiques élaborées sont ancrées dans notre Code.
2 - 25	<p>a. décrire ses engagements à remédier aux impacts négatifs ou à collaborer à leur atténuation lorsqu'ils ont été causés par l'entreprise ou qu'elle y a contribué</p> <p>b. décrire son approche pour identifier et traiter les griefs, y compris les mécanismes de règlement des griefs que l'organisation a établis ou auxquels elle participe</p> <p>c. décrire les autres processus par lesquels l'organisation prévoit ou collabore à l'atténuation des effets négatifs qu'elle a causés ou auxquels elle a contribué</p> <p>d. décrire comment les intervenants qui sont les utilisateurs prévus des mécanismes de règlement des griefs participent à la conception, à l'examen, au fonctionnement et à l'amélioration de ces mécanismes</p> <p>e. décrire la façon dont l'organisation assure le suivi de l'efficacité des mécanismes de règlement des griefs et des autres processus de remédiation, et donner des exemples de leur efficacité, y compris les commentaires des intervenants</p>	Allied n'a pas de processus officiel de remédiation organisationnel, mais nous sommes déterminés à remédier comme il se doit aux impacts négatifs que nos activités commerciales peuvent causer ou contribuer à causer, conformément aux lois du Canada et des provinces dans lesquelles nous exerçons nos activités.
2 - 26	<p>a. décrire les mécanismes permettant aux personnes de :</p> <p>i. demander des conseils sur la mise en œuvre des politiques et des pratiques de l'entreprise en matière de conduite responsable des affaires</p> <p>ii. soulever des préoccupations au sujet de la conduite des affaires de l'entreprise</p>	<p>i. Allied pratique une culture de la porte ouverte et encourage les employés à faire part de leurs préoccupations par l'entremise de leur gestionnaire ou de tout autre membre de la direction. L'équipe de direction d'Allied s'engage à participer régulièrement à des visites sur site afin d'établir des relations et d'encourager le signalement de toute préoccupation propre au site.</p> <p>ii. Allied a mis en place une politique officielle de dénonciation qui a été mise à jour en 2023 (https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2023/05/10-Whistleblower-Policy-FR.pdf)</p>
2 - 27	<p>a. déclarer le nombre total de cas importants de non-conformité avec les lois et les règlements au cours de la période visée par le rapport, et ventiler ce total comme suit :</p> <p>i. les cas pour lesquels des amendes ont été imposées</p> <p>ii. les cas pour lesquels des sanctions non pécuniaires ont été imposées</p> <p>b. déclarer le nombre total et la valeur monétaire des amendes en cas de non-respect des lois et des règlements qui ont été payées au cours de la période d'établissement du rapport, ainsi qu'une ventilation de ce total comme suit :</p> <p>i. amendes en cas de non-conformité aux lois et règlements au cours de la période actuelle d'établissement du rapport</p> <p>ii. amendes en cas de non-conformité aux lois et règlements au cours des périodes d'établissement du rapport précédentes</p> <p>c. décrire les cas importants de non-conformité</p> <p>d. décrire comment l'entreprise a déterminé les cas importants de non-conformité</p>	Aucune amende ou sanction non pécuniaire n'a été imposée pour non-conformité aux lois et règlements indiqués au cours des périodes de déclaration actuelles ou précédentes.
2 - 28	a. faire état des associations de l'industrie, des autres associations de membres et des organisations nationales ou internationales de défense des droits auxquelles elle participe de façon importante	Allied est un partenaire actif au sein d'associations industrielles, notamment la BOMA, l'ULI, la NAOIP et le CREW.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES		
2 - 29	<p>a. décrire son approche pour engager les intervenants, notamment :</p> <p>i. les catégories d'intervenants avec lesquels elle interagit et la façon dont elles sont identifiées</p> <p>ii. le but de l'engagement des intervenants</p> <p>iii. la façon dont l'organisation cherche à assurer un engagement significatif avec les intervenants</p>	<p>L'engagement des intervenants est essentiel à notre approche ESG et à notre philosophie d'affaires. Nous engageons activement nos principaux intervenants pour assurer leur satisfaction et appuyer nos objectifs de rendement ESG et financier.</p> <p>Engagement des investisseurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentations régulières aux investisseurs et entretiens individuels • Assemblée générale annuelle • Appels trimestriels sur les profits et sessions de questions-réponses avec les cadres supérieurs • Communiqués de presse annonçant d'importants aménagements commerciaux • Divulgations harmonisées avec la TCFD, le GRI, SASB et les ODD de l'ONU pour une comparaison intersectorielle <p>Engagement des usagers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme d'engagement des usagers dirigé par notre équipe des opérations nationales depuis 2015 • Évaluation annuelle de la satisfaction des usagers par un tiers • Réunions régulières avec les usagers pour maintenir une communication et des commentaires en continu • Organisation d'événements communautaires pour les usagers, comme des barbecues l'été et des petits-déjeuners pendant les Fêtes • Activités éducatives, y compris la gestion des déchets, ou nos ateliers sur les ruches sur les toits et l'agriculture urbaine • Webinaires EDI sur l'histoire des Noirs au Canada et le Mois de la fierté <p>Engagement des employés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sondage annuel sur l'engagement des employés par des tiers • Possibilités de formation et d'éducation, y compris le développement et le déploiement d'Allied Academy • Examens annuels du rendement • Orientation lors de l'intégration • Site intranet pour les communications internes • Comités internes comme le comité de l'égalité, de la diversité et de l'inclusion et le Comité Make Room for the Arts • Séances de discussion ouverte et communications par courriel régulières du chef de la direction <p>Engagement communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme Make Room for the Arts et Allied Music Centre • Préservation du patrimoine architectural à travers la conception et les expositions, p. ex., Nordelec • Commandite et soutien en nature d'événements communautaires régionaux • Interaction avec les communautés tout au long du processus d'élaboration, p. ex., séances de discussion ouverte • Partenariats stratégiques avec des organismes de bienfaisance, des ONG et des partenaires communautaires pour des projets précis • Activités communautaires à l'appui d'organismes sans but lucratif locaux, y compris des collectes de jouets et d'aliments
2 - 30	a. déclarer le pourcentage du nombre total d'employés visés par les conventions collectives	0 % des employés sont couverts par des conventions collectives
	b. pour les employés qui ne sont pas visés par une convention collective, indiquer si l'organisation détermine leurs conditions de travail et leurs conditions d'emploi en se fondant sur les conventions collectives qui couvrent ses autres employés ou sur les conventions collectives d'autres organisations	Sans objet

Tableau GRI

GRI 3 : Sujets importants 2021

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES		
3 - 1	a. décrire le processus suivi pour déterminer les sujets importants, notamment : i. la façon d'identifier les répercussions réelles et potentielles, négatives et positives sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les répercussions sur les droits de la personne, dans l'ensemble de ses activités et de ses relations d'affaires ii. la façon dont elle a établi l'ordre de priorité des répercussions pour l'établissement de rapports en fonction de leur importance	<p>Les priorités ESG énumérées à la page 6 sont considérées comme étant importantes selon notre évaluation de la pertinence fondée sur des données probantes et notre vaste processus d'engagement des intervenants, qui est décrit à la page 27 du présent rapport. La pertinence a été déterminée en évaluant l'importance de l'impact d'Allied sur ce sujet ainsi que l'importance perçue du sujet pour les intervenants. Lorsque nous parlons de l'importance de l'impact d'Allied, cela signifie notre capacité à avoir un impact économique, environnemental et/ou humain important, tant positif que négatif. L'importance de notre impact a été déterminée par des examens approfondis des normes pertinentes de l'industrie, des lois applicables aux régions où nous possédons et exploitons des bâtiments et des cadres de divulgation internationaux. L'importance perçue a été déterminée par les commentaires des intervenants provenant d'un sondage auprès de l'ensemble des employés, d'entrevues individuelles avec sept membres de l'équipe de direction d'Allied et d'entrevues approfondies avec 12 intervenants externes.</p> <p>Dix sujets ont été jugés importants pour Allied; nous les appelons nos priorités ESG. L'impact des activités commerciales d'Allied sur chaque priorité constitue la base de notre stratégie concernant l'ESG et de l'établissement du rapport ESG annuel. Les impacts économiques, environnementaux et humains, tant positifs que négatifs, sont intégrés dans les divulgations de nos priorités. Les impacts environnementaux spécifiques et mesurables sont explicitement mentionnés dans les sections Énergie et émissions de GES, Gestion de l'eau et des déchets aux pages 9 et 11 respectivement. Les impacts humains sont pris en compte dans les sections Égalité, diversité et inclusion et Santé, bien-être et sécurité de ce rapport aux pages 16 et 18 respectivement.</p> <p>En 2022, nous avons réalisé un examen de notre évaluation de la pertinence 2021 pour nous assurer que nos priorités ESG demeurent conformes à celles de nos intervenants et des principales forces du marché. Dans le cadre de l'examen, nous avons organisé des séances d'engagement des employés avec nos intervenants internes et évalué les communications avec les investisseurs et les questionnaires pour déterminer toute évolution possible des priorités. En 2021, nous avons actualisé notre examen documentaire des lois, des cadres ESG et des pairs appropriés. Les résultats de cet examen démontrent que nos priorités ESG sont demeurées les mêmes.</p>
	b. mentionner les intervenants et les experts dont les points de vue ont éclairé le processus de détermination des sujets importants	<ul style="list-style-type: none"> Des entretiens individuels avec sept membres de l'équipe de direction d'Allied, y compris le chef de la direction, le chef des finances, le chef de l'exploitation, le vice-président principal au développement, le vice-président principal aux opérations spéciales, le premier vice-président, avocat général et secrétaire et un membre du Conseil. Un sondage auprès de l'ensemble des employés pour comprendre les priorités ESG d'Allied. Le taux de réponse au sondage était de 64 %. Des entretiens approfondis avec 12 intervenants externes représentant différents aspects de notre entreprise, y compris des usagers, des partenaires communautaires, des administrations municipales, des investisseurs, des fournisseurs et des partenaires de coentreprises dans les régions où nous sommes présents. <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Quatre séances à l'intention des employés ont été organisées avec différents intervenants internes de l'ensemble des services et des régions afin de comprendre les changements de priorités et les nouveaux domaines d'intérêt.
3 - 2	a. énumérer ses sujets importants	<ol style="list-style-type: none"> Gestion de l'énergie Réduction des émissions de GES Adaptation au changement climatique Normes de conception durable Gestion de l'eau Gestion des déchets Égalité, diversité et inclusion Santé, bien-être et sécurité Gestion des risques liés au climat Divulgation et transparence relatives à l'ESG
	b. signaler les changements apportés à la liste des sujets importants par rapport à la période de rapport précédente	Aucune

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES		
3 - 3	a. décrire les répercussions réelles et potentielles, négatives et positives sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les répercussions sur les droits de la personne	1. Gestion de l'énergie (GRI 302 : Énergie), page 9 2. Réduction des émissions de GES (GRI 305 : Émission), page 9 3. Gestion des déchets (GRI 306 : Déchets), pages 11 et 12 4. Gestion de l'eau (GRI 303 : Eau et effluents), page 11 5. Normes de conception durable 6. Adaptation au changement climatique 7. Égalité, diversité et inclusion (GRI 405 : Diversité et égalité des chances, GRI 406 : Non-discrimination), pages 16 et 17 8. Santé, bien-être et sécurité (GRI 403 : Santé et sécurité au travail), page 18 9. Gestion des risques liés au climat 10. Divulgence et transparence relatives à l'ESG Pour plus d'informations sur notre impact, consultez la page 27.
	b. déclarer si l'organisation est impliquée dans les impacts négatifs par le biais de ses activités ou du fait de ses relations d'affaires, et décrire les activités ou relations d'affaires	
	c. décrire ses politiques ou ses engagements à l'égard du sujet important	
	d. décrire les mesures prises pour gérer le sujet et les impacts connexes, notamment : i. les mesures visant à prévenir ou à atténuer les impacts négatifs potentiels ii. les mesures visant à contrer les impacts négatifs réels, y compris les mesures pour y remédier ou participer à leur remédiation iii. les mesures à prendre pour gérer les impacts positifs réels et potentiels	
	e. déclarer les renseignements suivants sur le suivi de l'efficacité des mesures prises : i. les processus utilisés pour suivre l'efficacité des mesures ii. les buts, les cibles et les indicateurs utilisés pour évaluer les progrès iii. l'efficacité des mesures, y compris les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs et des cibles iv. les leçons apprises et la façon dont elles ont été intégrées aux politiques et procédures opérationnelles de l'organisation	
	f. décrire comment l'engagement des intervenants a éclairé les mesures prises (3-3-d) et comment il a permis de déterminer si les mesures ont été efficaces (3-3-e)	

GRI 300-400 : Divulgations des sujets

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
ENVIRONNEMENT		
302 : Énergie 2016	302-1 : Consommation d'énergie au sein de l'organisation	a. Combustible total provenant de sources non renouvelables (en joules ou multiples) : • 2021 : 122 739 MWh ou 441 860 GJ (conversion à l'aide du facteur de conversion de 0,27777778 de Measurabl) • 2022 : 116 945 MWh ou 421 001 GJ (conversion à l'aide du facteur de conversion de 0,27777778 de Measurabl) • Type de combustible utilisé : Gaz naturel b. Consommation totale de combustible au sein de l'entreprise provenant de sources renouvelables : • 2022 : 0 MWh c. Total de l'électricité et du quartier (ce qui comprend le chauffage, la climatisation, la consommation de vapeur) en wattheures ou en multiples : • Électricité 2021 : 297 735 MWh • Électricité 2022 : 327 504 MWh • Quartier 2021 : 64 236 MWh • Quartier 2022 : 79 497 MWh d. Total de l'électricité vendue : • 2022 : 70,93 MWh e. Consommation d'énergie totale pour l'organisation : • 2021 : 484 730 MWh • 2022 : 523 504 MWh f. Les chiffres représentent la consommation absolue (total pour tous les sites de l'année d'établissement du rapport) tirée directement de la synthèse des données du rapport du GRESB 2022 de Measurabl, dans lequel les facteurs d'émission sont fondés sur le Rapport d'inventaire national (RIN) canadien de 2022, à l'exception des émissions des systèmes énergétiques de quartier dont les facteurs d'émission sont disponibles auprès des services publics locaux et utilisés au lieu des facteurs d'émission par défaut de Measurabl. • En 2021, la couverture des données sur l'énergie d'Allied était de 94 %. • En 2022, la couverture des données sur l'énergie de Allied était de 95,8 %. g. Nombres convertis au besoin à l'aide des facteurs de conversion de Measurabl.
	302-3 : Intensité énergétique	a. Rapport d'intensité énergétique pour l'organisation en énergie absolue : • 2021 : 28 kWh/pi ² (représente 96,56 % de la couverture du portefeuille) • 2022 : 28 kWh/pi ² (représente 96,27 % de la couverture du portefeuille) b. Mesure propre à l'organisation choisie pour calculer le ratio ci-dessus : Surface de plancher totale du portefeuille : 19 146 490 pi ² c. Types d'énergie inclus dans le ratio d'intensité : électricité, gaz naturel, eau chaude de quartier, eau froide de quartier et vapeur de quartier. d. Le ratio utilise seulement la consommation énergétique au sein de l'organisation.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
ENVIRONNEMENT		
303 : Eau et effluents 2018	303-5 : Consommation d'eau	<p>a. Consommation totale d'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2021 : 636 482 m³ 2022 : 804 550 m³ <p>b. Consommation totale d'eau de toutes les régions soumises à un stress hydrique :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2021 : 66 487 m³ 2022 : 78 113 m³ <p>c. Sans objet, le stockage de l'eau n'a pas été identifié comme ayant un impact significatif sur l'eau.</p> <p>d. Toute l'eau provient de l'approvisionnement en eau municipal. Aucune estimation ou hypothèse n'est utilisée.</p>
305 : Émissions 2016	305-1 : Émissions directes de GES (portée 1)	<p>a. Émissions brutes de GES de portée 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2021 : 20 157 tCO₂e 2022 : 19 815 tCO₂e <p>b. Gaz inclus dans le calcul : Dioxyde de carbone (CO₂), oxyde nitreux (N₂O) et méthane (CH₄). Les émissions de portée 1 comprennent les émissions attribuables à la combustion de gaz naturel.</p> <p>c. Sans objet - notre approvisionnement en énergie ne comprend pas la combustion de matières organiques.</p> <p>d. L'année de référence d'Allied est 2019. Le total des émissions de la portée 1 en 2019 était de 20 526 tCO₂e.</p> <p>e. Allied fait appel à Measurabl, qui utilise les facteurs d'émission du Rapport d'inventaire national du Canada (RIN) 2022. Measurabl utilise les facteurs d'émission standard de l'industrie pour l'ensemble des carburants et des régions du monde, et ces facteurs d'émission comprennent les émissions du cycle de vie de la production d'énergie.</p> <p>f. Approche de consolidation telle que définie dans la limite d'établissement du rapport d'Allied.</p> <p>g. Consultez le point (e.), Allied utilise Measurabl. Aucune estimation ou hypothèse n'a été utilisée.</p>
305 : Émissions 2016	305-2 : Émissions de GES indirectes sur le plan énergétique (Portée 2)	<p>a. Émissions brutes de GES de portée 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2021 : 18 597 tCO₂e* 2022 : 24 014 tCO₂e* <p>* Les facteurs d'émission de 2020 et de 2021 comprennent l'utilisation des facteurs d'émission locaux des fournisseurs de services publics de quartier, le cas échéant.</p> <p>b. Sans objet, car Allied ne consomme pas d'énergie brute du marché.</p> <p>c. Gaz inclus dans le calcul : Dioxyde de carbone (CO₂), oxyde nitreux (N₂O) et méthane (CH₄). Les émissions de la portée 2 comprennent les émissions attribuables à la consommation d'électricité et d'énergie de quartier.</p> <p>d. L'année de référence d'Allied est 2019. Le total des émissions de la portée 2 en 2019 était de 21 672 MtCO₂e.</p> <p>e. Allied fait appel à Measurabl, qui utilise les facteurs d'émission du Rapport d'inventaire national du Canada (RIN) 2022. Measurabl utilise les facteurs d'émission standard de l'industrie pour l'ensemble des carburants et des régions du monde, et ces facteurs d'émission comprennent les émissions du cycle de vie de la production d'énergie.</p> <p>f. Approche de consolidation telle que définie dans la limite d'établissement du rapport d'Allied.</p> <p>g. Consultez le point (e.), Allied utilise Measurabl. Aucune autre estimation ou hypothèse n'est utilisée, à l'exception des émissions des systèmes énergétiques de quartier dont les facteurs d'émission sont disponibles auprès des services publics locaux et utilisés au lieu des facteurs d'émission par défaut de Measurabl.</p>
	305-4 : Intensité des émissions de GES	<p>a. Intensité des émissions de GES :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2021 : 2,56 kgCO₂e 2022 : 2,29 kgCO₂e <p>b. Mesure propre à l'organisation utilisée pour calculer le ratio : 19 146 490 pi² (Surface de plancher totale du portefeuille)</p> <p>c. Type d'émissions de GES inclus dans le ratio : Portée 1 et Portée 2</p> <p>d. Gaz inclus dans le calcul : CO₂, CH₄, N₂O</p>

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
ENVIRONNEMENT		
	306-1 : Production de déchets et impacts importants liés aux déchets	<p>Reportez-vous à la page 11.</p> <p>Description détaillée du type de déchets générés par les opérations :</p> <p>Le volume total de déchets collectés correspond au poids en tonnes métriques des déchets envoyés aux centres d'enfouissement ou recyclés. Les déchets recyclés varient selon les sites et peuvent comprendre le compost, les contenants de boisson, le carton, les papiers, le déchetage sécuritaire du papier, les palettes, les huiles et les graisses, les plastiques, les meubles et les matériaux de construction comme le bois, l'acier, les moquettes, le verre et le béton. Les déchets dangereux comprennent les cartouches d'imprimante d'encre en poudre, les piles, les déchets électroniques et les lampes fluorescentes. Plusieurs des actifs d'Allied n'ont pas de données associées sur les déchets, car les déchets sont ramassés par la municipalité locale et qu'elle ne fournit pas de données sur les déchets, ou parce que les déchets sont gérés par un seul locataire, par exemple dans les logements résidentiels, les restaurants et les bars et certains espaces de bureau. Dans ces cas, le locataire est responsable de la gestion des déchets et Allied ne fait pas le suivi des quantités de déchets. Dans d'autres cas où il n'y a pas de données, la propriété ne produit pas de déchets, comme c'est le cas des stationnements et des structures de stationnement. En 2022, la couverture des données sur les déchets était de 85 % dans l'ensemble du portefeuille.</p>
306 : Déchets 2020	306-2 : Gestion des impacts importants liés aux déchets	<p>a. La majorité de notre portefeuille est constituée d'édifices patrimoniaux réutilisés de façon adaptative depuis le début du siècle dernier. Nos pratiques de construction limitent les déchets d'excavation, de démolition et de construction à travers la préservation et la réutilisation de ces structures historiques. Nous préservons ces biens sans compromettre leur identité en respectant des normes de conception élevées et en remplaçant l'infrastructure par une technologie moderne et efficace. Conformément à notre Manuel de construction de l'utilisateur, voici notre politique sur les pratiques de gestion des déchets de construction :</p> <p>Les travaux de construction et de démolition doivent être planifiés et gérés conformément à la Politique sur les déchets de construction du bâtiment et doivent être conformes aux pratiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire les matériaux apportés sur le chantier au minimum requis pour effectuer les travaux et au minimum requis pour emballer et transporter les matériaux. • Réutiliser les matériaux, s'il y a lieu, lors de rénovations ou de changements à l'existant. • Recycler les matériaux en séparant les matières recyclables et en les réacheminant vers une installation de recyclage appropriée. • Se conformer à la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) (L.C. 1999, ch. 33), aux Waste Audits & Waste Reduction Work Plans (R.O. 102/94) et aux Industrial, Commercial & Institutional Source Separation Programs (R.O. 103/94). • Les entrepreneurs du locataire doivent confirmer que les déchets de construction ont été éliminés conformément aux directives et aux règlements locaux. <p>b. Les pratiques de transport des déchets d'Allied doivent être conformes à toutes les exigences réglementaires locales et aux normes de rendement. Allied organise des programmes de récupération des déchets électroniques dans certaines de ses propriétés où les déchets électroniques sont recyclés et détournés des centres d'enfouissement. Les grandes propriétés ont un espace pour entreposer les déchets collectés jusqu'à ce qu'ils soient prêts à être éliminés. Les fournisseurs actuels d'Allied, Aevitas, Quantum Recycling et Bulb Eater, sont disponibles dans nos grandes propriétés, ce qui nous permet d'éliminer correctement les déchets électroniques et les matières dangereuses au lieu de les envoyer aux centres d'enfouissement. Nous recevons également des rapports sur le réacheminement des déchets à l'échelle du bâtiment de nos transporteurs, qui servent à l'analyse comparative et au suivi des données sur les déchets. Allied mène également des campagnes de sensibilisation pour les employés et nos usagers. En 2022, nous avons continué de peaufiner notre programme de gestion des déchets afin d'introduire le recyclage de récupération multimatière dans les bâtiments existants et les bâtiments acquis en 2021 et 2022, tout en continuant de faire participer nos locataires à des séances de formation et d'éducation.</p> <p>c. Les transporteurs de déchets sous contrat d'Allied doivent se conformer aux règlements municipaux, régionaux, provinciaux et fédéraux, aux lois, aux règles, aux règlements, aux normes et à d'autres lois et règlements locaux et fédéraux pour assurer la prestation des services.</p> <p>Tout le personnel de l'entrepreneur doit se conformer aux règles et règlements applicables à chaque propriété.</p> <p>Allied impose également des exigences précises dans ses contrats de gestion des déchets et de recyclage pour s'assurer que les transporteurs de déchets gèrent les déchets de façon responsable. Voici quelques exemples d'exigences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'entrepreneur doit recueillir et éliminer de façon appropriée tous les déchets et la récupération multimatière générés dans chaque propriété afin d'éliminer la contamination croisée ou les impacts environnementaux négatifs. • L'entrepreneur doit coder par couleur les déchets et les bacs/poubelles de recyclage par catégorie : déchets (noir), papier/carton (gris), matières organiques (vert), canettes/verre/plastique (bleu). Cela permet à nos utilisateurs et à nos fournisseurs de services de conciergerie de distinguer facilement les différents types de déchets et de les classer dans différentes catégories. • L'entrepreneur doit fournir à Allied un rapport mensuel de réacheminement au format Excel indiquant la répartition de tous les déchets et récupération multimatière générés dans chaque propriété. Un rapport distinct doit être produit pour chaque propriété afin de comparer, de suivre et d'améliorer nos pratiques de recyclage pour détourner les déchets des centres d'enfouissement. <p>d. Les transporteurs de déchets doivent fournir des rapports mensuels sur le réacheminement des déchets pour chaque propriété, en résumant les résultats des flux de déchets pour le mois en cours et ce même mois les années précédentes. Ces données sont compilées et enregistrées dans ENERGY STAR Portfolio Manager (une base de données centralisée pour les données sur l'énergie, l'eau et les déchets) pour le compte d'Allied par un expert-conseil indépendant en déchets. Pour s'assurer que des données exactes sur les déchets sont recueillies, Allied fait vérifier ses données par des tiers. Depuis qu'Allied a commencé à faire rapport de son rendement ESG, aucune anomalie, erreur ou omission importante n'a été relevée. Nous sommes en train d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies et des ressources supplémentaires pour atteindre notre cible de 64 % de réacheminement des déchets pour 2024.</p>
306 : Déchets 2020	306-3 : Déchets générés	<p>a. Total des déchets générés :</p> <p>Dangereux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2021 : 21 Mt • 2022 : 1,61 Mt <p>Non dangereux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2021 : 3 856 Mt • 2022 : 4 863 Mt <p>Répartition par voie d'élimination :</p> <p>Centre d'enfouissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2021 : 2 060 Mt • 2022 : 2 406 Mt <p>Compostage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2021 : 389 Mt • 2022 : 553 Mt <p>Recyclage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2021 : 1 428 Mt • 2022 : 1 904 Mt <p>b. Les transporteurs de déchets fournissent à Allied des rapports mensuels de réacheminement pour nos dossiers. Les données sont compilées et enregistrées dans ENERGY STAR Portfolio Manager (une base de données centralisée pour les données sur l'énergie, l'eau et les déchets) pour le compte d'Allied par un expert-conseil indépendant en déchets.</p>

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
SOCIAL		
403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-1 : Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Allied a mis en place un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail qui respecte et dépasse les exigences provinciales et fédérales en matière de santé et de sécurité au travail, y compris concernant les politiques, les rôles et les responsabilités, la reconnaissance, la déclaration et l'évaluation des dangers, les comités de santé et de sécurité, les inspections en milieu de travail, la formation, les enquêtes sur les blessures et les incidents. Les composantes du système de gestion de la santé et de la sécurité sont conformes à la Loi sur la santé et la sécurité au travail de l'Ontario, à la Loi sur la santé et la sécurité au travail du Québec, à la Loi sur la santé et la sécurité au travail de l'Alberta et au Règlement sur la santé et la sécurité au travail de la Colombie-Britannique. Ce système de gestion de la santé et de la sécurité au travail s'applique à tous les employés, sous-traitants et visiteurs d'Allied dans tous les sites appartenant à Allied et gérés par l'entreprise.
	403-2 : Identification des dangers, évaluation des risques et enquête sur les incidents	<p>Allied a mis en place des politiques et des programmes particuliers en matière de santé et de sécurité au travail pour appuyer l'identification, l'évaluation et la résolution des risques en milieu de travail. Ces politiques et programmes comprennent la formation de tout le personnel, des entrepreneurs et des intervenants d'Allied sur la déclaration des dangers en milieu de travail à l'aide du formulaire de déclaration des dangers et des rapports d'incidents du bâtiment. Allied forme et certifie également les membres du comité de santé et de sécurité d'Allied sur leurs rôles et responsabilités prévus par la loi. Ces rapports sont examinés par les superviseurs et la direction d'Allied afin de déterminer les causes profondes des dangers et de déterminer les mesures correctives et les tendances dans l'ensemble de l'organisation. En 2021, Allied a élaboré et mis en œuvre un programme officiel de gestion des risques fondé sur le cadre de gestion des risques ISO 31000:2018. Dans le cadre de ce programme, Allied a cerné tous les risques pour la santé et la sécurité au travail qui s'appliquent à ses employés, à ses entrepreneurs et aux usagers de ses propriétés. En 2023, ce programme sera élargi pour englober tous les risques environnementaux et climatiques liés à nos activités. Allied a élaboré des plans d'intervention d'urgence pour chaque actif et a terminé la première année de vérifications internes pour garantir des milieux de travail sains et sécuritaires pour le personnel d'Allied et les usagers des bâtiments. Nos comités régionaux de santé et de sécurité et nos équipes de sécurité évaluent nos propriétés afin d'assurer la conformité aux exigences provinciales de façon continue. Notre équipe des opérations effectue des inspections mensuelles de chaque propriété pour s'assurer que les possibilités d'amélioration sont cernées et mises en œuvre.</p> <p>En 2021, Allied a mis en œuvre un processus visant à découvrir tous les dangers pour la santé, la protection et la sécurité dans ses nouvelles acquisitions afin de s'assurer que les propriétés confiées à la direction d'Allied respectent ou ont des plans pour respecter les normes de l'organisation en matière de santé et de sécurité des employés, des entrepreneurs et des usagers. À ce jour, huit nouveaux actifs ont été évalués, ce qui a permis de cerner plus de 150 risques pour la santé, la protection et la sécurité qui ont été traités ou qui seront traités grâce à des investissements.</p> <p>La Politique sur la déclaration des dangers et la Politique sur la santé et la sécurité d'Allied indiquent qu'il incombe à tous les employés, entrepreneurs et visiteurs de signaler les dangers en milieu de travail à l'organisation. La direction s'engage à répondre officiellement à tous les rapports, observations et recommandations sur les dangers dans un délai maximal de 21 jours. Les employés sont encouragés à signaler les situations dangereuses en milieu de travail afin d'améliorer continuellement le programme de santé et de sécurité de l'organisation. Les personnes qui signalent des dangers en milieu de travail sont protégées contre les représailles par l'organisation du fait d'avoir utilisé leurs droits fondamentaux en matière de travail.</p> <p>Tous les employés et entrepreneurs d'Allied sont protégés contre les représailles en milieu de travail s'ils refusent de travailler dans une situation ou d'effectuer un travail qui pourrait entraîner ou entraînerait des blessures, des maladies ou des conséquences plus graves. Allied a établi une politique officielle de refus de travailler qui est conforme aux lois fédérales et provinciales garantissant le droit de tous les travailleurs de refuser un travail dangereux. Tous les refus de travailler font l'objet d'une enquête menée par le gestionnaire de l'employé, un représentant des travailleurs du comité de santé et de sécurité et la haute direction, selon le cas. Dans le cas où il est impossible de s'entendre à l'interne pour éliminer le danger, un membre de l'équipe de la haute direction communiquera avec le ministère du Travail de la province pour demander à un inspecteur de se rendre sur le lieu de travail et de fournir de l'aide pour résoudre le problème.</p> <p>Les enquêtes sur les incidents en milieu de travail sont entreprises lorsque l'employé ou l'entrepreneur et leur superviseur remplissent un rapport d'incident et le soumettent au comité local de santé et de sécurité et à l'équipe des talents. Le superviseur, avec l'appui de la haute direction et des experts en la matière pertinents, effectuera une analyse des causes fondamentales afin de déterminer les mesures à prendre pour éviter que la situation se reproduise, en se concentrant d'abord sur l'élimination du danger et, si ce n'est pas possible, sur la recherche d'une mesure de substitution suffisante. Si aucune de ces options n'est pratique ou possible, des mesures d'ingénierie appropriées suivies de mesures administratives seront prises. L'équipement de protection individuelle supplémentaire est considéré comme une mesure de dernier recours pour protéger les employés et les entrepreneurs contre de futures récurrences. Toutes les recommandations déterminées à la suite de l'analyse des causes profondes sont examinées par la haute direction et le Comité local de santé et de sécurité au travail à des fins d'harmonisation avant leur mise en œuvre. En 2021, Allied a élaboré et mis en œuvre un programme de signalement des incidents en ligne qui informe immédiatement l'équipe de direction de l'organisation des risques, des dangers et des incidents qui posent un risque direct ou qui ont une incidence directe sur nos employés, nos entrepreneurs, nos usagers et nos visiteurs. En 2022, Allied a également élaboré et mis en œuvre un manuel de gestion à destination des entrepreneurs sur la conformité en matière de santé, de sécurité, de protection et d'environnement, ainsi qu'une norme nationale pour l'équipement et les fournitures d'urgence.</p>
	403-3 : Services de santé au travail	Allied maintient des postes de premiers soins qui respectent ou dépassent les exigences provinciales dans tous les bâtiments dont elle est responsable. Du personnel formé en premiers soins est présent dans tous les bâtiments Allied. Des évaluations du niveau de bruit sont effectuées lorsqu'il est possible que les niveaux de bruit dépassent les exigences provinciales afin d'assurer une protection adéquate pour les travailleurs et les entrepreneurs d'Allied. Allied s'assure de sa capacité à réaliser des évaluations ergonomiques en milieu de travail et, depuis le début de la pandémie du COVID-19, chaque bâtiment a été équipé de signalisation et de postes de désinfection des mains. Le personnel a reçu une formation sur les pratiques d'hygiène des mains et dispose de masques de qualité médicale avec un système de filtration amélioré et de désinfectant pour les mains. En 2021, Allied a lancé un programme de tests rapides volontaires pour la COVID-19 afin de permettre aux employés et aux fournisseurs de services tiers des bâtiments d'Allied de réaliser un dépistage du COVID-19 avant leur arrivée au travail. Ce programme a permis à Allied de maintenir avec succès ses opérations et de prévenir la propagation du virus en milieu de travail. Allied a mis en place un programme de tests rapides à domicile entre janvier et septembre 2022 afin de protéger les travailleurs, les fournisseurs et les entrepreneurs qui effectuent des travaux dans les bâtiments d'Allied, en déployant 14 622 tests rapides avant la fin du programme. Nous avons poursuivi la mise en œuvre des précautions traditionnelles de la COVID-19, ce qui a permis à l'équipe d'Allied de retourner au bureau en avril 2022. Un programme de gestion des risques chimiques a été élaboré et mis en œuvre en 2021, avec un inventaire complet des produits chimiques dangereux utilisés dans nos bâtiments ainsi que l'acquisition et le déploiement d'armoires de rangement des produits chimiques pour transférer les risques liés à l'hygiène dans les zones contrôlées de nos propriétés.
	403-4 : Participation des travailleurs, consultation et communication sur la santé et la sécurité au travail	
	403-5 : Formation des travailleurs sur la santé et la sécurité au travail	La formation sur la santé et la sécurité au travail est offerte aux employés d'Allied par l'entremise de deux principaux canaux en ligne, que nous utilisons pour la formation annuelle et la formation des nouveaux employés en matière de conformité, et en personne par un formateur tiers qualifié pour la formation pratique ou axée sur les dangers. Toute la formation offerte au personnel d'Allied est réalisée pendant les heures normales de travail et exige que les personnes passent un test de compétence pour s'assurer qu'elles ont acquis les connaissances requises pour être efficaces. Tous les nouveaux employés doivent suivre la formation en ligne sur la santé et la sécurité au travail, et l'équipe des opérations doit suivre la formation chaque année.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
SOCIAL		
403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-6 : Promotion de la santé des travailleurs	<p>a. Allied fait appel à des tiers accrédités pour fournir des services de santé au travail à ses employés. MieuxVivre, notre Programme d'aide aux employés (PAE), offre des ressources sur la santé et le mieux-être ainsi qu'un soutien confidentiel et est accessible en tout temps. Lorsque Allied est informée de renseignements confidentiels sur la santé d'un employé, ces renseignements sont conservés au sein de l'équipe de gestion des talents pour veiller à ce que tous les documents privés demeurent strictement confidentiels. Tout employé peut accéder au PAE 24 heures sur 24, sept jours sur sept, par téléphone, par courriel ou par clavardage. Notre fournisseur de services propose une application pour téléphone mobile qui permet aux employés d'accéder facilement et confidentiellement à des renseignements, à des services et à du soutien en matière de santé et de bien-être. En plus du PAE, Allied offre à tous les employés permanents et à temps plein un programme d'avantages sociaux étendu. Le programme couvre diverses dépenses de santé et fournit une assurance médicale, optique, dentaire, d'invalidité de longue durée et d'assurance vie subventionnée.</p> <p>b. Allied propose une allocation de dépenses de mieux-être facultatif pour le remboursement des dépenses liées à la condition physique et/ou au mieux-être afin de promouvoir la santé et offre jusqu'à quatre séances de formation par an sur divers sujets liés à la santé et au mieux-être, y compris la santé mentale et les finances. Allied offre également six jours de congé personnel par année à chaque employé afin de lui permettre de s'absenter du travail pour des rendez-vous médicaux, ophtalmologiques, dentaires ou d'autres rendez-vous personnels pour assurer sa santé et son bien-être.</p>
	403-7 : Prévention et atténuation des répercussions sur la santé et la sécurité au travail directement liées aux relations d'affaires	Allied a mis en place un programme de gestion des entrepreneurs et d'autorisation de travail qui garantit que les travaux effectués par des tiers répondent aux exigences et aux attentes minimales d'Allied en ce qui a trait à la santé et à la sécurité des travailleurs de l'organisation. Pour la gestion des entrepreneurs, les lignes directrices sont fournies aux fournisseurs de services tiers pendant le processus contractuel. Allied exige des permis lorsque des travaux à risque élevé sont effectués. Allied doit également fournir une autorisation avant le début des travaux, surtout pendant les projets de construction. Pour assurer la santé et la sécurité des usagers du bâtiment, Allied effectue des inspections fréquentes des aires communes pour s'assurer qu'elles ne présentent aucun danger et que tous les systèmes associés à la santé et au bien-être des occupants fonctionnent comme prévu. En 2021, Allied a commencé à réaliser des audits des bâtiments afin d'examiner le niveau de conformité de nos fournisseurs de services aux politiques et procédures d'Allied. Lorsque des possibilités d'amélioration existent, nous effectuons une analyse des causes profondes pour nous assurer que des mesures correctives et préventives appropriées sont prises. Comme mentionné, Allied a également lancé un programme de tests rapides pour la COVID-19. Tous les employés, y compris les fournisseurs de services tiers, comme nos partenaires pour les services de conciergerie et de sécurité, y participent. Les tests permettent de s'assurer que les cas de COVID-19 positifs sont identifiés avant l'arrivée sur le lieu de travail afin de maintenir un environnement sain et sécuritaire pour tous les employés et les usagers.
405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1 : Diversité des organes de gouvernance et des employés	<p>a. Conseil d'administration</p> <p>i. 50 % F / 50 % H</p> <p>ii. 10 % 30-50 / 90 % Plus de 50</p> <p>iii. 10 % Noirs / 90 % Blancs</p> <p>b. Cadres supérieurs et vice-présidents</p> <p>i. 41 % F / 59 % H</p> <p>ii. 45 % 30-50 / 55 % Plus de 50</p> <p>iii. Aucun autre indicateur</p> <p>c. Tous les employés</p> <p>i. 41 % F / 59 % H</p> <p>ii. 21,5 % Moins de 30 / 54,5 % 30-50 / 24 % Plus de 50</p> <p>iii. Aucun autre indicateur</p>
GRI 406 : Non-discrimination 2016	406-1 : Incidents liés à la discrimination et mesures correctives prises	Aucun incident lié à la discrimination.

Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)

GOUVERNANCE	STRATÉGIE	GESTION DES RISQUES	MESURES ET CIBLES
<p>Décrire la surveillance exercée par le conseil d'administration vis-à-vis des risques et des opportunités liés au climat.</p> <p>Le conseil d'administration est chargé de superviser le processus d'évaluation des risques de l'entreprise en identifiant les principaux risques des activités d'Allied et en veillant à ce que des systèmes appropriés soient en place pour gérer ces risques. Le conseil d'administration administre directement cette fonction de surveillance, avec l'appui de ses deux comités permanents, le comité d'audit et le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination, qui traitent chacun des risques dans leurs domaines respectifs. Consultez la page 5.</p>	<p>Décrire les risques et les opportunités liés au climat que l'organisation a cernés à court, moyen et long terme.</p> <p>En raison de la hausse des températures à l'échelle mondiale, Allied reconnaît que la probabilité de répercussions liées au climat sur notre entreprise augmente à court, moyen et long terme. Début 2022, Allied a organisé une série d'ateliers avec des experts du climat externes afin de déterminer les risques potentiels et les opportunités associés aux impacts du changement climatique sur le secteur immobilier canadien en utilisant deux scénarios de changement climatique à court (avant 2030) et long (au-delà de 2030) termes. Consultez la page 48 pour les résultats détaillés de l'analyse du scénario.</p>	<p>Décrire les processus de l'organisation pour déterminer et évaluer les risques liés au climat.</p> <p>Depuis 2017, le changement climatique est considéré comme un risque environnemental pour Allied, et nous avons l'intention d'améliorer continuellement nos processus d'évaluation et de gestion des risques climatiques physiques et de transition. Consultez les pages 10 et 23.</p>	<p>Divulguer les mesures utilisées par l'organisation pour évaluer les risques et les opportunités liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.</p> <p>Allied a établi des mesures clés fondées sur l'intensité pour les sujets environnementaux les plus importants pour notre entreprise, notamment l'énergie, les émissions de GES, l'eau et les déchets. La divulgation de mesures liées au rendement environnement, comme l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (IGES), l'intensité énergétique (IE), l'intensité de l'utilisation de l'eau (IUE) et la consommation d'énergie et d'eau, permet à Allied et à nos intervenants de comprendre le rendement de nos actifs et la façon dont nous gérons le risque lié au climat. Consultez les pages 9 et 11.</p> <p>Afin d'assurer la qualité des rapports et la comparabilité pour nos intervenants, nous établissons notre rapport ESG, y compris les mesures et les cibles, conformément au Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et à la Global Reporting Initiative (GRI). Consultez les pages 28 et 31.</p>
<p>Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des opportunités liés au climat.</p> <p>Le comité de direction ESG d'Allied est chargé de mettre en œuvre, de développer et d'évaluer la stratégie ESG d'Allied, qui englobe l'identification des risques et l'évaluation des mesures visant à atténuer et à gérer les risques liés au climat. Le comité se réunit au moins une fois tous les six mois pour examiner toutes les questions liées aux facteurs ESG, y compris le risque climatique. Consultez la page 5.</p>	<p>Décrire l'impact des risques et des opportunités liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.</p> <p>L'une des priorités ESG d'Allied est la gestion des risques liés au climat, notamment sur l'intégration des risques climatiques physiques et de transition importants dans notre processus actuel de gestion des risques, la planification des immobilisations et la préparation à l'échelle des actifs. Consultez la page 23.</p>	<p>Décrire les processus de l'organisation pour la gestion des risques liés au climat.</p> <p>Allied reconnaît l'importance d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ou avant afin d'atténuer les effets néfastes du changement climatique et de réduire l'exposition de l'entreprise aux risques physiques et de transition. Nous élaborons actuellement un plan de neutralité carbone qui déterminera la voie à suivre pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, au plus tard. Consultez la page 8.</p>	<p>Divulguer les émissions de gaz à effet de serre (GES) de la portée 1, de la portée 2 et, le cas échéant, de la portée 3, ainsi que les risques connexes.</p> <p>Le rendement environnemental du portefeuille à long terme d'Allied, y compris les émissions de gaz à effet de serre des portées 1 et 2, se trouve à la page 26. Alors que nous poursuivons l'élaboration de notre plan de neutralité carbone, nous projetons de commencer à déclarer nos émissions de portée 3, conformément aux exigences de la SBTi.</p>
	<p>Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation en tenant compte de différents scénarios liés au climat, y compris un scénario de 2 °C ou moins.</p> <p>Les deux scénarios liés au climat que nous avons utilisés pour effectuer notre analyse des scénarios comprenaient le scénario conforme à l'Accord de Paris (inférieur à 2 °C), qui a été guidé par le SDD de l'AIE et le Profil représentatif d'évolution de concentration (RCP) 2.6 du GIEC, qui supposait une action mondiale généralisée contre le changement climatique. Les répercussions les plus importantes sur le marché immobilier canadien dans ce scénario pourraient comprendre la stricte augmentation des règlements, des politiques, de la tarification du carbone et des exigences d'émissions neutres en carbone pour tous les nouveaux aménagements. Ce scénario laisse entendre que les priorités des intervenants pourraient changer, entraînant un potentiel refus de location des locaux par les usagers dans des bâtiments n'ayant pas atteint la neutralité carbone ou n'étant pas prêt pour cette transition, ainsi qu'un abandon par les investisseurs des entreprises sans plans crédibles de décarbonisation. Dans ce scénario, nous avons cerné les risques de transition potentiels associés aux politiques et aux investissements, ainsi que les possibilités offertes par les technologies novatrices émergentes.</p> <p>Le deuxième scénario, ou scénario d'inaction (environ 4 °C), a été guidé par les RCP 6.0 et 8.5 du GIEC et supposait une action mondiale limitée sur le changement climatique. Dans ce scénario, les impacts climatiques les plus graves sur le marché immobilier canadien pourraient comprendre d'importantes perturbations de la chaîne d'approvisionnement en raison de conditions météorologiques extrêmes et d'événements géopolitiques, une augmentation de la fréquence et de la gravité des inondations et des épisodes de chaleur extrêmes dans les villes canadiennes et une augmentation des réclamations d'assurance, des taux et des primes dans les régions non assurables. Dans ce scénario, les risques potentiels et les possibilités cernés étaient principalement associés aux effets physiques du changement climatique.</p> <p>Consultez la page 48 pour les résultats détaillés de l'analyse du scénario.</p>	<p>Décrire comment les processus de détermination, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés dans la gestion globale des risques de l'organisation.</p> <p>Allied gère le risque lié à la transition à travers la vérification diligente des acquisitions, les examens réglementaires, les cibles de réduction des émissions de GES et la surveillance, ainsi qu'une gestion proactive appuyée par notre équipe de rendement environnemental. Nous avons également établi un prix fictif du carbone en interne, qui joue le rôle de prix théorique du marché par tonne de carbone générée par nos opérations. Le prix fictif du carbone nous permet de quantifier l'impact des émissions de carbone sur notre entreprise et de prendre des décisions qui tiennent compte du risque de transition prévu. Pour en savoir plus sur la façon dont ces processus sont intégrés à notre processus de gestion des risques, consultez les pages 8 et 23.</p> <p>Allied a récemment élaboré une stratégie de résilience climatique physique pour son portefeuille à long terme qui accorde la priorité aux stratégies d'atténuation au niveau du bâtiment et a commencé à évaluer les risques physiques de chaque bâtiment. Consultez la page 10.</p>	<p>Décrire les cibles utilisées par l'organisation pour gérer les risques et les opportunités liés au climat, ainsi que le rendement par rapport aux cibles.</p> <p>Allied comprend à quel point il est important d'intégrer consciencieusement les mesures et les cibles climatiques dans notre stratégie commerciale et notre politique de rémunération. À ce titre, notre rendement par rapport au GRESB, un outil d'analyse comparative internationalement reconnu pour le rendement ESG des sociétés immobilières, est directement lié à la rémunération annuelle des dirigeants.</p> <p>En 2021, Allied a établi des cibles de réduction pour 2024 fondées sur l'intensité en matière de rendement environnemental, y compris sur l'énergie, les émissions de GES, l'eau et les déchets, en prenant l'année 2019 pour référence. Les cibles renforcent la capacité d'Allied à gérer nos risques et nos opportunités liés au climat. Les cibles seront améliorées au fil du temps, particulièrement à mesure que nous mettrons en œuvre notre plan de neutralité carbone. Consultez les pages 9 et 11.</p>

Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)

ANALYSE DE SCÉNARIOS			
Scénario 1 : moins de 2 °C		SCÉNARIO 2 : environ 4 °C	
Le scénario aligné sur l'Accord de Paris (inférieur à 2 °C) a été guidé par la SDS de l'AIE et la voie de concentration représentative (RCP) 2.6 du GIEC et supposait une action mondiale généralisée contre le changement climatique.		Le scénario d'inaction (environ 4 °C) a été guidé par les RCP 6.0 et 8.5 du GIEC et supposait une action mondiale limitée sur le changement climatique.	
RISQUES	OPPORTUNITÉS	RISQUES	OPPORTUNITÉS
<p>COURT TERME (AVANT 2030)</p> <ul style="list-style-type: none"> Exigences de mesures de résilience de la part des assureurs Amélioration des obligations en matière de déclaration des émissions et de planification de la transition Défis liés à la location de bâtiments à forte consommation de carbone ou sans plans de décarbonation Augmentation du coût des investissements et de l'aménagement pour répondre aux besoins de décarbonation des actifs nouveaux et existants Augmentation des coûts opérationnels en raison des mesures d'atténuation proactives Augmentation rapide des coûts opérationnels en raison de la tarification du carbone Changements imprévisibles des politiques et variations d'une province à l'autre Demande rapide d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques dans les bâtiments nouveaux et existants 	<ul style="list-style-type: none"> Tirer parti des subventions et des financements pour les investissements neutres en carbone et des mécanismes de financement verts Accorder la priorité aux programmes à faibles émissions de carbone en raison de la demande accrue des usagers et des investisseurs Continuer de réutiliser de façon adaptative et d'améliorer le parc immobilier existant Améliorer et renforcer les capacités internes Établir des partenariats avec les usagers pour mettre à l'essai des bâtiments neutres en carbone Améliorer le processus de gestion des risques afin d'intégrer les impacts liés au climat Rechercher des technologies à faibles émissions de carbone et d'autres nouveaux investissements et co-investissements potentiels Introduire la neutralité carbone en tant que service aux usagers au moyen de crédits d'élimination du carbone ou d'autres services de réduction des émissions Investir dans la chaîne d'approvisionnement locale et les partenariats à faibles émissions de carbone 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des primes d'assurance Augmentation des frais généraux et du stockage afin de conserver un stock d'équipement pour atténuer les perturbations de la chaîne d'approvisionnement Augmentation importante des coûts opérationnels et pannes système prolongées Augmentation des coûts et des délais d'aménagement Accès limité à un approvisionnement fiable en eau pendant les sécheresses potentielles dans l'Ouest canadien Possibilité d'espaces pour les usagers non assurables et d'actifs délaissés Chaîne d'approvisionnement non fiable en raison d'événements météorologiques extrêmes Variation des loyers et de la demande sur le marché en raison de réglementations régionales incohérentes Complexité accrue de la planification et des opérations en raison des exigences variables entre les provinces et les municipalités 	<ul style="list-style-type: none"> Accroître la sensibilisation des usagers au programme de renforcement de la résilience Intégrer des mesures de résilience et de préparation aux situations d'urgence au-delà du code pour atténuer les risques physiques Élargir les services axés sur la résilience aux usagers Intégrer le risque climatique dans le processus d'acquisition et de vérification diligente Modifier la chaîne d'approvisionnement pour mettre l'accent sur les fournisseurs locaux Améliorer les connaissances et les capacités des employés en matière de préparation aux situations d'urgence et de résilience
<p>LONG TERME (AU-DELÀ DE 2030)</p> <ul style="list-style-type: none"> Variation importante des facteurs d'émission du réseau entre les provinces, entraînant des coûts d'exploitation variables Augmentation des matières dangereuses en raison de l'utilisation accrue de batteries Croissance rapide de la demande d'électricité menant à des baisses de tension dans les bâtiments Agitation sociale due à l'augmentation du coût de la vie, accélérant les inégalités Impacts économiques sur les entreprises en raison de l'évolution des préférences des clients 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des coûts découlant de l'investissement initial réalisé Augmentation de la demande en raison de l'offre limitée de bureaux neutres en carbone Explorer et mettre en œuvre des sources de revenus novatrices et liées aux nouvelles technologies Intégrer les espaces verts dans les grands projets d'aménagement Renforcer les partenariats avec des fournisseurs axés et alignés sur la réduction des émissions de carbone Attirer des investisseurs alignés sur les objectifs de décarbonation d'Allied 	<ul style="list-style-type: none"> Impact important sur la chaîne d'approvisionnement et l'entreprise en raison d'événements météorologiques extrêmes Inégalité dans le noyau urbain en raison de la migration de masse des réfugiés climatiques Augmentation des pannes d'équipement et des dommages ayant une incidence sur la satisfaction des usagers Coûts entraînés par le déplacement de l'infrastructure essentielle du bâtiment pour atténuer les risques d'inondation Augmentation des coûts de sécurité en raison de la criminalité Risques accrus pour la santé en raison de la mauvaise qualité de l'air Manque de possibilités d'aménagement côtier en raison de l'élévation du niveau de la mer et des inondations 	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer les facteurs potentiels d'impact climatique dans la conception des bâtiments Accroître le refroidissement passif et d'autres mesures novatrices de conception résiliente Améliorer les plans de gestion des bâtiments pour y intégrer des considérations liées au climat Obtenir des attestations qui démontrent l'engagement à l'égard de mesures de santé de premier plan Disponibilité accrue de travailleurs qualifiés à mesure que la population urbaine augmente Soutenir la résilience des communautés pendant les phénomènes météorologiques extrêmes

Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD ONU)

L'ONU a créé les ODD en tant que guide vers un avenir plus durable pour les populations et la planète. En tant qu'entité publique et citoyen du monde, Allied soutient les ODD des Nations Unies. Nos initiatives ESG contribuent aux objectifs et cibles associées suivants des ODD des Nations Unies.

ODD DE L'ONU	CIBLE DES ODD DE L'ONU	INDICATEUR DES ODD DE L'ONU	ALIGNEMENT D'ALLIED
 <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable	3.8.1 Couverture des services de santé essentiels	Engagement des employés (page 15) et santé, bien-être et sécurité (page 18)
	3.d Renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement, en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux		
 <p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	5.1 Mettre fin à toutes les formes de discrimination contre les femmes et les filles partout dans le monde	5.1.1 Mise en place ou non de cadres juridiques pour promouvoir, appliquer et surveiller l'égalité et la non-discrimination fondées sur le genre	Égalité, diversité et inclusion (page 16)
	5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique	5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction	Égalité, diversité et inclusion (page 16)
 <p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p>	6.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau	6.4.1 Changement dans l'efficacité de l'utilisation de l'eau au fil du temps	Gestion de l'eau (page 11)
 <p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p>	7.3 D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique	7.3.1 Intensité énergétique mesurée en fonction de l'énergie primaire et du PIB	Plan de neutralité carbone (page 8) et Gestion de l'énergie et réduction des émissions de GES (page 9)
 <p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>	9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens	9.4.1 Émissions de CO ₂ par unité de valeur ajoutée	Plan de neutralité carbone (page 8) et Gestion de l'énergie et réduction des émissions de GES (page 9)
 <p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>	11.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées	11.2.1 Proportion de la population ayant un accès facile aux transports en commun, en fonction du genre, de l'âge et du handicap	Mobilité et transport actif (page 18)
	11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial	11.4.1 Dépenses totales par personne pour la préservation, la protection et la conservation de tout le patrimoine culturel et naturel, selon la source de financement (public, privé), le type de patrimoine (culturel, naturel) et le niveau du gouvernement (national, régional et local/municipal)	Développement communautaire (page 20) et normes de conception durable (page 20)
 <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>	12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	12.5.1 Taux national de recyclage, tonnes de matériaux recyclés	Gestion des déchets (page 11)
 <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	13.1.3 Proportion des gouvernements locaux qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe conformément aux stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe	Adaptation au changement climatique (page 10) et Gestion des risques liés au climat (page 23)
	13.2 Intégrer les mesures relatives au changement climatique dans les politiques, les stratégies et la planification nationales	13.2.2 Émissions totales de gaz à effet de serre par année	Gestion de l'énergie et réduction des émissions de GES (page 9)

Déclaration d'assurance

Déclaration d'assurance indépendante fournie par ISOS Group, Inc.

ISOS Group, Inc. [« ISOS » ou « nous »] a été engagé par la fiducie de placement immobilier Allied Properties [« Client » ou « Allied »] pour fournir une assurance modérée de type 2 sur certaines données à déclarer dans son évaluation immobilière 2023 du GRESB [« Évaluation »], couvrant la période commençant le 1^{er} janvier 2022 et se terminant le 31 décembre 2022.

Nous avons effectué notre mission d'assurance modérée conformément à la norme d'assurance AccountAbility 1000 v3 (« AA1000AS »). Notre examen s'est limité aux données déclarées dans l'évaluation immobilière 2023 du GRESB d'Allied, qui comprennent :

- Consommation d'énergie
- Émissions de GES
- Utilisation de l'eau
- Déchets générés

Nous n'avons effectué aucune procédure relative aux autres renseignements inclus dans l'évaluation immobilière 2023 du GRESB et, par conséquent, aucune conclusion sur l'évaluation dans son ensemble n'est exprimée.

RESPONSABILITÉS D'ALLIED

La direction de l'entreprise est responsable des éléments suivants :

- Préparer les données conformément aux pratiques d'établissement de rapports généralement reconnues
- L'exactitude et l'exhaustivité des renseignements déclarés
- La conception, la mise en œuvre et la tenue à jour des contrôles internes pertinents à la préparation du rapport afin de fournir une assurance raisonnable que le rapport est exempt d'inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs
- S'assurer que le rendement des données est présenté de façon correcte, conformément aux critères applicables et pour le contenu et les énoncés du présent rapport

CRITÈRES

Le processus d'assurance visait à fournir une opinion indépendante confirmant que le client s'est conformé aux procédures de gestion des données de l'entreprise et a minimisé les degrés d'erreur en :

1. demandant les données des entreprises d'approvisionnement en services publics et des transporteurs de déchets pour alimenter les systèmes de gestion des données pertinents;
2. appliquant des contrôles de gestion et de qualité tout au long de la période d'établissement du rapport;
3. regroupant et convertissant les mesures dans l'unité de mesure appropriée;
4. calculant les émissions de gaz à effet de serre; et
5. divulguant tous les totaux correctement dans son évaluation immobilière 2023 du GRESB.

LIMITE

Limite organisationnelle	Allied est un chef de file de l'exploitation d'espaces de travail urbains distinctifs dans les grandes villes du Canada et dans l'espace du Centre de données urbaines (CDU) à forte densité de réseau à Toronto.
Limite d'assurance	La limite d'assurance comprenait cent quatre-vingt-seize (196) propriétés des installations du client situées au Canada.
Approche de consolidation des émissions de GES	La limite des émissions de GES a suivi la méthode de contrôle opérationnel précisée dans le protocole sur les GES.

LIMITES ET EXCLUSIONS

La quantification des gaz à effet de serre est inévitablement sujette à une incertitude inhérente en raison de l'incertitude tant scientifique que de l'estimation, et pour d'autres renseignements non financiers sur le rendement, la précision des différentes techniques de mesure peut également varier. De plus, la nature et les méthodes utilisées pour déterminer ces renseignements, ainsi que les critères de mesure et leur précision, peuvent changer au fil du temps.

Plusieurs petites sources d'émissions de GES de portée 1 (c.-à-d. rejets de frigorigène, sources de combustion mobiles, génératrices d'urgence) ont été exclues de cet examen. Les examens relatifs à l'exhaustivité et au relevé de tous les compteurs de services publics dans les propriétés, en particulier ceux attribués aux locaux des locataires, se limitent à ce qui est divulgué dans les systèmes de gestion des données. Aucune visite du siège social ou des installations du client n'a été effectuée tout au long de cette mission. Cependant, un ensemble d'échantillons de propriétés a été examiné plus en détail et testé pour vérifier l'exactitude des données. Il a été déterminé que ces limites et exclusions n'ont pas d'incidence importante sur les critères de rendement ou la mission d'assurance.

MÉTHODOLOGIE

Les procédures d'assurance entreprises visaient à déterminer la solidité des systèmes en place. ISOS Group :

- a communiqué avec un échantillon de personnes responsables de la mesure du rendement;
- a évalué les systèmes de gestion actuels pour la collecte, la compilation, le calcul, la production de rapports et la validation des données sur le rendement;
- a déterminé la cohérence de l'évaluation de la pertinence, de l'approche de gestion et de l'application des procédures de contrôle de la qualité;
- a examiné les divulgations sur le développement durable, les données à l'appui et la justification pour corriger les écarts;
- a validé l'harmonisation avec les protocoles de déclaration standard afin d'assurer l'exactitude des allégations par rapport à la méthodologie et à l'approche quantitatives et aux allégations d'assurance.
- Pour vérifier les allégations quantitatives, à la fois au niveau agrégé et sur la base d'un échantillon, ainsi que l'exactitude, la cohérence, l'intégralité et la fiabilité des essais, ISOS Group :
 1. a procédé à une évaluation du portefeuille en analysant les résultats du rendement afin de découvrir les erreurs, les inexactitudes, les lacunes ou les anomalies du rendement;
 2. a porté toutes les constatations à l'attention du client pour qu'il les règle et qu'il les confirme;
 3. a sélectionné les propriétés suivantes à des fins de test et d'analyse, y compris la référence croisée aux données de source primaire pour découvrir les écarts et tenir compte des exclusions et autres limites :
 - a. 151, rue Front Ouest (Toronto, Canada)
 - b. 60, rue Adelaide Est (Toronto, Canada)
 - c. CDM - 111, rue Robert-Bourassa (Montréal, Canada)

RÉSULTATS

Sur la base du processus et des procédures utilisés, rien ne prouve que les mesures de l'énergie, de l'eau, du carbone et des déchets déclarées par le client sont substantiellement inexactes. Nous confirmons qu'elles fournissent une représentation juste des impacts environnementaux du client aux intervenants pour la période indiquée et les limites du rapport.

APPLICATION DE LA NORME AA1000AP

Résultats et conclusions concernant le respect des principes AccountAbility AA1000 :

Inclusivité	Allied identifie ses principaux intervenants dans son rapport ESG annuel. Les principaux intervenants comprennent les employés, les locataires, les investisseurs, les partenaires, les communautés, les fournisseurs et les entrepreneurs. Allied continuera de divulguer les types d'engagement et les résultats dans les futurs rapports.
Pertinence	Dans son rapport ESG, Allied décrit les 10 sujets ayant obtenu la meilleure note, qui ont été approuvés par le comité de l'ESG d'Allied comme étant le fondement de sa stratégie concernant l'ESG. Les sujets ont été tirés des normes de la GRI, du SASB et de la TCFD, qui représentent les pratiques exemplaires et les normes de l'industrie. Allied a effectué son évaluation de la pertinence en 2021.
Réactivité	Allied a mis sur pied un comité de direction ESG représentant les dirigeants de différents secteurs de responsabilité qui offrent de l'expertise et diffusent de l'information à l'échelle de l'organisation. Le comité ESG aide la direction et le conseil d'administration à définir, concevoir, mettre en œuvre, élargir et évaluer la stratégie concernant l'ESG de Allied. Les progrès de ce comité sont communiqués dans un espace dédié sur son site Web et dans son rapport ESG.
Impact	Allied a établi des mesures et des cibles de rendement environnemental et fait rapport de ses progrès chaque année dans son rapport ESG. Allied s'est engagée à établir un plan de neutralité carbone et une cible de réduction des GES qui seront validés par l'initiative Science-Based Targets.

RESTRICTION D'UTILISATION

Le présent rapport d'assurance est établi uniquement à l'intention du client conformément aux conditions de notre engagement, qui comprennent les dispositions convenues en matière de divulgation. Notre travail a été entrepris de façon à ce que nous puissions indiquer au client les points que nous avons été chargés d'énoncer dans ce rapport d'assurance modérée et à aucune autre fin. Notre rapport d'assurance modérée ne doit pas être considéré comme étant approprié pour une utilisation par toute partie souhaitant acquérir des droits à notre égard, autre que le client, à quelque fin ou dans quelque contexte que ce soit. Toute partie autre que le client qui a accès à notre rapport d'assurance modérée ou à une copie de celui-ci et qui choisit de s'appuyer sur notre rapport d'assurance modérée (ou une partie de celui-ci) le fera à ses propres risques. Dans toute la mesure permise par la loi, nous n'acceptons ou n'assumons aucune responsabilité et nous refusons toute responsabilité à une partie autre que le client pour notre travail, pour ce rapport d'assurance modérée indépendant ou pour les conclusions que nous avons tirées.

ÉNONCÉ DE COMPÉTENCE ET D'INDÉPENDANCE

ISOS Group est une société de services professionnels indépendante qui se spécialise dans la production de rapports sur le développement durable dans le cadre de la Global Resources Initiative (GRI), du CDP et du GRESB et qui fournit des services d'assurance externes. ISOS Group est un partenaire de formation certifié de la Global Reporting Initiative pour les États-Unis et un partenaire de formation de niveau argent du CDP aux États-Unis. Notre équipe d'experts possède l'expertise et les compétences techniques nécessaires pour assurer la conformité à la norme d'assurance AA1000, qui répond aux critères d'assurance des données environnementales.

Aucun membre de l'équipe d'assurance n'a de relation d'affaires avec le client, ses directeurs ou ses gestionnaires au-delà de ce qui est exigé dans le cadre de cette mission. Nous avons procédé de façon indépendante et, à notre connaissance, il n'y a pas eu de conflit d'intérêts. ISOS Group dispose d'un code d'éthique solide et maintient des normes éthiques élevées parmi son personnel dans ses activités quotidiennes. L'équipe d'assurance possède une vaste expérience dans la réalisation de missions d'assurance portant sur les systèmes et les processus d'informations environnementales, sociales, éthiques et de santé et de sécurité.

De plus amples renseignements, y compris un énoncé des compétences, sont disponibles à l'adresse www.isosgroup.com.

SIGNÉ AU NOM DU GROUPE ISOS

San Diego, Californie – États-Unis, 23 juin 2023



BRIAN NOVECK
PRATICIEN CSAP



DARLIN PEREZ
ANALYSTE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE





« Nous construisons et exploitons des immeubles commerciaux pour protéger l'environnement mondial, *et non pour le détruire.*

Par nos constructions et nos exploitations, nous favorisons le bien-être humain *au lieu de le miner.*

Par nos constructions et nos exploitations, nous promovons la diversité *au lieu d'imposer l'uniformité.*

Par nos constructions et nos exploitations, nous facilitons la créativité *au lieu d'encourager la conformité.*

Par nos constructions et nos exploitations, nous agissons en tant que bâtisseurs de villes, ce qui, d'une certaine façon, *englobe tout le reste. »*

MICHAEL EMORY

ALLIED PROPERTIES FPI

134, RUE PETER, BUREAU 1700 TORONTO (ONTARIO) M5V 2H2
T 416.977.9002 F 416.306.8704 alliedreit.com